



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES ET INTERVENTIONS RÉGIONALES,

VOLET RECHERCHE

PAR

SIMON RIVERIN

L'INFLUENCE DE LA GOUVERNANCE LOCALE SUR LA TRAJECTOIRE DE
DÉVELOPPEMENT D'UNE MUNICIPALITÉ RURALE DÉVITALISÉE : LE CAS DE
PETIT-SAGUENAY AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

© Simon Riverin, 2023

RÉSUMÉ

Cette recherche qualitative est une étude de cas ayant comme objectif de décrire la manière dont s'organise une municipalité rurale dévitalisée. Celle-ci s'insère dans un contexte néolibéral, où les politiques étatiques se caractérisent par le désengagement et laissent les territoires ruraux à eux-mêmes. Ce mémoire prend le cas du village de Petit-Saguenay, village rural éloigné de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, afin d'analyser sa trajectoire de développement. À travers les concepts de gouvernance locale et de participation, ce projet cherche à déceler les impacts qu'ont les relations qu'entretiennent les divers·es acteur·trice·s locaux·ales sur leurs efforts de développement. Cela se fait entre autres par l'analyse des discours et des pratiques relatifs à leur participation aux différents espaces de concertation locale. Les entretiens semi-dirigés et l'observation directe ont permis de prendre en compte les dynamiques internes, alors que les données secondaires sont venues ajouter des éléments quant aux aspects sociohistoriques du village. Cette monographie relatant la culture politique locale fait ressortir deux types de relations : la concertation et les tensions. Celles-ci influencent, tel un mouvement de balancier, l'organisation sociopolitique du village (type de leadership, discours et pratiques liés à la participation, réflexivité), et par conséquent, sa trajectoire de développement. Combinée à cela, l'analyse révèle que le cycle de dévitalisation que vit Petit-Saguenay s'ajoute comme un élément contraignant qui influence à la fois la gouvernance locale et sa trajectoire de développement. En somme, ce mémoire, à travers une analyse sociopolitique localisée, vient déceler les dynamiques complexes qui traversent un village québécois dévitalisé en contexte contemporain.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS.....	ix
REMERCIEMENTS.....	x
AVANT-PROPOS	xi
INTRODUCTION	12
CHAPITRE 1 : La problématique de recherche.....	14
1.1. Objectifs et questions de recherche.....	18
1.2. Cadre conceptuel.....	19
1.2.1. La ruralité.....	19
1.2.1.1. <i>Une analyse plurielle</i>	20
1.2.1.2. <i>Le développement local comme un phénomène social</i>	25
1.2.1.3. <i>La ruralité dans ce mémoire</i>	28
1.2.2. La gouvernance	29
1.2.2.1. <i>Crise de l'État moderne, efficacité et décentralisation</i>	29
1.2.2.2. <i>La gouvernance locale et les can-do communities</i>	32
1.2.2.3. <i>La gouvernance dans ce mémoire</i>	39
1.2.3. La participation.....	40
1.2.3.1. <i>La participation dans le développement</i>	42
1.2.3.2. <i>La participation publique à travers les dispositifs participatifs</i>	44
1.2.3.3. <i>Les sujets de la participation</i>	45
1.2.3.4. <i>La participation dans ce mémoire</i>	46
1.3. Éléments de synthèse	47
CHAPITRE 2 : Contexte de la recherche et méthodologie	50
2.1 Le contexte de la recherche	50
2.1.1 Les Ateliers des savoirs partagés	50
2.1.1.1. <i>Le comité de pilotage et les ateliers</i>	52
2.1.1.2. <i>Le travail de chargé de projet</i>	52
2.1.1.3. <i>Les apports des ASP dans la recherche</i>	52
2.1.2. La crise sanitaire	53
2.2. Posture méthodologique : étudiant-chercheur et salarié en temps de pandémie	54
2.3. Méthodologie utilisée dans le cadre de ce mémoire.....	55
2.3.1. Posture épistémologique et devis de recherche.....	56
2.3.2. Population et échantillonnage.....	57

2.3.3. Stratégies de collecte de données	58
2.3.3.1. <i>Entretiens semi-dirigés</i>	58
2.3.3.2. <i>L'observation directe</i>	60
2.3.3.3. <i>Archives et sources secondaires</i>	61
2.3.4. Méthodes d'analyse de données	62
2.4. Pertinence sociale et scientifique.....	62
2.5. Limites méthodologiques.....	63
CHAPITRE 3 : Le portrait de Petit-Saguenay.....	65
3.1 Le contexte géographique et historique	65
3.2. La situation sociodémographique et économique du village	68
3.2.1. Décroissance démographique	69
3.2.2. Vieillesse de la population.....	69
3.2.3. Diminution des ménages	70
3.2.4. Répartition de la population active et les revenus moyens	71
3.2.5. La scolarité.....	72
3.2.6. L'économie de Petit-Saguenay	73
3.3. Le contexte de mobilisation locale et territoriale depuis 1980	74
3.3.1. 1980-1995 : L'avènement du parc Saguenay et le début d'une concertation locale et territoriale autour du tourisme	75
3.3.1.1. <i>Création de la société touristique du Fjord et du Comité économique de Petit-Saguenay</i>	76
3.3.2. 1995-2014 : Le soutien des collectivités rurales et les fusions municipales	77
3.3.2.1. <i>Valorisation de la concertation dans le Bas-Saguenay sud</i>	78
3.3.2.2. <i>Initiatives de développement local : le Cœur du Village et Rêver le village 2020</i>	79
3.3.3. De 2014 à aujourd'hui : Petit-Saguenay à travers l'austérité gouvernementale.....	81
3.3.3.1. <i>Consultations budgétaires et budget participatif</i>	82
3.3.3.2. <i>Les activités du 100e anniversaire de la municipalité</i>	83
3.3.3.3. <i>Mobilisations autour des services de proximité</i>	84
3.4. Le portrait politique de Petit-Saguenay : les secteurs de la gouvernance locale	85
3.4.1. Le secteur public : le conseil municipal et ses commissions	85
3.4.2. Le secteur privé : la scierie, la coopérative et les PME.....	87
3.4.3. La société civile.....	88
3.4.3.1. <i>Les OBNL, les comités et le communautaire</i>	88
3.4.3.2. <i>Les citoyen·ne·s</i>	89
3.5. Éléments de synthèse	90
CHAPITRE 4 : Présentation de la culture politique de Petit-Saguenay.....	92
4.1. Des relations de concertation entre les secteurs	92
4.1.1. Le CDE : le principal espace de relation entre les acteur·trice·s du développement	93
4.1.2. L'importance du conseil municipal dans la concertation	94

4.1.3.	Les dispositifs participatifs et l'inclusion du statut « citoyen »	96
4.2.	Les conflits comme autre caractéristique des relations locales.....	97
4.2.1.	Les cliques locales	98
4.2.2.	Le tourisme et l'action publique comme principales sources de tensions.....	99
4.2.3.	Matérialisation des tensions dans les espaces politiques locaux	100
4.2.4.	Récente atténuation des relations de conflictualité.....	102
4.3.	Entre la concertation et les conflits : les conséquences sur la participation.....	103
4.3.1.	Un dynamisme marqué par la concertation et l'implication citoyenne	104
4.3.2.	L'essoufflement de la participation liée aux enjeux sociodémographiques et territoriaux...	105
4.3.3.	Perception ambivalente de la concertation et démobilisation.....	106
4.4.	Le leadership dans le village.....	111
4.4.1.	Le leadership individuel	111
4.4.2.	Le leadership axé sur les postes d'importance.....	112
4.5.	Éléments de synthèse	113
CHAPITRE 5 : La trajectoire sociopolitique du village en perspective		116
5.1.	L'influence des effets conjoncturels sur le territoire	116
5.2.	L'importance du développement local.....	119
	5.2.1. <i>Un leadership façonné par la trajectoire du village</i>	119
	5.2.1.1. <i>Une stabilité et une durabilité</i>	120
	5.2.1.2. <i>Le couple CDE-agent·e de développement : le modèle de leadership par défaut à Petit-Saguenay</i>	121
5.2.2.	L'influence des types de relations sur la réflexivité	123
	5.2.2.1. <i>L'importance des espaces de concertation pour la réflexivité locale</i>	123
	5.2.2.2. <i>Les relations de tensions qui se répercutent sur la trajectoire du village</i>	125
	<i>La prise en compte de la proximité dans l'analyse</i>	126
	<i>Le mouvement de contre-balancier des tensions latentes</i>	127
5.3.	Les différentes perceptions de la participation au développement : l'importance de l'implication communautaire et l'ambiguïté face à la participation publique.....	129
	5.3.1. <i>La diversité de la pratique et ses effets</i>	130
5.4.	Le mode d'action locale actuelle : entre changement et continuité	132
5.5.	Le cycle de dévitalisation comme contexte structurel contraignant.....	135
	5.5.1. <i>Les répercussions mutuelles de la dévitalisation et de l'organisation sociopolitique sur le milieu</i>	138
CONCLUSION.....		142
BIBLIOGRAPHIE		148
ANNEXE 1		164
Canevas d'entretien		164
ANNEXE 2.....		168

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableau 1. Échantillonnage de la recherche	57
Tableau 2. Indice de vitalité des municipalités du Bas-Saguenay Sud, en 2018	69
Tableau 3. Indicateurs économiques liés au travail des municipalités du Bas-Saguenay sud	72
Tableau 4. Catégories d'emploi et emplois associés en 2021	74
Tableau 5. Synthèse des effets des événements locaux sur les aspects intangibles liés à la vitalité du village	141

LISTE DES FIGURES

Carte 1. Petit-Saguenay	66
Graphique 1. Représentation des groupes d'âge dans la population (1986-2031)	70
Graphique 2. Cycle de dévitalisation des territoires	136
Graphique 3. Les dynamiques qui influencent la trajectoire de développement du milieu	146

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

- AR : Agglomération de recensement
- ASP : Ateliers des savoirs partagés
- BAEQ : Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec
- CDC : Can-do-communities
- CDE : Comité de développement économique de Petit-Saguenay
- CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux
- CLD : Centre local de développement
- CLSC : Centre local de service communautaire
- CRÉ : Conférence régionale des élus
- CRISES : Centre de recherche sur les innovations sociales
- CT : Comité touristique de Petit-Saguenay
- ISQ : Institut de la statistique du Québec
- MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec
- MAMROT : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- MRC : Municipalités régionales de comté
- OTJ : Ouvre des terrains de jeux (Comité des loisirs de Petit-Saguenay)
- PME : Petite et moyenne entreprise
- PNR : Politique nationale de la ruralité du Québec
- RMR : Région métropolitaine de recensement
- SADC : Société d'aide au développement des collectivités
- SLSJ : Saguenay-Lac-Saint-Jean
- STF : Société touristique du Fjord
- TIESS : Territoire innovant en économie sociale et solidaire
- UQAC : Université du Québec à Chicoutimi
- UQAM : Université du Québec à Montréal
- UQO : Université du Québec en Outaouais
- VVF : Village Vacances Familles
- ZIM : Zone d'influence métropolitaine de recensement

REMERCIEMENTS

Je voudrais premièrement remercier Suzanne Tremblay et Pierre-André Tremblay qui ont su m'offrir l'opportunité d'intégrer le projet des *Ateliers des savoirs partagés 2.0*. C'est ce projet qui m'a permis d'avoir accès au terrain de recherche. C'est grâce à votre patience et vos précieux conseils que j'ai réussi à rédiger ce mémoire. Mille mercis.

Merci aux gens de Petit-Saguenay qui ont participé de près et de loin à cette recherche. Sans vous, ce mémoire n'aurait jamais pu être imaginé. En espérant que ce dernier sache vous servir dans vos constants efforts de développement.

Salomé-Marielle Pertzing Hausbourg, bien que ton nom ne figure pas sur la première page de ce mémoire, je tiens à souligner ton énorme contribution à sa rédaction. Que ce soit par ton soutien moral, par tes innombrables heures à lire mes chapitres ou tout simplement par ta présence tout au long de mon parcours, Dankeschön, merci eun' mass', Biloute !

Finalement, merci à tout le monde qui a gravité autour de moi au cours de ces quatre dernières années : Augustine, Jean-Guy, ma famille et les autres.

MERCI.

AVANT-PROPOS

Ce mémoire utilise l'écriture inclusive, afin de favoriser une rédaction libre de toutes discriminations et par souci d'inclusion du genre féminin à la production théorique et empirique de cette recherche.

L'écriture épiciène et la féminisation ont été préconisées comme méthodes de rédaction, appuyées sur le guide de rédaction *Apprendre à nous écrire : guide & politique d'écriture inclusive* (Fitzbay, 2021). La première méthode est un style de « rédaction où l'on ne perçoit pas de noms genrés qui désignent des personnes », alors que la seconde « vise un équilibre lexical entre les femmes et les hommes ainsi qu'une réhabilitation des termes qui désignent les femmes, lesquelles peuvent être invisibilisées par la tendance à utiliser le masculin comme le genre par défaut » (Fitzbay, 2021 : 18-19). L'écriture inclusive priorisée dans ce mémoire s'en tient à l'expression binaire du genre et les citations n'ont pas été genrées par souci de conformité.

INTRODUCTION

Petit-Saguenay est ce qu'on pourrait appeler un village rural classique québécois. Fondé par les mouvements de colonisation de la fin du XIXe siècle de ce qu'on appelle aujourd'hui la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SLSJ), ce village s'est développé à partir des ressources naturelles qui se retrouvent sur son territoire. Les activités économiques associées à l'industrie agroforestière ont alors façonné la vie socioéconomique du village qui était prospère jusqu'à l'aube des années 1980.

Après ces années, son économie a commencé à décliner, tout comme sa population qui ne cesse de décroître. Aujourd'hui, la municipalité est classée comme l'une des plus dévitalisées de la région avec un indice de vitalité économique de -12,23 (ISQ, 2018). Malgré cela, les acteur·trice·s locaux·ales font de constants efforts afin de stabiliser son économie et sa courbe démographique à travers divers projets de développement local : la création du comité de développement économique en 1983 et l'initiative de développement local du projet de revitalisation Rêver le village Petit-Saguenay 2020, les évènements du 100e anniversaire de la paroisse font partie des nombreux exemples recensés dans le milieu. Récemment, l'organisation sociopolitique a quelque peu changé avec la mise en place de dispositifs participatifs tels qu'un budget participatif et des consultations budgétaires. Toutes ces initiatives locales cherchent à valoriser le développement du milieu par l'implication des acteur·trice·s locaux·ales. De ce fait, malgré une trajectoire de développement socioéconomique défavorable sur le plan statistique et un contexte politique désavantageux, Petit-Saguenay reste dynamique. Dès lors, il devient pertinent de décrire comment se caractérise ce dynamisme local et quel est son effet sur le développement du village.

Présenté comme une étude de cas, ce mémoire permet de répondre à ce questionnement. Au premier chapitre, nous présenterons la problématique de recherche à travers les objectifs et les questions spécifiques auxquels elle tente de répondre. Également, il sera question d'exposer le cadre conceptuel avec les trois principaux concepts sur lesquels la problématique s'appuie : la ruralité, la gouvernance locale et la participation. Le deuxième chapitre décrira le contexte de la recherche, la méthodologie et les techniques d'enquête qui ont été utilisées pour produire ce

mémoire. Par la suite, le chapitre trois dressera un portrait de Petit-Saguenay, tant dans ses caractéristiques territoriales et historiques que sociodémographiques et politiques. Quant au quatrième chapitre, il décrira, à l'aide des données recueillies, la culture politique locale. Celle-ci nous permettra de constater la manière dont se structurent les relations et l'organisation sociopolitique de Petit-Saguenay dans son développement. Ces données locales seront ensuite mises en perspective dans le cinquième chapitre. Cela se fera par une lecture de cette culture politique à travers les paradigmes socioéconomiques d'aujourd'hui qui affectent le développement des territoires ruraux. Cette démarche nous permettra d'analyser la trajectoire de développement du village et de voir les relations entre notre cadre conceptuel, les particularités locales et les paradigmes de développement plus globaux. Finalement, une conclusion rappellera les principaux éléments de notre recherche et les résultats qui en découlent.

CHAPITRE 1 : La problématique de recherche

La dévitalisation des communautés rurales est un enjeu de longue date au Québec. Depuis 2002, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH¹) fait un classement de plus de 1 100 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés selon leur vitalité économique. Aujourd'hui, cet instrument statistique mesure la vitalité sur trois principaux indicateurs : le marché du travail, le niveau de vie et le dynamisme démographique (MAMH, 2010). Chacun de ces axes s'articule par des dimensions. Sans toutes les nommer, certaines sont plus significatives que d'autres, notamment dans l'analyse des territoires ruraux : démographie (taux de croissance annuel de la population, nombre d'immigrants admis) ; densité des territoires urbanisés ; accès aux services de proximité ; taux de scolarisation et de formation ; investissement et croissance économique ; indicateurs liés au revenu et à l'emploi (MAMH, 2021). Cet indice se classe en quintiles : alors que le premier quintile regroupe les municipalités ayant la meilleure vitalité économique, le cinquième représente les municipalités les plus dévitalisées. En passant en revue cet indice, on remarque que de nombreuses municipalités dévitalisées sont définies comme rurales (Ladouceur, 2021). Notons qu'au Québec, un territoire est classé comme rural s'il se trouve hors des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ; et s'il a une faible densité démographique, c'est-à-dire moins de 400 habitant·e·s par kilomètre carré (MAMROT, 2013 : 27).

D'autres éléments expliqueraient ce lien entre les territoires ruraux et la dévitalisation, entre autres, concernant la taille démographique et l'âge de la population. D'une part, les statistiques montrent que les municipalités de 1 000 personnes et moins ont deux fois plus de chance d'afficher un indice de vitalité négatif

¹ Depuis 2002, ce ministère a eu plusieurs appellations : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

par rapport aux municipalités ayant une population entre 1 000 et 4 999 habitant·e·s (Ladouceur, 2021). Cela s'explique par les effets qu'exerce la taille démographique sur la trajectoire d'un territoire : une plus grande population amène une diversité d'acteur·trice·s, ce qui favorise l'adaptation face aux défis socioéconomiques. D'autre part, une population vieillissante est vue comme un signe de difficulté des municipalités à renouveler leur population. Par conséquent, cela influence les indices relatifs à la population, au marché du travail et au rapport de dépendance entre les personnes à charge et celles aptes au travail, entre autres (Ladouceur, 2021). Cette réalité crée alors des enjeux associés au développement des territoires québécois, car encore près du quart (23%) de la population québécoise vit en milieu rural (Statistique Canada, 2021a), sans oublier la tendance générale du vieillissement de la population québécoise (ISQ, 2021).

Depuis les critiques du BAEQ dans les années 1970 qui privilégiait un développement selon une vision technocratique du territoire, le développement des municipalités rurales québécoises s'appuie dorénavant davantage sur les ressources locales, qu'elles soient humaines, territoriales ou économiques. Au niveau gouvernemental, plusieurs structures ont été mises en place afin de soutenir cette vision du développement : les conférences régionales des élus (CRÉ), les centres locaux de développement (CLD), le réseau Solidarité rurale du Québec, la politique nationale de la ruralité (PNR), autant de structures facilitant un partenariat entre les instances gouvernementales et les communautés. Toutefois, en 2014, de nouvelles politiques gouvernementales sont venues changer le portrait dans les structures de soutien aux territoires ruraux. Ces changements ont été réalisés par des mesures d'austérités budgétaires mises en place par le gouvernement provincial. Cela a affecté de plusieurs manières les régions du Québec par le démantèlement de structures de développement et des compressions budgétaires de programmes consacrés au soutien des territoires ruraux, tels que ceux nommés plus haut.

Depuis, le gouvernement québécois s'est doté d'une stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Cette stratégie cherche à soutenir les régions à travers les priorités associées à leurs besoins spécifiques. En somme, elle vise une

meilleure gestion du territoire par la prise en compte de ses réalités multiples, afin d’orienter plus efficacement les actions publiques pour chacune des régions administratives, et ce, dans l’objectif d’augmenter les indices de vitalités et favoriser l’occupation des territoires. Pour ce faire, le gouvernement s’appuie sur une collaboration avec divers acteur·trice·s : « La mise en œuvre de la présente stratégie implique la participation de plusieurs acteurs. Elle interpelle d’entrée de jeu les élus municipaux qui par leur action, sont les leaders de l’occupation et de la vitalité de leur territoire » (MAMH, 2022 : 97).

Il y a donc dans cette stratégie un intérêt de concertation permettant à chaque territoire de prendre part à leur développement. Comme il est nommé dans le dernier extrait, les élu·e·s municipaux·ales sont au centre de cette concertation et sont les acteur·trice·s de premières lignes dans les relations avec les sphères gouvernementales. Ce type de politique s’insère dans la lignée d’action publique dite partenariale du gouvernement qui cherche après les années 1970 à « accord[er] une importance accrue à la décentralisation des responsabilités » (MAMH, 2022 : 9) des régions en matière de développement.

Ces actions publiques se font en cohérence avec les politiques néolibérales qui amènent à reconsidérer la manière dont les États administrent leur territoire. Contrairement au paradigme précédent qui valorisait une mainmise de l’État sur les activités socioéconomiques des territoires ruraux, les récentes politiques de développement sont caractérisées par son désengagement (Tremblay, 2019). De manière générale, il est noté que ce paradigme vient inclure le principe de compétition économique dans toutes les sphères sociétales (Bihr, 2011). Dans cette optique, les territoires ruraux sont dorénavant considérés à travers le modèle économique du libre marché : ces dernières doivent agir avec l’aide gouvernementale amoindrie en s’appuyant sur leurs propres ressources (humaines, politiques, économiques) et leur capacité de réseautage (Arpin-Simonneti, 2018 ; Cheshire et al., 2015 ; Laplante, 2018).

Dans cette conjoncture, une grande partie de la littérature scientifique sur la ruralité fait état de l’importance sur les caractères dynamiques et innovants des

communautés rurales dans leur développement. Des facteurs intangibles tels que la gouvernance locale et la participation peuvent alors devenir des facteurs qui influencent la trajectoire de développement d'une communauté rurale (Klein et al., 2015; Klein et al., 2010). Avec une responsabilisation de plus en plus accrue des communautés pour leur développement, la concertation et la participation de divers acteurs locaux dans les prises de décision sont valorisées afin d'augmenter leur pouvoir d'action. À titre d'exemple, des relations de type collaboratif seraient bénéfiques, contrairement à des relations conflictuelles qui pourraient freiner le pouvoir d'action local (Bisson, 2011 ; Jean et Bisson, 2008). Aussi, cette participation que le processus de gouvernance engendre favoriserait le renforcement d'autres éléments intangibles importants dans le développement des communautés : capital social des individus, réflexivité, gestion de conflit, leadership. Pour des municipalités dévitalisées, la gouvernance locale, et la participation qui lui est associée, est donc un moyen de valoriser le peu de ressources (matérielles, sociales, politiques) qu'elles détiennent et de favoriser un processus de revitalisation, c'est-à-dire de manière collective, de prendre conscience des défis à relever, de mobiliser les ressources nécessaires, de faire consensus dans les orientations à prendre, de prendre des mesures et d'évaluer le processus (Vachon, 2011 : 336). Ainsi, ces éléments aideraient à lutter contre les effets structurels contraignants du cycle de dévitalisation des territoires.

Brièvement, ce cycle montre que tous les aspects, qu'ils soient économiques, territoriaux, sociodémographiques et sociopolitiques, peuvent s'influencer entre eux et mener à la dévitalisation continue d'un territoire. À travers cette lecture, les difficultés économiques peuvent engendrer des défis sociodémographiques (exode des jeunes, vieillissement de la population, appauvrissement du capital social, faible taux de scolarité). Cette réalité a par conséquent des effets néfastes sur les aspects sociopolitiques d'un milieu : démobilité, perte de confiance, sclérose du leadership, perte d'intérêt politique, perte de sentiment d'appartenance, notamment. Cette dégradation de ces éléments peut donc amener une mauvaise gestion des ressources locales, menant à une abdication des collectivités, ce qui finalement n'aide en rien aux difficultés économiques nommées au départ (Vachon, 2011 : 349).

Cela étant dit, l'état de la situation actuelle, brièvement discuté plus haut, permet de constater le contexte auquel les communautés rurales québécoises dévitalisées sont confrontées : une conjoncture socioéconomique dictée par des actions publiques néolibérales qui favorisent la responsabilisation des communautés sous forme de partenariat avec les instances publiques, mais également, une certaine inégalité territoriale façonnée par les différences sociodémographiques et le positionnement face aux grands centres urbains qui engendre des effets structurels contraignants pour certaines municipalités (crises économiques successives, restructurations des flux économiques mondiaux, etc.). Il faut donc se questionner sur la manière dont les communautés dévitalisées agissent pour lutter contre ce cycle de dévitalisation. En ces termes, la prise en compte du portrait d'un milieu (histoire, caractéristiques sociodémographiques et sociopolitiques) est importante, car c'est par les spécificités locales que l'on peut analyser les interactions sociales et politiques d'une communauté.

1.1. Objectifs et questions de recherche

L'objectif de ce mémoire va en ce sens en décrivant la manière dont la gouvernance locale s'organise dans un village rural dévitalisé et les impacts que celle-ci peut avoir sur son développement. Cela sera décrit à travers les relations entre les acteur·trice·s locaux·ales du village de Petit-Saguenay en termes de participation aux efforts de développement local. Ainsi, cette recherche veut répondre à cette question générale : *en quoi la tension entre les discours et la pratique sur la participation des acteur·trice·s locaux·ales au développement local peut-elle nous renseigner sur la situation sociopolitique, ainsi que sur la vitalité du village.* Y sont rattachés trois sous-questions qui permettront de répondre à la générale de recherche :

- Qui sont les acteur·trice·s du développement à Petit-Saguenay?
- Quels sont les types de relation qu'ils et elles entretiennent (collaboratives/conflictuelles)?
- Quelles influences ont ces relations sur la trajectoire de développement du village?

Ce sont les questions auxquelles ce mémoire tente de répondre à l'aide du cadre conceptuel suivant.

1.2. Cadre conceptuel

Les prochaines lignes dressent un portrait de la littérature scientifique sur les trois principaux concepts de la recherche : la ruralité, la gouvernance et la participation. Ce cadre conceptuel permet de délimiter les caractéristiques du terrain de recherche (*ruralité*), tout en saisissant les dynamiques relationnelles contemporaines associées au développement (*gouvernance*) à travers les pratiques et les discours sur la *participation*. Une partie est consacrée à chacun de ces concepts, alors qu'une quatrième partie fait objet d'éléments de synthèse. Débutons avec la présentation du premier concept, la ruralité.

1.2.1. La ruralité

Le concept de ruralité ne va pas de soi. En effet, ce dernier est relativement fluide et sa signification s'est transformée au cours des années. Jadis, la ruralité fut souvent synonyme d'agriculture et de société traditionnelle (Beaudry, 2000; Jean, 2000). Étudier les sociétés rurales se résumait alors à comprendre un monde homogène, un mode de vie qui se différençait du mode de vie urbain. Cette vision teintée d'une approche évolutionniste des transformations des sociétés opposait donc le mode de vie moderne, celui des villes, au traditionnel, ancré dans la campagne.

Au Québec, cette vision de la ruralité ne fut pas épargnée. Jusqu'à la fin des années 1960, les histoires du monde rural québécois dépeignaient souvent une réalité paysanne axée sur la tradition et l'autarcie : « Même en présence du marché, l'habitant résiste à la commercialisation et se replie sur la tradition et l'autarcie plutôt que de répondre aux invitations du progrès et du commerce à l'instar de ses voisins anglo-saxons » (Verdun et Roy, 1994 : 7). Un bon exemple de cette construction de la ruralité est celui des écrits d'Horace Miner sur le village de Saint-Denis. Dans son livre *Saint-*

Denis: un village québécois (1985 [1939]), l'anthropologue analyse le monde rural québécois de manière à réconforter l'image homogène de ce qu'est la ruralité à l'époque à travers une société ancrée dans la tradition et ses coutumes.

Aujourd'hui, la ruralité se présente plutôt de manière plurielle ; elle se transforme et s'adapte à travers le temps et les conjonctures, pour finir par être un phénomène complexe. C'est ce qu'écrit le sociologue Bruno Jean : « avec les mutations contemporaines, principalement celles de l'agriculture d'ailleurs, avec l'arrivée de la modernité, le changement social qui affecte les campagnes rend obsolète l'image d'un monde rural immobile » (2000 : 21). Cette entrée de la modernité a même amené des chercheurs à croire la fin de la ruralité. Au Québec, Gérald Fortin est l'un de ceux qui soutenaient cette thèse. Avec les restructurations socioéconomiques du monde rural, Fortin croyait à une uniformisation du mode de vie urbain dans les milieux ruraux, ce qui révélait ainsi la fin de ces espaces (Jean, 2000). Cependant, cette thèse a laissé place à plusieurs autres analyses permettant de voir les transformations de la ruralité de différentes manières.

1.2.1.1. Une analyse plurielle

La ruralité est analysée aujourd'hui à travers plusieurs aspects. Bien qu'il puisse y avoir une pluralité d'approches, les différentes manières d'analyser les territoires ruraux qui seront présentées ne doivent pas être prises comme divergentes. Au contraire, elles doivent être considérées comme complémentaires et servent toutes à la compréhension des phénomènes qui la composent.

Un des éléments présents dans la littérature scientifique est relié à l'économie traditionnelle de ces territoires. La pratique de l'agriculture a souvent été l'une des caractéristiques premières de ces milieux, pensons aux nombreux écrits sur les paysanneries. L'idée du monde rural est alors intimement attachée à un mode de vie basé sur l'exploitation des ressources naturelles d'un territoire comme l'agriculture et la foresterie. Comme l'anthropologue Olivier D'Hont l'écrit,

[u]ne population est rurale en ce que ses membres tirent majoritairement leurs revenus ou satisfont leur subsistance, en tirant parti des ressources – animales, végétales et minérales –

spontanées ou domestiques situées dans leur environnement proche, immédiat. (D'Hont, 2011 : 153)

C'est alors autour de cette économie que s'articulent les spécificités sociales d'un territoire. Il faut toutefois mentionner que l'économie du monde rural s'est diversifiée au cours des dernières décennies. C'est ce que Perrier-Cornet (2017 : 29) remarque : « [d]ésormais loin devant l'agriculture et l'industrie, qui structuraient l'économie rurale, la grande majorité des emplois ruraux relève maintenant d'une tertiarisation de l'économie rurale, alimentée principalement par l'économie résidentielle ou présenteielle ». L'économie reste alors encore un élément important dans l'analyse de la ruralité. À cela s'ajoutent plusieurs autres caractéristiques et phénomènes contemporains.

Les phénomènes urbains contemporains : l'étalement urbain et la périurbanisation

Les transformations de la ruralité se sont fait en parallèle de la perception des territoires. Plusieurs phénomènes, tels que l'étalement urbain et la périurbanisation, ont rendu caduque l'ancienne grille d'analyse opposant les territoires ruraux et urbains, immobilité et mobilité (Perrier-Cornet, 2017). Ce phénomène a fait en sorte de transformer des milieux agricoles en des banlieues ou de nouveaux districts d'une ville. De la sorte, une majorité de citoyen·e·s peuvent habiter ces territoires. Ces phénomènes viennent ajouter à la complexité de la construction de la ruralité.

Ainsi, les dynamiques contemporaines de la ruralité peuvent être catégorisées selon son emplacement territorial face au phénomène de métropolisation. En effet, le rural peut à la fois se retrouver dans les zones à prédominance rurale et dans celle à prédominance urbaine, dès lors on parle de banlieues rurales (Binet et Breton, 2006 : 12). Par conséquent, les dynamiques territoriales sont identifiées par des facteurs quantitatifs. Ces derniers se réfèrent aux zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) en rapport à l'intégration des travailleurs au marché de l'emploi dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) (Binet et Breton, 2006). À travers cette analyse de la ruralité, Binet et Breton classent les municipalités hors RMR

en quatre catégories : les ZIM fortes (moins 30% de navetteurs) ; les modérés (entre 5% et 30%) ; les faibles (entre 0% et 5%) ; et les nulles (aucun navetteur).

À ce type d'analyse vient s'ajouter l'importance des relations entre les territoires ruraux et urbains, ainsi que la mobilité des acteur·trice·s qui habitent le monde rural. Le rural n'est alors plus séparé de l'urbain, mais sont plutôt complémentaires. Comme l'écrivent Turner et Wiber (2009 : 19) : « Toute distinction marquée entre les espaces urbains et ruraux comporte donc un problème compte tenu du fait que les gens se déplacent entre ces espaces et conservent des racines de part et d'autre ». L'accroissement de la mobilité entre la ville et la campagne sera alors un des facteurs de transformations du monde rural contemporain.

Cela s'expliquerait en partie par un autre facteur : celui du pouvoir attractif du territoire comme lieu de résidence des citoyen·e·s (Gagnon, 2008). Chouquer (2011) fait le même constat en écrivant sur l'évolution du concept de ruralité. L'auteur écrit que le phénomène d'urbanisation ne fait pas disparaître pour autant l'intérêt qu'il faut avoir pour les études rurales. Cette situation « ne réduit pas le champ de la ruralité, mais l'augmente au contraire en investissant la nature de fonctionnements, de valeurs et de représentations nouvelles, qui créent et élargissent les formes géographiques et sociales du contact » (Chouquer, 2011 : 9). Au-delà de ces aspects, les activités traditionnellement liées aux mondes urbain et rural tendent également à converger par « la pénétration des influences urbaines dans le monde rural (la ville est alors créatrice de campagnes) et parfois la persistance du rural dans la ville (dans les pratiques agricoles comme dans les constructions sociales) » (Rieutort, 2011 : 50).

Ce type d'analyse nous amène à faire deux constats. Premièrement, au niveau territorial, la ruralité n'est plus perçue à travers un cadre communautaire isolé des centres urbains. Les espaces ruraux se regroupent alors en plusieurs catégories, dépendamment de leur emplacement géographique, leur distance des centres urbains, des types et des fréquences de relations entretenues avec les villes, etc. Deuxièmement, on voit une diversité sociale dans ces espaces. Comme il a été écrit plus haut, les habitant·e·s ne sont plus majoritairement paysan·ne·s, mais sont de tout horizon et de

tout métier. Passons maintenant aux aspects symboliques qui caractérisent le concept de ruralité.

Un construit social caractérisé par la proximité

La ruralité peut également être analysée comme une construction sociale. Ce type d'analyse fait « poindre une approche différente qui propose d'interpréter le domaine rural comme une expérience vécue et non uniquement comme un lieu de production » (Gagnon, 2008 : 170). En ce sens, la ruralité renvoie à une construction symbolique de l'espace vécu. C'est ce que la chercheuse Lindsay Hamilton mentionne en réfléchissant sur le terme de campagne (*countryside*) au Royaume-Uni. Le concept de campagne serait une construction sociale produite par les significations que les acteur·trice·s lui donnent : « Instead of perceiving a clean distinction between places as being either town or country, then, each social setting draws on specific materials and meanings to become somewhere » (Hamilton, 2018 : 301). Selon cette analyse, la campagne, ou la ruralité dans le cas qui nous concerne se réfèrent à une spatialité créée par des interactions sociales et matérielles d'un milieu se distinguant des milieux urbains.

Se situant dans la même lignée, l'analyse de Fortin et Gagnon (2002) ajoute toutefois l'importance de la proximité. Les chercheuses notent l'importance de la manière dont les acteur·trice·s locaux·ales s'identifient au territoire. De la sorte, la ruralité peut être considérée comme une territorialité de proximité : « parler du rural, c'est parler de soi, habitant à cet endroit, ici, maintenant » (Fortin et Gagnon, 2002 : 343). Dans cette approche, le territoire, dans sa signification, est primordial à l'objectivation de la ruralité. Il y aurait donc un aspect symbolique à la ruralité, qui ne se catégorise plus seulement par des statistiques socioéconomiques, mais également par une dimension anthropologique et géographique de l'espace vécu.

Ainsi, comme l'écrit Parent (2011 : 347), ce type d'analyse « inscrit l'individu dans un territoire donné qui n'est pas celui de l'économie politique, mais bien celui de l'expérience sociale, d'une vie concrète de relations entre individus, définie comme un espace social ». Elle permet donc d'interpréter la ruralité davantage de manière holistique et plurielle, à travers le sens que les acteur·trice·s donnent à l'espace vécu

comme spatialité. Par ailleurs, un autre aspect peut se rajouter aux caractéristiques du monde rural et c'est celui lié à l'environnement naturel.

Le rapport à l'environnement

Les aspects environnementaux sont devenus au cours des dernières décennies une facette caractérisant les mondes ruraux. Les caractéristiques écologiques donnent dorénavant une attractivité aux territoires ruraux face aux centres urbains dès lors associés à la surpopulation. C'est dans cette optique que l'on a vu dans les années 1970 un mouvement de retour à la terre (Rieutort, 2011).

L'intégration de l'environnement naturel est devenue une ressource pour ces milieux : « nouveaux espaces ruraux alternatifs comme des secteurs de conservation de la nature, des réserves forestières et hydriques à usage des urbains ou du tourisme et des loisirs locaux, et des sites du patrimoine mondial » (Turner et Wiber, 2009 : 19). De ce fait, ce nouvel aspect est venu modifier à la fois le discours et l'économie de ces territoires. En ce sens, les anthropologues Turner et Wiber mettent en évidence ces éléments dans les phénomènes contemporains que vivent les espaces ruraux. Dans leur analyse, les anthropologues mettent l'importance sur l'interdépendance des phénomènes globaux et locaux. Dans leur analyse, la notion de ruralité est marquée par les discours et phénomènes globaux tels que le mouvement écologique et la marchandisation de la nature. Ceux-ci transforment donc les localités sur plusieurs aspects :

Le milieu rural n'est plus uniquement le lieu de la production agricole, si on doit en donner une quelconque définition spatiale. Ici, les processus de constitution d'échelle transforment la nature en une marchandise mesurable, mais aussi en une catégorie morale et spirituelle incommensurable. La construction de l'environnement fait l'objet d'une compétition de plus en plus féroce, tout comme la construction des concepts du rural (Turner et Wiber, 2009 : 20).

À la lumière de l'économie traditionnelle comme l'agriculture et la foresterie ont été dans le passé, la notion d'écologie façonne maintenant la trajectoire des territoires.

En somme

Il y a donc dans l'analyse de la ruralité un changement d'idéologie dominante qui s'opère. Jadis considérée à travers des milieux homogènes et statiques, la ruralité est dorénavant interprétée dans sa pluralité. Bruno Jean décrit l'évolution qu'a eu le terme à travers les années : « [l]e discours sociologique fait écho à cette représentation populaire en parlant jadis du rural comme des communautés traditionnelles, des « folk societies », et maintenant comme des « non-metropolitan areas », c'est-à-dire des territoires dont la dynamique de développement est déterminée par la distance aux métropoles » (Jean, 2000 : 663).

Dans la même lignée, Serge Gagnon (2008) ressort trois facteurs qui résument les transformations de la ruralité d'aujourd'hui. Le premier se réfère à l'attractivité du paysage. Cela s'observe de plus en plus par la valorisation économique du secteur récréotouristique dans les municipalités. Le deuxième facteur est son attractivité comme lieu de résidence des citoyen·e·s. Ceci mène au troisième facteur qui est l'accroissement de la mobilité entre la ville et la campagne. Ces nouveaux facteurs, comme l'écrit Gagnon (2008 : 170), renvoient « une approche différente qui propose d'interpréter le domaine rural comme une expérience vécue et non uniquement comme un lieu de production ». Il y a donc dans le concept de ruralité toute une réalité en constante transformation. C'est sur ces transformations qu'une grande partie des écrits analysent la ruralité, et ce, à travers le spectre du développement local.

1.2.1.2. Le développement local comme un phénomène social

Jusqu'à présent, la discussion sur la ruralité a mis en exergue une réalité plurielle des territoires que l'on identifie comme ruraux. Il a été mentionné que ces espaces sont traversés par plusieurs phénomènes sociaux, politiques, géographiques et économiques leur donnant leur particularité. De cette manière, la ruralité se voit comme une notion en mouvement et qui fluctue continuellement. Il est alors pertinent d'analyser ces changements et les actions qui y sont prises sous le prisme du développement.

Cette analyse s'appuie sur l'aspect territorial de la ruralité. Le territoire local doit être perçu « en tant que plate-forme à partir de laquelle une collectivité locale peut répondre à la globalisation économique, innover socialement et inverser le cycle de la

fragilisation impulsé par la globalisation » (Klein, 2008 : 323). Les espaces ruraux deviennent ainsi des lieux où se matérialisent les phénomènes sociaux, politiques et économiques contemporains (Divay et Belley, 2012 ; Ghorra-Gobin et Reghezza, 2016). Or, tous les espaces ne sont pas affectés de la même manière. Au-delà des éléments conjoncturels qui les traversent (fluctuation du marché, politique gouvernementale, crise sanitaire, etc.), plusieurs font face à des défis structurels contraignants menant à la dévitalisation de leur milieu ; alors que les uns se portent bien, d'autres peinent à maintenir leur population et conserver leurs services. De cette manière, les communautés rurales doivent dorénavant se positionner et s'ajuster à ces phénomènes qui traversent leur territoire, ce qui amène à transformer leur pratique de développement (Tremblay, 2016).

Cette analyse conduit à mettre en évidence le processus de développement comme manière de répondre aux défis dont les territoires font face. Dans cette approche, le développement est vu comme « un phénomène social comme un autre, comme un lieu de confrontations de représentations et de pratiques » (Olivier de Sardan, 2017 : 8). Cette définition du développement s'écarte donc de l'aspect économique, en termes de marché et de croissance, pour s'ancrer dans les notions de communauté et de collectivité. Dans une perspective d'améliorer le bien-être des communautés locales, les processus sociaux et humains deviennent une caractéristique importante à la compréhension de ce phénomène social. Ainsi, la prise en compte des relations sociales et des institutions locales sont essentielles à la compréhension (Moulaert et Nussbaumer, 2008 : 83-85). Plus précisément, la recherche portant sur la ruralité prend la notion de *développement local* comme un phénomène qui « s'érige [...] comme une réaction sociale face à la crise, [...] comme le début d'un processus cyclique qui instaure une dynamique de développement basée sur l'initiative locale et la mobilisation d'actifs endogènes et exogènes » (Klein, 2008 : 324). Ce type d'analyse permet alors de mettre en évidence les particularités de chaque milieu à travers les actions relatives au développement local.

En s'appuyant sur les mouvements sociaux, le sociologue Raymond Beaudry analyse le monde rural à travers ce phénomène social qui traverse les territoires ruraux. Pour l'auteur, ces territoires, tout comme les mouvements sociaux qui leur sont

associés, peuvent être analysés dans le changement de paradigme de la modernité à la postmodernité. « Ces transformations s'expriment d'abord dans le passage de l'identité territoriale régionale à l'identité territoriale locale, d'une responsabilité étatique à une responsabilité individuelle, d'un mode d'action qui priorise l'organisation à un mode d'action qui priorise la valorisation et les besoins des personnes » (Beaudry, 2000 : 8). Il y a là une prédominance du grand « Je » aux dépens du grand « Nous », jadis perçu dans les mouvements sociaux. Ce qui résume les changements de la globalisation sur les territoires ruraux.

Dans cette analyse, Beaudry amène un autre aspect lié au changement dans le discours et la réalité des collectivités rurales, soit celui rattaché au rôle des acteur·trice·s locaux·ales dans le développement de leur territoire. L'auteur marque l'impact des changements contemporains qui s'instaurent dans la ruralité. Tous ces changements amènent de nouvelles dynamiques sociales et politiques dans ces espaces. Comme il l'écrit, « [l]e territoire n'est plus un lieu où se réalisent les espoirs communs, mais devient un ensemble de réseaux de personnes dont le développement dépend des capacités d'interaction pragmatique de chacune d'entre elles [...] et où les rapports sont médiatisés par les capacités entrepreneuriales des personnes » (Beaudry, 2000 : 287). Ces nouvelles dynamiques incitent donc à valoriser les pouvoirs d'actions individuels, aux dépens du collectif. Cela rend d'autant plus primordiales les bonnes relations entre chacun et chacune dans le développement.

Il y aurait donc un lien à faire entre les spécificités d'un territoire rural et la manière dont il s'organise dans sa réponse aux défis auxquels il est confronté. Pour reprendre les mots de Jean (2012 : 657), il y a un « lien causal entre l'identité rurale d'un territoire donné, le type de rapport au territoire qui s'y est forgé au cours de l'histoire longue, le mode de régulation sociale, le type de gouvernance et, finalement, le modèle de développement territorial qu'on peut retrouver sur ce territoire ». Sur ce dernier point, Jean révèle trois grands types de modèles de développement rural qui influencent à leur manière les collectivités : celui qui s'appuie sur l'entrepreneuriat et la main-d'œuvre locale comme modèle de développement ; celui misant sur les grandes entreprises, où la population est principalement ouvrière ; et enfin le modèle basé sur l'État, s'appuyant sur une économie récréotouristique, où la majorité des emplois sont

liés au domaine gouvernemental. Pour le sociologue, chacun de ces modèles façonne les spécificités des modes d'action locaux observés dans les communautés rurales.

En somme, les façons dont les communautés s'organisent pour le développement de leur territoire viennent s'ajouter aux spécificités qui les caractérisent.

1.2.1.3. La ruralité dans ce mémoire

Les éléments présentés plus haut permettent de constater que le concept de ruralité est en constante transformation. Son analyse doit se faire autant à travers les phénomènes conjoncturels dans lesquels il s'insère qu'à partir des spécificités territoriales qui lui sont associées. On note alors que ce concept ne se définit pas de la même manière d'une époque à l'autre et d'un territoire à l'autre. Ainsi, il est pertinent de se référer davantage aux territoires ruraux pour faire ressortir l'hétérogénéité du concept.

Les territoires ruraux se définissent aujourd'hui par une multitude de caractéristiques que ce soit l'emplacement géographique, la relation avec les centres urbains, la diversité des populations qui y habitent, le type d'économie sur lequel ils s'appuient, etc. Ces caractéristiques déterminent les spécificités de chaque territoire qui se présente comme un espace vécu et conçu par son rapport avec la nature et la proximité des communautés qui y résident.

Or, ces spécificités font en sorte que les divers phénomènes conjoncturels n'affectent pas tous les territoires de la même manière. Certains territoires ruraux se mesurent à des défis structurels contraignants qui mènent à la dévitalisation des milieux. La manière dont s'organisent les communautés qui habitent ces territoires devient alors une autre spécificité qui les caractérise. Cela introduit l'importance du phénomène sociopolitique, représenté ici par le développement local, dans la compréhension des spécificités associées à chaque territoire rural, et ce, au-delà des indices statistiques et géographiques. C'est sur cet aspect que ce mémoire s'appuie, en axant les données sur les spécificités sociopolitiques des territoires ruraux dévitalisés. Cela donne donc de l'importance aux relations sociales et aux institutions locales dans l'analyse. Ces éléments sociopolitiques sont représentés par les concepts de

gouvernance locale et de participation, tous deux intimement liés au développement des territoires ruraux. Continuons donc par la présentation du concept de gouvernance locale.

1.2.2. La gouvernance

Le terme gouvernance date de plusieurs décennies. Au moyen âge, « gouverne », « gouvernement » et « gouvernance » étaient synonymes, se référant à l'action de piloter quelque chose (Loredo, 2011). En 1840, le roi Charles-Albert de Piémont-Sardaigne utilisait déjà, ce qu'il appelait à l'époque, le *buon governo* (la bonne gouvernance). Ce terme est revenu dans les années 1980 par son utilisation par la Banque mondiale pour le développement des pays du Sud, sous ce qu'on connaît aujourd'hui comme la « bonne gouvernance » : un moyen de pallier les difficultés gouvernementales par une meilleure gestion publique et l'ouverture à une vision libérale donnant forme à une économie de marché (Hermet, 2005 : 29). Depuis, l'utilisation de cette notion est relativement courante. Un tour d'horizon de son utilisation est donc primordial afin de mieux comprendre le concept de gouvernance locale, mais également pour voir dans quelle mesure il est porteur d'une réalité sociale, économique et politique contemporaine.

1.2.2.1. Crise de l'État moderne, efficience et décentralisation

La gouvernance, dans le sens contemporain du terme, est d'abord et avant tout une notion du champ de l'économie se rapportant à l'efficacité et au rendement des relations entre divers·ses acteur·trice·s. Dans un monde de plus en plus complexe, la gouvernance est un moyen efficace de rallier les forces de milieux convergents en vue d'un objectif commun (Paquet, 2011).

Ce concept est également utilisé pour expliquer un changement de garde associé à la souveraineté étatique moderne. « Tandis que la souveraineté est une dimension fondamentale de la politique dans ses rapports à l'autorité, la gouvernance est un

procédé ou une technique de coordination, de négociation et de prise de décisions » (Kazancigil, 2005 : 53). À cela, Prud'homme (2005 : 99) ajoute que la gouvernance, comme système de gestion, est liée à une vague de modernisation politique. Conséquemment, de nouvelles formes d'accès à la prise de décision doivent être mises en place. Pour Prud'homme, cela se fait par l' « infusion de nouvelles valeurs tant dans le secteur public que dans la société ».

La gouvernance s'insère également à travers des changements associés à la démocratie représentative. Pour ajouter à cela, Rousseau (2005) amène l'élément technique que peut avoir cette notion. « Ainsi considérée, la gouvernance serait la technique ou encore le mode de conduite des affaires publiques qui accompagne la réforme de l'État, technique dont l'un des effets serait d'accélérer et/ou de consolider le processus de démocratisation » (Rousseau, 2005 : 120). Il y a donc dans cette manière de voir la gouvernance un effet de réforme s'appuyant sur la participation et la concertation de la société civile pour une meilleure gestion de l'appareil étatique. Dans ce cas, l'État change de rôle en laissant plus de pouvoir au secteur privé et à la société civile (Albagli, 2003 : 43).

Suivant cette analyse, Ambert et Mochtari (2003) notent que la gouvernance est liée à l'efficacité des politiques publiques et à la prise en compte des intérêts citoyens. Ce terme renvoie donc à un rapprochement entre l'État et les citoyens pour une plus grande efficacité des politiques publiques. Ainsi, « la décentralisation qui se traduit par la mise en place de pouvoirs locaux, ne remet pas en cause la légitimité du « centre », mais donne naissance à une nouvelle légitimité » (Ambert et Mochtari, 2003 :102). Ainsi, la gouvernance dans le sens de la décentralisation, à travers les politiques publiques, amène l'État à diffuser son pouvoir vers les collectivités locales, jadis exclues de l'ancien couple État-marché (Lévesque, 2004).

Il y a également dans ces intérêts de décentralisation des enjeux reliés aux changements de réalité sociale qui en découlent. Sur ce point, la littérature scientifique sur la gouvernance montre un intérêt envers ces changements en rapport aux nouveaux contextes contemporains. Hamel et Jouve (2006 : 33) écrivent alors qu'au sens général du terme, l'utilisation de la gouvernance est liée à de nouvelles pratiques collectives et

de nouvelles formes d'actions publiques qui ne « reposeraient plus sur la domination et la violence légitime [...], mais sur des négociations entre acteurs économiques, sociaux et politiques, voire sur un partenariat fondé sur des principes éthiques et moraux ». Ce changement se rapproche des distinctions observées entre le mode d'action de contestation, issue de l'ancienne forme d'action publique nommée par Hamel et Jouve, et celui de concertation liée à la gouvernance. Ces deux types de relations seraient difficilement réconciliables, alors que la contestation brimerait le processus de gouvernance, qui quant à elle, tend à intégrer les protestataires dans un partenariat. (Fung et Wright, 2005 ; Walters, 2004).

Le politologue Denis Saint-Martin ajoute que la gouvernance serait une réponse aux nouveaux besoins sociaux qui modifient le rapport entre l'État et la société civile (2005 : 91). Ainsi selon l'auteur, « la gouvernance est liée à la volonté de développer le capital social et de créer les conditions sociales nécessaires à une activité économique et politique efficace » (Saint-Martin, 2005 : 92). À ce niveau, la notion de gouvernance tend à devenir plurielle ; chaque période historique et chaque État peuvent être caractérisés par un modèle de gouvernance (Bouchard, Lévesque et St-Pierre, 2005; Lévesque, 2004) ou un mode de gouverner (Côté, 2017). Cela influence alors les interactions et la place des acteur·trice·s impliqué·e·s dans les processus décisionnels. Chaque type de gouvernance est donc caractérisé par la manière dont les instances publiques ont modelé leurs relations avec le secteur privé et associatif.

À la lumière de ces écrits, la gouvernance devient une manière dont l'État administre son pouvoir à travers les relations qu'elle entretient avec les groupes ciblés. Il faut dire que cette approche de la gouvernance plus générale est axée sur l'État et ne considère guère les actions prises localement. Cependant, elle n'est pas sans intérêt. Cette idée du terme rattachée à un changement sociopolitique est importante à prendre en considération. À une échelle locale, le terme de gouvernance ne se détache pas de ce changement des éléments présentés ci-haut. Toutefois, une analyse plus localisée du terme vient mettre de l'importance sur les réseaux de proximité et relationnels d'un lieu donné.

1.2.2.2. La gouvernance locale et les *can-do communities*

Les dernières lignes ont dressé un portrait général de la gouvernance, principalement axé sur l'acteur étatique. Cependant, cette vision colle peu à une approche associée au développement des communautés rurales. Toutefois, elle demeure pertinente dans la mesure où elle décèle le contexte global de l'émergence du terme. Elle met également en évidence les rapports sociopolitiques entre les trois secteurs traditionnels qui se retrouvent dans ce concept, c'est-à-dire le public, le privé et la société civile. Pour transposer le concept de la gouvernance à travers une logique de développement des communautés, faut-il alors recentrer les relations et les rapports de pouvoir à un niveau plus local que celui de l'État? L'analyse de l'anthropologue Robyn Eversole (2011) répond en partie à la question. Par son approche ethnographique, l'anthropologue fait ressortir les spécificités des deux niveaux de gouvernance, soit celle étatique et celle locale. Selon elle, cette différence va au-delà de l'échelle d'analyse : « The disconnect between the way communities work and the way government works is cultural and institutional rather than merely spatial » (Eversole, 2011: 66). Eversole amène alors une nuance à la littérature par la distinction de deux cultures de gouvernance : celle bureaucratique et celle locale. La première se caractérise par les politiques publiques gouvernementales, tandis que la deuxième réfère aux manières dont les communautés locales se prennent en main pour leur développement.

Cette culture organisationnelle locale est ce que l'anthropologue nomme les *can-do-communities* (CDCs). Ce terme décrit la fierté que ressent une communauté à se mobiliser et à mettre en œuvre des initiatives locales qui permettent des changements concrets sur le territoire. Les *can-do-communities* se matérialisent souvent dans l'imaginaire social local et dans la représentation d'une communauté forte qui soutient, souvent à travers des liens informels, le tissu social et économique local (2011 : 60). Ces liens se remarquent dans la proximité entre les acteurs locaux ; le voisinage ou les liens d'amitié sont souvent valorisés aux dépens des services plus formels offerts sur le territoire. Les *can-do-communities* sont aussi caractérisées par une forte implication bénévole dans les différents comités ou associations. Cette implication est souvent

l'une des seules manières de pérenniser les structures d'implication locales et de mettre en place des initiatives de développement (Eversole, 2011 : 61). Cela peut avoir comme effet d'augmenter le capital social des individus dans le milieu qui, par le réseautage et l'augmentation des capacités des acteur·trice·s impliqués·e·s, devient un facteur de résilience important des communautés (Cheshire, 2015).

Les communautés locales ont donc une manière de s'organiser qui se distingue de l'appareil étatique. Cela se traduit à travers les règles informelles et les relations de confiance façonnées par les normes socioculturelles locales :

Community-based processes, on the other hand, represent different ways of governing: personal and relational, based on networks of trust and influence, informal rules and norms, enforcement via social pressure, and work done primarily by unpaid volunteers with a personal stake in the outcome. (Eversole, 2011 : 65)

Transposée à ce terme, la gouvernance perd quelque peu son trait institutionnel pour laisser place à des aspects territoriaux et relationnels. Elle n'est donc plus simplement une nouvelle manière d'administrer le pouvoir, mais un élément intangible du développement des collectivités. Ce type d'analyse est intéressant du fait qu'il nous ramène à l'importance de prendre en considération des éléments informels d'un milieu afin de mieux cerner les enjeux de développement. Eversole (2011: 61) en nomme quelques-uns : « the role of personal relationships (good and bad), networks, informal arrangements, local shared values, and geographic, historical and cultural particularities in defining protocols, opportunities, limitations, and catalysts for action in rural commun ». L'approche de l'anthropologue nous aide donc à distinguer la gouvernance étatique et la gouvernance locale. Cette dernière se distingue par les particularités socioculturelles d'un milieu dans lesquelles elle s'insère.

Cette avenue est également abordée dans la modélisation que Divay et Belley (2012) font de la gouvernance locale. Les chercheurs décomposent le local en deux faces imbriquées l'une à l'autre: celle matérielle et celle actionnelle. La première peut se résumer par son caractère structurel, où l'on trouve tous les éléments physiques, fonctionnels et organisationnels du milieu. C'est dans celle-ci que se cristallisent les effets de mouvements de la face actionnelle. Cette dernière s'inscrit quant à elle dans les actions collectives à travers les idées, les valeurs, les compétences et les intérêts des

acteurs locaux (Divay et Belley, 2012). La gouvernance locale s'analyserait alors à travers ces diverses faces et dans la relation entre ces acteur·trice·s dans la construction d'un projet commun. Cela permet d'intégrer à l'analyse une conception holistique et dédoublée de la gouvernance, mettant autant d'importance sur les projets concrets que sur les processus sociaux marqués par la mouvance territoriale. Dans cette optique, chaque décision individuelle ou collective compte : « [l]'effet cumulatif d'une myriade de micro-décisions imprime au bout d'un certain temps des orientations aussi nettement que certains investissements majeurs ou que certaines initiatives individuelles marquantes » (Divay et Belley, 2012 : 11). Cela permet d'ajouter les dynamiques évolutives du milieu à l'analyse de la gouvernance locale : aspect identitaire, mobilité de la population, investissement social, économique et politique des acteur·trice·s. Voyons maintenant ce que d'autres écrivent quant aux façons dont la gouvernance locale peut s'intégrer dans les milieux.

Les modes de gouvernance locale et la culture politique

À ce niveau plus local du concept, d'autres chercheur·euse·s mettent l'accent sur des modes de gouvernance pour distinguer les formes d'organisation des communautés. Autrement dit, comment les spécificités locales caractérisent la gouvernance locale? Pour commencer, Valade, Paquin et Divay (2013) discutent de la gouvernance partagée. Celle-ci est portée par des valeurs fondamentales telles que les idéologies de démocratie participative et délibérative. Les acteur·trice·s dont il est question dans ce mode de gouvernance sont principalement issus de la société civile et du marché intégré dans la prise de décision publique.

Pour Bruno Jean et Luc Bisson, on peut distinguer deux grands modes de gouvernance dans les espaces ruraux : la gouvernance partenariale et la gouvernance monopolisée. Le premier mode « désigne un modèle [...] efficient où se manifeste un équilibre dans la participation à la prise de décision sur les affaires locales entre les trois grandes forces présentes localement, soit le pouvoir politique local, le secteur privé et la société civile » (Jean et Bisson, 2008 : 540). Le premier secteur représente tout ce qui a trait à la politique municipale. Le deuxième englobe les entrepreneurs·es

et les entreprises. Finalement, le pouvoir de la société civile est celui exercé par les organismes locaux, la collectivité, les associations et les mouvements sociaux (Jean et Bisson, 2008; Morin, 2005). Cette gouvernance partenariale serait associée à une conscientisation de la société civile aux enjeux du territoire. Par conséquent, elle veut faire partie intégrante des processus décisionnels. Pour eux, l'entrée en jeu de la société civile amène une nouvelle dynamique au niveau local et où l'efficacité de celle-ci se trouverait dans la capacité des acteur·trice·s locaux·ales à « transcender leurs intérêts particuliers pour le bien général de leur communauté lors de prise de décisions sur la gestion des affaires locales. » (Jean et Bisson, 2008 : 542) Ainsi et du même fait, les objectifs liés au développement ne sont plus imposés par un seul secteur, mais convenus par une diversité d'acteur·trice·s.

Le mode de gouvernance monopolisée quant à lui se différencie par la relation entre les secteurs. Aussi nommé "traditionnel", ce mode est caractérisé par la monopolisation des pouvoirs par le milieu politique et économique (Jean et Bisson, 2008). Dans ce cas, il peut y avoir alors un manque d'interaction constructive entre les trois secteurs de gouvernance locale. C'est-à-dire que les relations observées sont pour la plupart caractérisées par les conflits et la division au sein de la collectivité ciblée (Bisson, 2011 : 382). Contrairement à la gouvernance partenariale qui devient un atout au développement, celle monopolisée peut gêner le mode d'action locale.

Pour les identifier, il faut chercher à savoir qui détient le pouvoir, comment ce pouvoir est légitimé, quels dispositifs sont mis en place pour la prise de décision, ainsi que comprendre les raisons et les effets des différentes décisions prises par les parties prenantes (Jean et Bisson, 2008 : 544). Ces questions permettent d'identifier la place et le rôle qu'occupe chaque secteur de la gouvernance locale, « car c'est dans le cadre de cette dynamique d'acteur que s'élaborent, se planifient, s'organisent et se mettent en place les différents projets dans la communauté » (Jean et Bisson, 2008 : 546).

Les modes de gouvernance locale distinguée ci-haut ne sont pas les seuls qui peuvent être présents dans une localité. L'anthropologue Olivier de Sardan (2011), se basant sur des observations en Afrique de l'Ouest, en relève d'autres : la chefferie, l'association, le municipal, le bureaucratique, le parrainage et le religieux, notamment.

Il décrit ces modes de gouvernance comme suit : « as any organised method of delivering public or collective services and goods according to specific logics and norms, and to specific forms of authority » (2011 : 22). En somme, ce qu'explique Olivier de Sardan est qu'une pluralité de formes d'autorité peut cohabiter sur un territoire, ce qui peut affecter la manière dont le leadership se matérialise dans un milieu. Elle se justifie par une accumulation de ces modes à travers les années. Ainsi, l'intégration d'un nouveau mode de gouvernance, comme l'indique l'anthropologue, ne vient pas annuler les autres, mais vient plutôt se superposer au portrait sociopolitique du milieu:

when a new form of political authority is set up (either by the state or by development agencies) it does not substitute for the layers of institutionality already in place but adds to them. This is what gives a village power structure its polycephalous character. (Olivier de Sardan, 2011: 23).

Ainsi, l'anthropologue vient mettre l'importance d'analyser les aspects sociohistoriques d'un endroit afin de mieux comprendre sa gouvernance locale, ou ce qu'il nomme la culture politique locale (local political culture). Cela signifie pour lui, en dehors de toute analyse culturaliste, « a set of shared modern practices and representations relating to the practical operation of modes of local governance in specific local arenas » (Olivier de Sardan, 2011 : 29). Prendre en considération la culture politique locale amène alors à ramener le processus de gouvernance à travers les spécificités qui organisent la mobilisation et la formation d'opinions individuelles et collectives d'un milieu, et ce, par leurs significations et leurs styles d'action (Litcherman et Cefai, 2006 : 392). Car comme l'écrit Walters (2004), le processus général de gouvernance a tendance à inclure une diversité d'acteur·trice·s en des groupes de sujet distincts, souvent compris en tant que communautés, partenaires ou parties prenantes. On a vu que dans le cas de la gouvernance locale, les parties prenantes sont d'abord regroupées en secteur caractérisé par le statut socioéconomique des acteur·trice·s. Or l'idée de culture politique vient en quelque sorte recadrer ces catégories, en les relativisant à travers les normes locales.

Pour aller au-delà de ces catégories, la notion des groupes stratégiques est utile à la compréhension de la culture politique. Cette notion renvoie à des groupes virtuels se

composant selon leur logique et leurs intérêts autour d'actions locales (Olivier de Sardan, 2017). Les groupes stratégiques se caractérisent alors selon les contextes et les problèmes donnés : statut socioéconomique, sexe, âge, parenté, vision de développement. De cette manière, cette métaphore fait ressortir une complexité de rapports relationnels ancrés dans le contexte socioculturel d'une localité. Dans la même lignée, les lieux de discussion et de concertation peuvent être décrits plus largement comme des arènes politiques, c'est-à-dire des lieux « de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs » (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1994 :3). Cette autre métaphore permet de voir les jeux de pouvoir dans les lieux, les événements locaux et les dispositifs de participation. Elle renvoie à l'importance de prendre en compte l'interaction entre des acteur·trice·s d'un milieu et d'aller au-delà des discours populaires. Comme l'écrivent Olivier de Sardan et Bierschenk (1994 : 3) : « [i]dentifier les conflits, c'est aussi un moyen d'aller au-delà de la façade consensuelle et de la mise en scène en direction de l'extérieur que les acteurs d'une société locale proposent souvent à l'intervenant ou au chercheur extérieur ». Ces deux dernières notions se présentent donc comme des outils d'analyse qui permettent une compréhension holistique de l'organisation sociopolitique d'un milieu. Elles la favorisent entre autres en décelant les spécificités relatives à la culture politique locale et en ouvrant la réflexion sur les conflits et les enjeux de pouvoir présent dans la gouvernance (Hamel, 2001).

La gouvernance locale ainsi analysée reflète une réalité socioanthropologique spécifique qui « conduit à interroger les institutions, les relations, les pratiques, les conceptions et les agents qui leur sont associés » (Bezzerra, 2004 : 66). De cette manière, les relations informelles, c'est-à-dire celles qui se construisent à travers les normes socioculturelles locales, constituent des éléments importants dans la compréhension de la trajectoire de développement d'un territoire. Car c'est à partir des normes issues du contexte sociohistorique que s'identifient les acteur·trice·s d'un milieu et leur relation. D'ailleurs, ces éléments peuvent venir agir sur les atouts et le renforcement des capacités d'un milieu, important dans le développement des communautés.

Un atout au mode d'action locale

Il est noté dans la littérature scientifique que les relations qui émanent du processus de gouvernance locale peuvent exercer une influence sur la mise en action des communautés rurales. Le fait de rassembler des parties prenantes, issues de statuts socioéconomiques divergents (secteur de gouvernance) ou de la culture politique locale (groupes stratégiques), dans les espaces décisionnels agirait sur les capacités des acteur·trice·s (Akartit, 2013). Ainsi dit, la manière dont se matérialise la gouvernance locale peut devenir un aspect important du développement des communautés rurales dévitalisées, car souvent la pérennité des initiatives repose sur le partage de la responsabilité décisionnelle entre les parties prenantes. Comme l'écrit Tremblay (2016), une forte interrelation entre ces trois sphères favorise plusieurs facteurs de réussite des initiatives. Elle amène entre autres la circulation d'information et la mutualisation des expertises et des expériences, essentielle aux renforcements des capacités des communautés (Jean et Bisson, 2008 ; Morin, 2005). La mobilisation citoyenne, tout comme la collaboration entre les multiples leaders, favorise alors une cohésion sociale et du même coup les relations de concertation relatives à la gouvernance.

La collaboration entre les leaders peut de ce fait être analysée à partir de la notion de leadership partagé. Cette notion renvoie à un type de leadership se définissant par un partage de responsabilité entre plusieurs acteur·trice·s issu·e·s d'organisations et de champs d'action différents (Klein et al, 2016). Cela « rend alors possible la gestion à la fois de l'information et de la prise de décision, le plus possible dans une perspective partenariale alimentée et sentie » (Valade et al., 2013 : 143). Cela donne lieu à un système relationnel permettant une plus grande dynamique collective en allant au-delà des enjeux opérationnels pour un intérêt commun ; les parties prenantes sont donc portées à passer par-dessus leurs intérêts particuliers, ce qui favorise encore une fois la cohésion sociale, ainsi que la création des lieux de discussion et de consultation (Tremblay, 2016). Ainsi analysés, ces acteur·trice·s peuvent être perçu·e·s comme des courtiers de développement (*brokers*), c'est-à-dire qu'elles et ils permettent de créer des ponts entre les secteurs de gouvernance et les groupes stratégiques locaux (Koster, 2019).

Par ailleurs, ces lieux de discussions, aussi représentés par la métaphore d'arène, peuvent aider aux transferts d'information dans une communauté et contribuer au renforcement d'une réflexivité locale (Tremblay, 2016; Valade et al., 2013). Cela s'observe par le regroupement d'acteur·trice·s « qui, par un effet de miroir, [peuvent] à la fois 'voir' leur village, lui donner forme à travers leurs échanges et le projeter dans le futur » (Klein et al., 2016 : 146). Cet élément est possible à acquérir dans la mesure où il y a un espace commun permettant les dialogues, les délibérations et les échanges. Cela aiderait également, dans une optique de résultat, à un renforcement de la confiance entre les parties prenantes rattachées à la gouvernance (Paquet, 2011).

Il y a donc dans ce concept des dynamiques liées au renforcement des capacités d'une communauté, notamment dans l'interaction entre les leaders, la création de lieux de participation favorisant la concertation et la résolution de conflit, ainsi qu'à la réflexion collective de l'avenir d'un territoire, autant d'éléments intangibles permettant les efforts de revitalisation des communautés rurales.

1.2.2.3. La gouvernance dans ce mémoire

La revue de littérature sur la gouvernance nous a fait voir que ce concept peut d'abord se traduire en un partage de pouvoir lors d'un processus décisionnel, cherchant à inclure des acteur·trice·s de divers horizons afin d'arriver à un consensus. Traditionnellement, trois secteurs y sont associés : le public, le privé et la société civile. La représentation de ces secteurs, ainsi que leur relation, diffère selon l'échelle d'analyse. Au sens large, la gouvernance est parfois rattachée à un niveau national et étatique. Ce mémoire se concentre plutôt sur la gouvernance locale, soit sur les types de relation observés dans une communauté rurale. À ce niveau, les relations s'analysent à travers la manière dont l'administration municipale intègre les acteur·trice·s économiques, les représentant·e·s du tissu associatif et les citoyen·ne·s dans la prise de décision.

Ce changement d'échelle amène à considérer les spécificités locales dans l'analyse. Les éléments relatifs à la gouvernance locale s'insèrent dans un contexte sociohistorique et une culture politique propre à une collectivité. Ces particularités amènent à observer la manière dont se matérialise la gouvernance locale sur un

territoire : type de leadership, gestion des tensions, catégorisation des groupes stratégiques et des arènes politiques, manière de participer, choix des dispositifs participatifs, etc. Pour ainsi dire, les trois secteurs dits formels de gouvernance (public, privé et société civile) doivent être relativisés à travers les aspects dits informels (groupes stratégiques), soit ceux basés sur les normes socioculturelles locales.

En ce sens, la gouvernance locale ouvre une analyse plus précise sur le fonctionnement et les modes d'action utilisés par les communautés rurales pour répondre aux défis associés au développement local. Ce sont alors les relations sociopolitiques et les institutions locales qui sont mises de l'avant à travers ce concept, ce qui permet de déceler les aspects intangibles rattachés au processus (renforcement des capacités, leadership, gestion de conflits, réflexivité). En somme, la gouvernance locale dans ce mémoire est définie comme un mode de gestion locale spécifique, établie par une culture politique locale, qui, par la participation de diverses parties prenantes, permet une mise en action commune et concertée.

1.2.3. La participation

La participation est un concept utilisé dans plusieurs sens. Comme l'écrit Cornwall (2008 : 269) : « 'participation' can be used to evoke – and to signify – almost anything that involves people. As such, it can easily be reframed to meet almost any demand made of it ». En ces termes, ce concept renvoie à une fonction « parapluie ». Sur le plan sociologique, la participation vient intégrer la pratique identifiée à la vie associative et à l'appartenance d'une société ou d'une culture (Godbout, 1983 : 34). Cette vision réfère alors à l'idée d'être membre d'un groupe, de participer à la vie d'une communauté comme par le bénévolat, par exemple. Sur le plan politique et organisationnel, Godbout définit la participation comme un « processus d'échange volontaire entre une organisation qui accorde un certain degré de pouvoir aux personnes touchées par elle et ces personnes, qui acceptent en retour un certain degré de mobilisation en faveur de l'organisation » (Godbout, 1983 : 40). Les rapports de pouvoir sont donc au centre de cette vision. Cette pratique peut donc se rattacher à la notion de participation publique qui s'analyse par l'intégration d'acteur·trice·s qui ne

détiennent pas le pouvoir dans un dispositif quelconque (Gourgues, 2013). Pour mieux la cerner, on doit considérer les rapports de pouvoir qui la traversent, entre autres par les liens de domination, ainsi que le contrôle et la résistance.

De la sorte, il faut être attentif aux contextes et aux objectifs auxquels la participation est désignée. Ce questionnement reflète sommairement la dichotomie qu'il peut y avoir à propos de ce concept dans la pratique, entre la participation comme un outil d'instrumentalisation et comme une fin en soi, préconisant d'une part le statu quo et d'autre part la dimension transformationnelle de l'état des lieux (Cornwall, 2008). Cette dichotomie fait souvent référence aux extrêmes d'une typologie de la participation, dont l'une des plus connues est celle d'Arnstein (1969, citée par Cornwall, 2008). Cette typologie présente trois niveaux d'échelle, partant d'une mauvaise à une bonne participation. Au bas de l'échelle se trouve la non-participation. À ce niveau, Arnstein inclut la participation comme une thérapie et un outil de manipulation. L'échelle intermédiaire s'inscrit dans le terme *tokenism*, où la participation est symbolique. On y trouve alors la consultation et l'information. Tout en haut de l'échelle se trouve enfin le plein pouvoir citoyen. Cela va du partenariat au plein contrôle citoyen. Une telle typologie semblable a été faite par Jules Pretty (1995, cité par Cornwall, 2008). Cette échelle éclaire davantage les enjeux à travers une approche participative du terme. Cette échelle propose sept façons de participer qui se déclinent sur un continuum passant d'une participation utilitaire à une participation axée sur l'action des individus impliqués : « manipulative participation, passive participation, participation by consultation, participation for material incentives, fonctionnal participation, interactive participation et self-mobilisation » (Cornwall, 2008 : 272).

Bien que normatives, ces typologies montrent l'aspect polysémique du concept de participation publique en termes politiques et organisationnels, ainsi que toutes les ambiguïtés qu'il peut causer dans la pratique. Car les différentes échelles liées à la forme et à son sens peuvent se retrouver à différents stades d'un même projet. Sur ce point, la participation publique peut s'observer à travers plusieurs modèles : ceux issus des types de démocratie (participative, de proximité, directe, représentative, délibérative), ainsi que ceux issus des relations entre groupes d'individu

(néocorporatisme, modernisation participative, partenariale, développement communautaire) (Bacqué et Sintomer, 2011). À travers ces modèles, nous pouvons faire un lien avec les typologies présentées plus haut. Ainsi, chaque modèle détermine une manière dont les personnes participent dans un contexte particulier. Dans cette recherche, le contexte de participation sera davantage analysé dans le cadre du développement d'une municipalité rurale et des dispositifs utilisés.

1.2.3.1. La participation dans le développement

Le lien entre la participation et le développement se manifeste couramment par un discours valorisant la participation des communautés. Comme il a été écrit plus haut, ce discours, selon une définition sociologique, s'insère souvent dans l'observation d'un dynamisme local se matérialisant notamment par l'engagement des acteur·trice·s. Cette participation à la vie associative et communautaire n'est pas à négliger dans le développement, car elle est un aspect important aux CDC (Eversole 2011). La définition politique et organisationnelle amène quant à elle à déceler d'autres dynamiques.

Pour Frances Cleaver (1999), il y a trois grandes raisons pour lesquelles la participation est devenue aussi importante dans le développement : la participation est une bonne chose en soi, notamment pour les participant·e·s ; c'est une technique efficace en lien aux succès des projets ; et elle permet d'atténuer la division habituellement amenée par le pouvoir et la politique. Ce rapport aux techniques et au pouvoir nous ramène alors à la dichotomie entre instrumentalisation et autonomisation de la participation. Comme l'écrit Frances Cleaver (1999: 608) : « 'Participation' has been translated into a managerial exercise based on 'toolboxes' of procedures and techniques, it has been 'domesticated' away from its radical root ». Pour certaines personnes, la participation est donc une façon de mieux administrer le développement, sans toutefois se soucier du pouvoir d'action réelle que peut amener cette pratique.

Analysant la participation dans ce contexte, l'anthropologue Eversole définit la participation comme étant avant tout un discours : « Participation is ultimately a discourse: a way of speaking, signalling (in an implicit binary) that we-as-professionals believe that they-as-communities have something important to contribute to the process

of social change » (Eversole, 2012 : 30). Cette vision du terme nous renvoie à la définition de participation publique, soit comme un discours qui se concrétise par l'inclusion d'un groupe dans un processus décisionnel quelconque. Cette analyse s'appuie alors sur deux catégories d'acteur·trice·s : celle qui contrôle les espaces décisionnels et celle qui est invitée à y prendre part. Dans le contexte du développement, ces deux groupes sont généralement représentés par les instances publiques gouvernementales et les communautés locales. L'un des principaux enjeux est alors d'arrimer les intérêts des deux parties pour qu'il puisse y avoir une réelle participation. Pour ce faire, l'anthropologue propose de repenser le sens et l'application de la participation à travers un véritable espace participatif (a truly 'participatory space) (Eversole, 2012 : 32). Toutefois, trois défis se posent dans cette reconsidération du terme.

D'abord, il faut mettre sur le même pied d'égalité les connaissances des différentes parties. La plupart du temps, les connaissances issues des communautés sont marginalisées aux dépens de celles des personnes expertes. Cette dynamique peut former un fossé entre les acteur·trice·s engagé·e·s dans la pratique. Ensuite, il faut créer des espaces de participation neutre, où aucun parti n'est favorisé par les règles et les normes en place. Couramment, la pratique se matérialise dans des espaces institutionnels dans lesquels les participant·e·s ne maîtrisent pas le langage et le savoir-faire utilisés dans ces structures. Dans ce cas précis, il y a davantage de chance que la participation soit perçue comme inégalitaire et instrumentalisée, ce qui peut avoir un effet pervers en laissant croire que cela n'a pas de réels impacts dans le processus décisionnel (Eversole, 2012). Finalement, il y a l'enjeu que l'anthropologue nomme « to become participants in our own right » (Eversole, 2012 : 37), c'est-à-dire être en mesure de naviguer entre les structures et les connaissances des différents partis afin de favoriser de nouveaux espaces de participation égalitaires et partagés. La création de ces nouveaux espaces aide à prévenir la pratique d'une participation unidirectionnelle ne s'adaptant pas « aux règles du jeu » locales.

Ce type d'approche amène donc à déceler les dynamiques entre les regroupements d'acteur·trice·s dans la mise en place d'espaces participatifs dans un

milieu. À ce niveau, il devient pertinent d'intégrer la notion de dispositifs afin de mieux comprendre les enjeux de pouvoir qui s'y trouvent.

1.2.3.2. La participation publique à travers les dispositifs participatifs

Il y a alors un lien à faire entre la participation au développement et les dispositifs mis en place dans un milieu. Un dispositif est vu comme « le résultat de jeux d'acteurs, socialement situés, disposant d'intérêts propres et potentiellement divergents » (Gourgues, 2013 :9). Pour Bacqué et Sintomer (2011), l'analyse de ces dispositifs doit prendre en considération l'évolution de la participation à travers leurs contextes structurels et locaux. Ils ajoutent également l'importance de considérer les éléments d'ordre micro à l'analyse : «[S]ans des réseaux concrets d'acteurs, disent-ils, on ne saurait appréhender la façon dont tel dispositif fut mis en place dans tel endroit et pas dans tel autre » (Bacqué et Sintomer, 2011 : 19). Par conséquent, il devient pertinent de relever le contexte sociohistorique au sein duquel les dispositifs sont mis en place, afin de « saisir l'usage, les motivations, les luttes qui en sont à l'origine et les rapports de force dans lesquels il[s] s'inscri[ven]t » (Gourgues, 2013 : 65). L'idée est donc d'interpréter les dispositifs comme des éléments matériels et tangibles permettant la participation publique de se concrétiser (Gourgues, 2013 : 22).

Trois facteurs sont à considérer dans la mise en place d'un dispositif : le champ politique – tout ce qui concerne le leadership ; les coalitions de cause – cela englobe divers réseaux militants, privés et universitaires ; et l'action publique – ce qui a trait à son évolution. (Gourgues, 2013 : 67). C'est à partir de l'interaction non hiérarchisée de ces trois aspects que le sociologue Guillaume Gourgues construit son modèle du « processus d'instrumentalisation » participatif, qui sommairement cherche à répondre à trois questions pour analyser le dispositif participatif : Qui participe? Comment la participation est-elle encadrée? À quoi faut-il participer? (Gourgues, 2013 : 87). Cette conception de la notion de dispositif amène donc à intégrer l'aspect relationnel et décisionnel par la délibération des participant·e·s, parfois antagonistes.

Ici, la pratique délibérative est perçue comme une manière d'inclure les « simples citoyen·ne·s » aux discussions publiques autour de grand thème politique (Sintomer,

2011). S'insèrent alors des enjeux liés aux espaces délibératifs et à la manière dont les personnes s'approprient ces espaces de discussion. Comme l'écrit Cornwall, il ne suffit pas simplement d'inviter les personnes à participer pour s'assurer de l'efficacité de la pratique:

While opening spaces for dialogue through invitation is necessary, it is by no means sufficient to ensure effective participation. Much depends on how people take up and make use of what is on offer, as well as on supportive processes that can help build capacity, nurture voice and enable people to empower themselves. (Cornwall, 2008: 275)

Ce type d'analyse sur la participation amène alors à réfléchir sur les dispositifs dans lesquels elle s'opère, tout en considérant l'importance de son fonctionnement et des rapports de pouvoir qui s'y trouvent. Elle ouvre également l'importance sur le renforcement des capacités des participant·e·s lorsque les relations sont égalitaires et que les personnes s'approprient ces espaces.

En somme, l'analyse s'appuyant sur la participation publique dans le cadre du dispositif participatif permet de saisir les enjeux relationnels et les rapports de pouvoirs qui en découlent. Il reste finalement à présenter l'importance de la catégorisation des sujets de participation dans la compréhension des dynamiques rattachées à ce concept.

1.2.3.3. Les sujets de la participation

La participation n'est pas révélatrice que dans sa pratique, sa structure et sa finalité. Les notions utilisées pour nommer les acteur·trice·s impliqué·e·s dans les dispositifs sont toutes aussi importantes à l'analyse. Neveu (2011) marque cette importance en discutant de la distinction entre le terme d'habitant·e et de citoyen·ne. L'approche de l'anthropologue amène à se questionner sur le sens des catégories utilisées dans les processus participatifs. Ainsi, l'accent est mis sur l'importance du choix des termes utilisés lors d'une recherche ou d'une démarche incluant la participation des personnes locales. S'interroger sur les termes employés « permet [...] de saisir les processus par lesquels de nouveaux types de sujets politiques ou de conceptions du politique sont constitués, proposés, appropriés ou imposés » (Neveu,

2011 : 44). Autrement dit, cela amène à contester la manière dont les sujets sont nommés à travers leurs aspects de normalisation et de rapport de pouvoir. Ce travail de déconstruction favorise donc une lecture plurielle des termes « qui vont de soi » dans les processus de participation.

Cette lecture amène également à remettre en question une vision statique des sujets à travers les événements et les espaces dans lesquels la participation est étudiée. Par conséquent, l'idée n'est pas « de tenter de donner aux termes et aux catégories un sens univoque, d'en trouver la « bonne » définition, [mais] de saisir à la fois comment ils accèdent au rôle de métaphores mobilisatrices, les déplacements de significations qu'ils connaissent et les projets politiques qui les sous-tendent » (Neveu, 2011 : 47). Dans ce cas, il importe de prendre en compte l'espace public à l'échelle locale et ses spécificités sociohistoriques afin de faire ressortir les dimensions liées au débat et à la conflictualité (Neveu, 2011 : 48).

1.2.3.4. La participation dans ce mémoire

Il y a donc plusieurs angles à prendre en compte quand il est temps d'observer et d'analyser la participation. À travers la définition sociologique du terme, la participation se révèle davantage à travers une multitude de manières de s'engager dans la vie sociale, associative et communautaire d'un milieu. La définition politique et organisationnelle s'ancre quant à elle dans les rapports de pouvoir entre classes, collectivités ou personnes dominantes et dominées, amenant à l'analyse les enjeux liés aux objectifs de la pratique : que ce soit l'instrumentalisation de la participation à travers des dispositifs ou le plein pouvoir des groupes marginalisés, par exemple. La participation se manifeste donc différemment par rapport au contexte et aux espaces dans lesquels elle s'inscrit.

Dans cette recherche, ce concept sera analysé dans un contexte de développement local d'une municipalité rurale dévitalisée, mais plus particulièrement à travers les espaces reliés à la gouvernance locale. Cela dit, un accent particulier sera mis sur la participation publique au sein des dispositifs et arènes rattachés au développement de Petit-Saguenay. À cela s'ajoutent tous les aspects liés au discours permettant de faire ressortir les relations de pouvoir et l'aspect délibératif entre chaque partie prenante.

Pour ainsi dire, la participation dans cette recherche s'appuiera sur les aspects du discours des acteur·trice·s impliqué·e·s à travers leur niveau d'engagement dans la participation publique liée au développement à Petit-Saguenay.

1.3. Éléments de synthèse

Ce premier chapitre a mis les bases contextuelles et conceptuelles de ce mémoire. La problématique de recherche a révélé les défis auxquels les territoires ruraux québécois sont confrontés depuis plusieurs années. Les éléments conjoncturels, appuyés par l'idéologie et les politiques néolibérales, ont mené à des politiques publiques axées sur le désengagement de l'État. Dorénavant, les communautés rurales doivent être en mesure de mobiliser elles-mêmes les ressources nécessaires afin de répondre aux défis auxquels elles font face.

Or, le cadre conceptuel a montré la diversité de réalités qui définissent aujourd'hui le concept de ruralité. Ainsi, il faut l'analyser de manière plurielle, de manière à faire ressortir les spécificités de chaque territoire et communauté qui y habite. Bien souvent, la ruralité se modélise autant à travers les contextes et le sens qu'on lui porte que par l'espace vécu et les éléments socioéconomiques. Ce qui fait en sorte que les phénomènes conjoncturels ne se matérialisent pas de la même manière selon les territoires. Pour certains villages dévitalisés, les nouvelles politiques publiques n'améliorent pas les effets structurels auxquels ils sont contraints. Dans cette réalité, le mode d'action locale peut devenir un élément pertinent à la compréhension des spécificités sociopolitiques et organisationnelles de ces territoires. Cette compréhension permet, en complémentarité avec les caractéristiques géographiques, sociodémographiques et économiques, de dresser un portrait plus global des communautés rurales, et ce, à travers la notion de développement local.

Cette manière de concevoir les territoires ruraux recentre alors l'analyse sur l'organisation sociopolitique des communautés. Les relations sociales et les institutions locales deviennent révélatrices des dynamiques qui les façonnent. À ce point, l'intégration du concept de gouvernance locale aide à comprendre les processus

relationnels issus des modes d'action des communautés rurales. Ce concept se présente comme une manière d'administrer le pouvoir par l'intégration d'une diversité de personnes à un processus décisionnel. Généralement, il est observé par la relation des trois secteurs suivant: le public, le privé et la société civile. À l'échelle de la ruralité, les lectures réfèrent respectivement aux membres du conseil municipal et aux fonctionnaires, aux acteur·trice·s économiques, ainsi qu'aux citoyen·ne·s et aux représentant·e·s du tissu associatif. Le cadre conceptuel a toutefois mis l'importance sur la culture politique, soit les normes et les règles socioculturelles propres à chaque communauté, dans la compréhension du processus, ainsi que dans la catégorisation des parties prenantes. La prise en compte de la culture politique permet d'aller au-delà des trois secteurs formels de gouvernance, en révélant d'autres catégories ancrées dans la réalité du milieu comme les groupes stratégiques. L'analyse de la gouvernance locale, à travers la culture politique d'un milieu, amène à identifier divers éléments dits intangibles qui façonnent le mode d'action locale : leadership, réflexivité, groupes stratégiques, gestion des conflits, etc. En somme, le concept de gouvernance locale vient inclure dans l'analyse la manière dont une municipalité s'organise dans le but de mobiliser diverses ressources pour répondre aux enjeux de développement.

Ce mode d'action locale introduit ainsi toute l'importance de la participation des parties prenantes au processus décisionnel. Cette participation, dite publique, réfère aux occasions de délibération qu'un pouvoir public dédie à une population ciblée. Ce concept permet d'analyser les rapports de pouvoir entre les personnes engagées dans le processus de gouvernance locale. Également, le cadre conceptuel a mis de l'avant un rapprochement entre la participation et le développement des communautés rurales. Au-delà de la participation liée à la gouvernance locale, ce concept peut caractériser un dynamisme local perçu par l'implication à la vie sociale, associative et communautaire d'un milieu. Pour les communautés rurales dévitalisées, ce type de participation est essentiel, car il accentue le sentiment d'appartenance et de fierté des collectivités. Ce sentiment de *can-do-communities* peut alors influencer le mode d'action locale par la volonté de la collectivité à participer au développement du milieu.

En somme, ce chapitre avance un rapprochement entre le concept de ruralité, de gouvernance locale et de participation à travers le développement local des

communautés rurales. La présente recherche tente donc de dresser le portrait sociopolitique d'une communauté rurale québécoise dévitalisée, celle de Petit-Saguenay, afin d'analyser sa trajectoire de développement. Pour ce faire, une mise en perspective sociohistorique est essentielle pour comprendre la culture politique locale et ainsi mieux saisir l'impact qu'elle peut avoir sur cette trajectoire. Mais avant toute chose, présentons la méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche.

CHAPITRE 2 : Contexte de la recherche et méthodologie

Ce chapitre méthodologique est composé de deux parties. Dans un premier temps, le contexte dans lequel cette recherche a été faite sera présenté. Il sera question de décrire le projet Ateliers des savoirs partagés 2.0 (ASP 2.0), de discuter de mon expérience dans ce projet, ainsi que de présenter ses apports à ma recherche. Une section sera aussi consacrée aux répercussions de la pandémie de Covid-19 sur ce mémoire. Dans un second temps, le cadre méthodologique sera exposé en présentant l'approche de la recherche, l'échantillonnage, la stratégie de collecte de données, la pertinence sociale et scientifique de cette étude, ainsi que ses limites méthodologiques.

2.1 Le contexte de la recherche

Ce projet s'insère dans deux contextes particuliers. Le premier est celui d'un projet plus large qui est celui des Ateliers de savoirs partagés 2.0 auquel j'ai participé en tant qu'étudiant-chercheur. Le deuxième est celui plus général de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Cette section présente ces contextes et leurs incidences sur le projet de recherche.

2.1.1 Les Ateliers des savoirs partagés

Les Ateliers des savoirs partagés 2.0 est un projet qui rassemble différent·e·s acteur·trice·s du milieu du développement afin de favoriser la co-construction des connaissances liées au développement des communautés rurales. Ce projet a été mis en place par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et Territoire innovant en économie sociale et solidaire (TIESS). Ses objectifs sont de mieux comprendre les conditions de mise en place de l'innovation sociale des communautés

territoriales rurales, tout en contribuant à renforcer l'action collective locale. (Klein et al., 2015).

La première mouture de ce projet a été initiée en 2012 dans la communauté rurale de Saint-Camille, en Estrie. Il s'est instauré en collaboration entre la communauté locale, le CRISES et le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Les ASP « avaient pour objectif de systématiser les connaissances issues de l'expérience de revitalisation territoriale de [Saint-Camille] et d'autres expériences analogues afin de consolider, d'approfondir et de transférer cette expérience dans d'autres communautés dévitalisées » (Klein et al., 2015 : 13). Cette expérience a donné lieu à plusieurs ateliers sur divers sujets coanimé·e·s par des professeur·e·s des universités associées et des citoyen·ne·s de Saint-Camille afin de favoriser le partage de connaissances entre le savoir théorique et le savoir pratique.

En 2018, ce projet a continué sous une deuxième mouture, où il s'est vu ajouter la participation des acteur·trice·s de deux autres communautés territoriales, celle de la MRC de Bellechasse (Chaudière-Appalaches) et du village de Petit-Saguenay (Saguenay-Lac-Saint-Jean). À cela s'ajoute l'accompagnement de chercheur·euse·s à chacune d'elles. En tout, quatre universités sont représentées dans ce projet : l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'Université de Sherbrooke (UdeS). Les liens entre les chercheur·euse·s et les communautés territoriales se font à travers plusieurs comités, notamment les comités de pilotage locaux. C'est dans ces comités que se discutent les différents enjeux locaux, les objectifs que les acteur·trice·s veulent se fixer et les activités à réaliser afin d'atteindre leurs objectifs. En dehors des comités, des activités de liaison sont réalisées dans le but de favoriser l'échange de connaissance entre les parties prenantes impliquées. Ainsi, cette deuxième édition s'appuie d'une part sur une plus grande diversité de parties prenantes et d'autre part sur la liaison entre ces différents groupes.

2.1.1.1. Le comité de pilotage et les ateliers

Ma participation au projet des ASP 2.0 s'est faite de plusieurs manières. D'abord, elle se déroule sur le plan de la recherche avec la production de ce mémoire. L'adhésion au projet s'est faite avec l'engagement de produire un mémoire de maîtrise sur la communauté territoriale de Petit-Saguenay. Ensuite, elle se situe dans ma présence aux activités de liaison créées par le projet. D'une part, j'ai siégé en tant qu'étudiant-chercheur au comité de pilotage de Petit-Saguenay. Les rencontres de ce comité se sont faites en présentiel à Petit-Saguenay et en visioconférence avec l'application Zoom. D'autre part, j'ai pu participer à deux ateliers territoriaux à Saint-Camille et à Petit-Saguenay ; l'un en présentiel et l'autre en virtuel. Parallèlement à mon rôle d'étudiant-chercheur, les ASP 2.0 m'ont également permis l'obtention d'un contrat de travail pour la municipalité de Petit-Saguenay. Les prochaines lignes présentent cette situation.

2.1.1.2. Le travail de chargé de projet

Au-delà des structures de gouvernance du projet, ma participation dans la communauté s'est effectuée à travers un contrat de travail de cinq mois, de juin à octobre 2020, pour le comité de développement économique de Petit-Saguenay (CDE). Ce travail, à temps partiel, a consisté à contribuer au démarrage d'un projet d'écoquartier par de la recherche documentaire et par l'élaboration d'un devis afin de le présenter au propriétaire d'un terrain convoité pour ce projet. Ce travail c'est majoritairement fait à distance, mais il m'a tout de même permis d'être en contact avec des acteur·trice·s locaux·ales : élus·es, agente de développement, citoyen·ne·s. Le projet d'écoquartier de Petit-Saguenay s'est développé autour de réflexions et de relations entre Petit-Saguenay et Saint-Camille. Ainsi, ce travail s'est fait en concomitance avec mon rôle d'étudiant-chercheur aux ASP 2.0 et a contribué à la production de ce mémoire par l'observation que j'ai pu faire sur le terrain.

2.1.1.3. Les apports des ASP dans la recherche

Mon implication dans les Ateliers des savoirs partagés a eu plusieurs avantages en lien avec la création d'un échantillonnage représentatif de la communauté de Petit-

Saguenay. D'abord, mon intégration aux diverses activités du projet m'a permis d'avoir accès au terrain de recherche tout au long de la production de mon projet : de l'élaboration de ma problématique jusqu'à la rédaction de ce mémoire. Ainsi, ce premier contact avec les acteur·trice·s de Petit-Saguenay a grandement aidé à construire cette recherche, notamment tout ce qui concerne la collecte de données. Aussi, comme il sera discuté plus loin dans ce chapitre, ce contact a facilité le recrutement des participant·e·s et a permis la collecte de données par l'observation directe lors des rencontres du comité de pilotage local. Sur ce dernier point, la participation a permis d'appuyer les données recueillies par la recherche documentaire et les entretiens semi-dirigés, tout en mettant en relief des enjeux qui auraient été plus difficiles à cerner autrement. Cela nous amène à présenter le contexte sanitaire particulier dans lequel ce mémoire a été produit.

2.1.2. La crise sanitaire

Le contexte méthodologique de la recherche s'inscrit également dans un évènement mondial, celui de la pandémie de la Covid-19. De cette pandémie ont découlé plusieurs mesures sanitaires imposées par les gouvernements. Celles-ci ont eu des conséquences considérables à plusieurs niveaux : confinement, réduction des contacts physiques, fermeture des commerces, etc. En recherche, ces mesures ont amené le confinement ou tout simplement l'arrêt de toute activité scientifique à partir du mois de mars 2020, jusqu'en septembre 2020, soit la période prévue pour ma collecte de données. Dans ces circonstances, les recherches qualitatives devaient se faire à distance ou tout simplement être remises à plus tard.

Mon devis de recherche a donc dû être révisé pour que tout soit réalisé selon les règles éthiques du moment. Mes entretiens semi-dirigés se sont alors faits à distance, par téléphone ou par visioconférence. Quant à l'observation directe, elle n'a pas pu avoir lieu telle qu'élaborée dans mon devis de recherche. D'une part, en raison du contexte sanitaire, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de

l'UQAC interdisait d'assister à tous les rassemblements ; d'autre part, les mesures sanitaires gouvernementales ont annulé toutes les activités locales. De ce fait, cette technique de collecte n'a pas pu être mise à contribution dans ces conditions. Quelques observations ont toutefois été faites dans le cadre de mon implication aux ASP 2.0.

Jusqu'à présent, les deux contextes dans lesquels ce mémoire a été produit ont été identifiés : mon double rôle d'étudiant-chercheur et de travailleur dans le projet des ASP 2.0, ainsi que le contexte de la crise sanitaire. Reste maintenant à exposer les enjeux méthodologiques à considérer dans cette recherche.

2.2. Posture méthodologique : étudiant-chercheur et salarié en temps de pandémie

Le contexte de cette recherche a engendré quelques enjeux méthodologiques concernant ma posture d'étudiant-chercheur. Au niveau local, par l'entremise du comité de pilotage des ASP 2.0, des questionnements ont été soulevés par rapport à mon double rôle d'étudiant-chercheur et d'employé au CDE. De ces questionnements a émané un travail de réflexion quant à ma posture méthodologique face à ce double rôle sur le terrain de recherche. Bien qu'à distance, ce contact avec les acteur·trice·s locaux·ales fut tout de même présent à travers mes deux rôles.

Cette posture peut se qualifier comme un rôle de membre actif, tel que modélisé par Adler et Adler (1987). Les auteurs·trices identifient ce rôle par l'intégration du chercheur·euse dans la communauté étudiée : « Instead of merely sharing the status of insiders, they interact as colleagues: coparticipants in a joint endeavor » (Adler et Adler, 1987 : 50). Dans ce cas, le rôle de la personne qui fait la recherche se voit au-delà de la posture traditionnelle de l'observation participante et directe, car elle a un rôle actif dans les activités locales. C'est en effet le cas de mon contexte de recherche, où cet emploi m'a permis d'avoir le rôle de collègue pour certain·e participant·e des ASP 2.0. Les interactions allaient donc au-delà du projet de recherche en se transposant dans le milieu professionnel créé par ma posture de chargé de projet.

Olivier de Sardan (2008) parle quant à lui de dédoublement statutaire. Selon l'anthropologue, ce type d'implication est relativement fréquent dans le domaine du développement, où les personnes qui font la recherche jouent un rôle d' « opérateur de développement (consultant, expert, technicien, chef de projet, etc.) » (2008 :188). Cela procure alors aux chercheurs·euses une posture d'*insider*, qui lui donne par conséquent une place dans l'arène d'une situation développement (Olivier de Sardan, 2008). Cela a été mon cas, alors qu'il m'a fallu rencontrer le propriétaire du terrain convoité pour le projet de développement de l'écoquartier. Ainsi, dans l'espace de mon mandat, je me suis retrouvé inclus comme un acteur interne du développement de Petit-Saguenay, par le biais du projet de l'écoquartier. Il est à noter que ce double rôle s'est fait de manière ouverte, c'est-à-dire que toutes les personnes impliquées ont été mises au courant de ma posture lors de la recherche.

Bien que cela n'ait pas eu de conséquences directes lors de la collecte de données, cet enjeu est toutefois un aspect important à mentionner. Car ce double rôle a permis d'avoir un accès privilégié au terrain de recherche. Selon Adler et Adler, cette spécificité est l'une des caractéristiques des membres actifs et actives qui peuvent avoir accès aux données, qui autrement seraient difficilement accessibles (1987). Tracy (2013: 109) va également en ce sens, alors qu'elle écrit : « Play participants are able to go beyond reports that rely on the five senses – of what they see, hear, taste, touch, and smell – to what they also intuitively feel ». Dans cette recherche, cela a donné lieu à l'accès de données informelles par la participation à des rencontres dans le cadre de mon travail. Elles ont permis d'appuyer des éléments relevés lors de ma collecte.

2.3. Méthodologie utilisée dans le cadre de ce mémoire

Maintenant que le contexte de la recherche a été mis en place, la prochaine section concerne la méthodologie utilisée dans le cadre de ce mémoire. Il est question de décrire le devis de recherche, l'échantillonnage, la méthode et les instruments de collecte de données ainsi que la manière de les traiter.

2.3.1. Posture épistémologique et devis de recherche

La posture épistémologique privilégiée dans le cadre de ce mémoire est celle de l'interprétativisme. Cette posture met de l'avant le point de vue des acteur·trice·s et de leur interaction dans l'analyse:

interpretivists view knowledge as socially constructed through language and interaction, and reality as connected and known through society's cultural and ideological categories. Human activity is not regarded as a tangible material reality to be discovered and measured; rather it is considered to be a "text" that can be read, interpreted, deconstructed, and analyzed. (Tracy, 2013: 41)

Pour appuyer cette posture, un devis de recherche qualitatif descriptif a été réalisé. Dans un premier temps, on se réfère à ce que Paillé et Mucchielli nomment l'« enquête qualitative de terrain » afin de détailler la méthodologie. Pour les auteurs, ce type de recherche « implique un contact personnel avec les sujets de la recherche, principalement par le biais d'entretiens et par l'observation des pratiques dans les milieux mêmes où évoluent les acteurs » (Paillé and Mucchielli, 2016 : 13). Ce type de devis met l'accent sur le sens des actions, qui dans le cas de ce mémoire, concerne celui que les acteur·trice·s portent à l'action de participer à la gouvernance locale de Petit-Saguenay. Dans un second temps, l'aspect descriptif cherche à décrire les mécanismes d'un phénomène étudié (Deslauriers et Kérisit, 1997). Ainsi, cela a permis de montrer de manière holistique les enjeux relatifs à l'organisation sociopolitique de Petit-Saguenay.

En complémentarité avec ce devis, l'approche utilisée se présente sous la forme d'étude de cas de type monographique. Cette approche méthodologique consiste à faire « une description exhaustive d'une situation, d'un problème, d'une unité géographique, etc. » (Roy, 2009 : 206). Dans ce mémoire, l'étude de cas consiste donc à décrire la manière dont s'organise (gouvernance locale) un village dévitalisé (Petit-Saguenay) dans son développement. Bien qu'elle représente plusieurs lacunes, qui se déclinent généralement sur sa difficulté à représenter toute la réalité du cas, cette méthode reste pertinente pour notre problématique, entre autres, parce qu'elle permet, par la

présentation du contexte sociohistorique, une meilleure prise en compte des éléments intangibles liés au développement des communautés rurales dévitalisées.

2.3.2. Population et échantillonnage

Les habitant·e·s de Petit-Saguenay composent la population étudiée dans cette recherche. Voulant dresser un portrait le plus varié possible, cette population fut la majorité Saguenois·es de 18 ans et plus résidant de manière permanente dans le village. Mon échantillonnage s'élève à dix personnes. Il est à noter qu'un informateur informel s'ajoute à cet échantillon. Quelques échanges courriel ont été initiés, sans toutefois se concrétiser en un entretien complet (voir le tableau 1).

Cet échantillon est séparé en trois catégories d'informateur·trice, correspondant aux trois secteurs de gouvernance identifiés dans le cadre théorique : les personnes qui sont élues et les gestionnaires municipales (public), les personnes entrepreneures et commerçantes (privé), ainsi que les personnes citoyennes et représentant le tissu associatif (société civile). Cette catégorisation permet de prendre en compte les différents points de vue des acteur·trice·s locaux·ales autour des enjeux ciblés dans cette recherche.

Tableau 1. Échantillonnage de la recherche

Secteurs d'activité	Acteur·trice·s mobilisé·e·s	Nombre
Public	Employé·e·s municipaux·ales	4
Privé	Représentant·e·s d'entreprises Entrepreneur·e·s	3
Société civile	Représentant·e·s d'OBNL	1
	Citoyen·ne·s	2
Informateur·trice informel·le	Citoyen·ne	1
	Total	10+1

Le recrutement des participant·e·s a été réalisé de manière non probabiliste. Plus précisément, il a été effectué d'une part de façon indirecte par l'envoi de courriels et par des appels effectués à l'aide d'une liste des organisations et entreprises du village. Également, une lettre d'information a été publiée dans le journal local le *Trait d'Union* et dans le bulletin d'information de la municipalité. D'autre part, le recrutement s'est fait par la méthode « boule de neige » (Paillé et Mucchielli, 2016). Cette méthode a permis de recruter des informateur·trice·s via des contacts déjà établis par l'entremise des ASP 2.0. Sur la totalité, cinq personnes ont été recrutées par courriel et six par la méthode « boule de neige ». Ces deux types de recrutement ont eu des impacts sur la diversité d'acteur·trice·s représenté·e·s dans les données, entre autres. Ces impacts seront discutés plus loin.

2.3.3. Stratégies de collecte de données

2.3.3.1. Entretiens semi-dirigés

Le première technique de collecte de cette recherche est l'entretien semi-dirigé. Cette méthode de collecte a permis, à travers différents thèmes prédéterminés, de rendre explicite, de comprendre et d'apprendre davantage sur le vécu des sujets (Savoie-Zacj, 2009). Pour cette recherche, dix entretiens d'une durée moyenne de soixante minutes ont été réalisés. Tous ont été conduits à partir d'un canevas d'entretien (annexe 1) construit autour six principaux termes, à savoir : habiter à Petit-Saguenay ; portrait et changement du village ; la participation citoyenne ; l'organisation sociale et politique de Petit-Saguenay ; le budget participatif ; ainsi que l'avenir de la communauté. Les dix informateur·trice·s ont participé par téléphone et par visioconférence, à l'aide de l'application Whatsapp, en avril et en mai 2020. Chaque entretien fut enregistré à l'audio, puis retranscrit en verbatim dans un document Word.

Comme il a été mentionné plus haut, un·e participant·e a été contacté par courriel. Une brève conversation a été initiée, sans toutefois être menée à terme. Quelques

informations sont ressorties de cet échange, mais ont été compilées comme étant informelles, car aucun consentement n'a concrètement été accepté par le participant.

Avantages et inconvénients

Cette collecte à distance a eu quelques avantages. D'une part, les entretiens à distance ont comme principal atout de permettre d'être plus profitables en temps et en déplacement pour les personnes impliquées. Dans le cadre de cette recherche, les participant·e·s avaient le choix de l'horaire et de l'endroit de l'entretien.

D'autre part, ce type de collecte a permis, pour certains cas, une meilleure transmission des données des participant·e·s. Comme l'écrit Tracy (2013: 164) : « Follow-up interviews that ask participants to reflect on initial interpretations may be more thoughtful when the researcher sends information via email to begin with, and the interviewees have time to really think about the data before responding ». Effectivement, les entretiens à distance ont fait en sorte d'envoyer les documents informatifs aux personnes parfois quelques jours avant la rencontre. Par conséquent, plusieurs s'étaient préparées pour ne rien oublier.

Par contre, quelques désavantages ont été remarqués. Parmi eux se retrouve une moins bonne compréhension des données non verbales que peut permettre un entretien face à face traditionnel ; « [r]ich cues such as facial expression, physical appearance, tone of voice, odor, laughter, and even the place where the participant chooses to sit are less evident in mediated approaches » (Tracy, 2013: 165). Dans le cas qui me concerne, ce type de données était nul lors des entretiens faits par téléphone. Quant à ceux réalisés par visioconférence, la compilation de ces données n'a également pas été très bonne. En effet, des problèmes de connexion internet instable se sont fréquemment produits, ce qui a parfois rendu les communications difficiles : caméra qui fige, coupure dans les échanges, etc. Ajouté à cela, le manque de données non verbales avait comme effet de rendre les discussions moins fluides.

Finalement, les entretiens à distance ne permettent pas à la personne qui fait la recherche de contrôler l'environnement comme elle le voudrait. Ce qui peut être un

avantage dans l'efficacité de la logistique des rencontres peut devenir un désavantage à quelques égards, tel que la confidentialité et la distraction. En effet, dans ce cas, il ne peut y avoir de garantie quant à la confidentialité de l'entretien, alors qu'il est impossible de voir l'environnement derrière la caméra. La distraction est un autre facteur qui peut nuire au déroulement de l'entretien à distance. Lors de ma collecte, les rencontres ont souvent été interrompues par un appel téléphonique ou de la visite imprévue, alors que les participant·e·s se trouvaient à leur domicile ou à leur travail.

2.3.3.2. L'observation directe

La deuxième technique de collecte d'information utilisée est l'observation directe. Cette méthode de collecte de données permet « d'approfondir la signification psychologique et sociale des faits observés et de les contextualiser » (Laperrière, 2009). Cette méthode devient particulièrement pertinente dans le cadre d'une recherche prenant en compte la participation, car elle permet aux chercheur·euse·s de prendre connaissance « précisément de ce qui se passe à l'échelle locale, de la complexité et de la richesse des situations de participation telles qu'elles se font et de l'expérience qu'en ont les participants, avec ses innovations, ses ambiguïtés et ses paradoxes » (Cefaï et al., 2012).

Comme il a été mentionné plus haut, cette observation s'est faite dans le cadre de ma participation aux activités liées aux ASP 2.0 (comité de pilotage, ateliers locaux), ainsi que dans le cadre de mon travail de chargé de projet pour le CDE (comité de démarrage, rencontre avec le propriétaire du terrain). Pandémie oblige, la majorité des observations se sont réalisées par visioconférence à l'aide de la plateforme Zoom. Ces diverses observations ont été faites sur une période de deux ans, soit de décembre 2019 à juillet 2022. Elles ont entre autres permis de voir les interactions entre les acteur·trice·s impliqués·es dans les projets.

Ces observations ont été analysées de manière complémentaire, soit par la filature ethnographique. Cette méthode permet de voir une connexion entre les différentes réunions ou activités observées, de sorte que toutes les rencontres et tous les événements auxquels j'ai assisté ont été analysés comme un tout :

Chaque réunion a sa propre unité spatio-temporelle, mais elle est aussi une phase dans une intrigue. L'ethnographe saisit, au même titre que les citoyens assidus, comment une cohérence est tissée de réunion en réunion, moyennant des opérations de reprise ou d'oubli : remise en contexte, rappel des événements, définition du planning, distribution de procès-verbaux, programmation des discussions à venir... ». (Cefaï et al., 2012)

Toutes les observations ont été consignées par écrit dans un journal de bord. Cet outil de collecte a permis de transposer les observations en des notes qui ont servi à l'analyse (Schensul et al., 1999).

2.3.3.3. Archives et sources secondaires

Le dernier instrument de collecte est celui associé aux sources secondaires et aux archives. Cette méthode permet de compléter les données brutes amassées sur le terrain et lors des entretiens semi-dirigés (Schensul et al., 1999). Les sources secondaires se réfèrent à tout ce qui a été produit antérieurement par des chercheur·euse·s à propos de Petit-Saguenay. Quant aux archives, elles renvoient à toute la documentation initialement produite pour des raisons administratives, institutionnelles et de services. Pour cette recherche, ces données sont relatives à tout ce qui a trait aux articles de journaux, aux livres, aux rapports de recherche, aux sites web, aux vidéos, ainsi qu'aux différents documents de la politique municipale de Petit-Saguenay, tels que les procès-verbaux des séances du conseil municipal.

Les sources écrites et les archives ont permis d'une part d'analyser les discours autour de l'organisation sociopolitique du village à travers les écrits scientifiques et journalistiques, qui sont par ailleurs relativement nombreux. De ce fait, cela a mis de l'avant les représentations plus générales associées à la gouvernance locale et à la participation publique, principalement décrites dans les médias locaux et les divers articles écrits à ce sujet. D'autre part, cela a aussi permis de rédiger la recension des écrits afin de présenter le portrait démographique, historique et sociopolitique de Petit-Saguenay.

2.3.4. Méthodes d'analyse de données

Les données recueillies furent majoritairement de nature qualitative : notes de terrain, verbatims, textes tirés d'archives et de sources secondaires. De ce fait, l'analyse s'est faite en deux temps. Dans un premier temps, elle s'est effectuée au même moment que la collecte de donnée ; la recherche qualitative par son caractère itératif demande des allers-retours analytiques constants (Paillé et Mucchielli, 2016). Ainsi, l'analyse s'est faite au fur et à mesure que ma recherche s'est réalisée, notamment par la prise de notes dans le journal de bord et par retranscription des entretiens semi-dirigés. Dans un deuxième temps, les données ont été colligées et codées à l'aide du logiciel d'analyse qualitative QDAMiner pour réaliser une analyse thématique. Ce type d'analyse a pour objectif de transposer un corpus en des thèmes représentatifs du contenu récolté (données d'entretiens et observations) en s'appuyant sur la problématique de la recherche. C'est donc à partir de ces thèmes codifiés dans ce logiciel qu'a été réalisée l'analyse.

Outre les éléments méthodologiques nommés plus haut, il est à présent temps de voir la pertinence et les limites de cette recherche.

2.4. Pertinence sociale et scientifique

Ce mémoire décrit comment une municipalité rurale québécoise s'organise dans son développement à travers divers événements locaux et supralocaux, ainsi que les difficultés qui en découlent. De ce fait, la pertinence scientifique de cette recherche se trouve dans l'apport empirique. Ce mémoire permet d'ajouter de la connaissance à la documentation sur la gouvernance locale d'un village dévitalisé, ainsi qu'aux données liées au développement des communautés rurales en général. Il renforce ainsi la compréhension en rapport à la dévitalisation des territoires québécois dans un contexte d'austérité, tout en contribuant à une littérature déjà existante sur le sujet.

Également, ce projet de recherche a une pertinence sociale dans le sens où il s'insère dans le projet plus large des Ateliers des savoirs partagés 2.0. Ce mémoire vient alimenter le travail de réflexivité déjà entamé par la municipalité sur son développement. Il pourrait dès lors agir en tant qu'outil réflexif pour la communauté de Petit-Saguenay. Il faut répéter que ce mémoire est descriptif, il ne sert donc pas de critique à une situation, mais présente plutôt une réalité recensée par différents discours et observations. Cet outil pourra donc servir aux acteur·trice·s de Petit-Saguenay dans leur prochaine réalisation.

2.5. Limites méthodologiques

Cette recherche rencontre aussi quelques limites méthodologiques. En premier lieu, les données présentées ne peuvent exposer tous les points de vue présents à Petit-Saguenay. En effet, bien qu'il y ait une représentativité d'informateur·trice·s dans les trois secteurs de gouvernance, les discours présentés sont ceux que de dix individus sur une population de 600 personnes.

Dans le même ordre d'idée, il est pertinent de signaler que les discours sur la participation exposés dans cette recherche représentent généralement le portrait d'un certain groupe de personnes impliquées dans le village. Il m'a été plus difficile d'avoir le point de vue des personnes ne participant pas ou plus à la vie sociale et politique de Petit-Saguenay. Ainsi, l'échantillonnage de ce mémoire représente peu le discours sur la non-participation qui est pourtant pertinent dans ce type de recherche.

Enfin, ces limites se font remarquer dans l'observation et dans le type d'échantillonnage que j'ai pu faire durant l'élaboration de ce mémoire. Car il faut mettre en évidence que l'observation réalisée au cours de ce projet de recherche s'est exclusivement faite dans le cadre des activités des ASP 2.0, notamment à travers le comité de pilotage local, et dans le cadre de mes fonctions de chargé de projet. D'abord, les participant·e·s du comité de pilotage sont principalement des élu·e·s municipaux·ales, à l'exception de quelques citoyen·ne·s. Ensuite, mon mandat de chargé

de projet m'a principalement mis en contact avec le secteur public. De ce fait, la plupart de mes observations se sont faites à travers les personnes issues ce secteur de gouvernance. Quant au type d'échantillonnage utilisé, il s'est avéré que près de la moitié des informateur·trice·s ont été recruté·e·s par la méthode « boule de neige. Cela dit, il devient plus probable que les personnes qui m'ont été suggérées fassent partie du même réseau d'acteur·trice·s, partageant ainsi des idées semblables. Par conséquent, ces données, bien qu'elles soient pertinentes, ne représentent pas nécessairement la diversité de discours qu'il peut y avoir dans le village, ce qui rend la généralisation des données plus difficile.

Suite à cette présentation de ce contexte et de ce cadre méthodologique, le prochain chapitre trace le portrait sociohistorique de village de Petit-Saguenay, tout en dressant son profil politique actuel.

CHAPITRE 3 : Le portrait de Petit-Saguenay

Maintenant que les bases conceptuelles et méthodologiques ont été mises en place, il est temps de dresser un portrait général de la municipalité de Petit-Saguenay. Présenté comme une monographie, ce portrait s'étend sur les deux prochains chapitres. Dans un premier temps, ce chapitre expose la situation géographique, historique et sociodémographique du village, une recension des initiatives de mobilisation territoriales et locales qui ont traversé Petit-Saguenay depuis 1980, ainsi qu'un portrait de sa structure politique actuelle. Finalement, ce portrait est complété, au chapitre quatre, par une présentation de la culture politique locale qui met en perspective les spécificités de l'organisation sociopolitique de Petit-Saguenay.

3.1 Le contexte géographique et historique

Petit-Saguenay est un village situé à la limite de la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean et aux abords de la région de Charlevoix-Est, au Québec (voir la carte 1). Géographiquement, cette municipalité se situe en plein cœur du fjord du Saguenay et son territoire est marqué par un paysage montagneux. Petit-Saguenay fait partie des villages de la sous-région du Bas-Saguenay Sud regroupant les municipalités de Saint-Félix-d'Otis, Ferland-et-Boilleau, Rivière-Éternité et L'Anse-Saint-Jean. Le centre urbain le plus près, ville de Saguenay, se trouve à une centaine de kilomètres du village. D'une superficie de 328 km carrés, la municipalité est considérée comme un milieu rural, alors que trois quarts de son territoire sont consacrés à la forêt ou à l'agroforesterie (Simard, 2015 : 11).

Carte 1. Petit-Saguenay



(Source : <https://www.openstreetmap.org/relation/8280001#map=9/48.0138/-70.0281>)

Le peuplement de Petit-Saguenay s’est fait bien avant sa fondation en 1919, et avant même l’arrivée des premiers colons. Ce territoire fut habité et exploité par les Premières Nations, entre autres comme lieu de chasse et de pêche. D’après l’inventaire fait sur le territoire, cette occupation daterait d’au plus 1000 ans avant l’arrivée des Européens sur le continent nord-américain (Langevin et al., 1999, cité par Municipalité de Petit-Saguenay, 2020a).

Il fallut atteindre jusqu’au milieu des années 1800 pour voir un mouvement de colonisation sur le territoire. Jusque-là, quelques installations temporaires s’étaient construites autour de moulins à scie, mais sans plus (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020a). La proclamation du canton de Dumas, en 1877, incita un plus grand mouvement de peuplement du territoire. Ce canton couvrait environ 77 000 acres du « nord-est par la rivière Saguenay, au nord-ouest par le township Saint-Jean, au sud-est par le township Saguenay et au sud-ouest par le township Sagard » (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020a). C’est ainsi qu’en 1882 se construit la première occupation européenne officielle à l’Anse-Saint-Étienne sous l’égide de la compagnie Price

Brothers, venue pour exploiter les ressources forestières de la région. De ce fait, ce territoire fut l'un des premiers lieux de colonisation de la région du Saguenay. En 1890, le village de l'Anse-Saint-Étienne comptait près de 400 habitant·e·s, ainsi que plusieurs services tels qu'une chapelle, un bureau de paie, un cimetière et un phare. Quelques années plus tard, en 1900, ce jeune village fut complètement détruit par un incendie ce qui incita sa population à migrer vers d'autres centres d'activités. Une partie de celle-ci se déplaça alors vers l'embouchure de la rivière Petit-Saguenay, où se trouvaient déjà à ce moment quelques familles (Bouchard, 1991, cité par Fortin, 2001 ; Municipalité de Petit-Saguenay, 2020a). C'est ainsi que se construit autour des ressources forestières et agricoles le village du Canton Dumas, aujourd'hui Petit-Saguenay.

Il ne faut pas oublier l'exploitation des ressources halieutiques des rivières près de Petit-Saguenay. Dès les années 1844, la compagnie Price, avec la construction de moulins sur le territoire, obtient le droit exclusif de pêche sur la rivière Petit-Saguenay. Ensuite des infrastructures privées ont été construites profitant à une clientèle américaine jusqu'en 1966. Enfin, à cette même année, ce droit fut transféré par le gouvernement à l'Association de Chasse et de Pêche de Petit-Saguenay permettant ainsi la pêche au grand public (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020a)

C'est en se basant sur ces ressources naturelles que Petit-Saguenay se développa au long de la première moitié du XXe siècle. Ainsi plusieurs infrastructures et services furent construits : église, fromagerie, pont, quai, etc. (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020a). Des personnes importantes comme Philéas « Hylas » Houde ont contribué au développement de la municipalité. Ce dernier marqua l'histoire du village, notamment par son entrepreneuriat avec la construction des moulins à scie et la possession d'une fromagerie. En plus de ces activités économiques, Hylas Houde fut le président fondateur de la commission scolaire locale en 1915 et le premier maire de la municipalité du Canton Dumas, communément appelée Petit-Saguenay (Musée du Fjord, 2020). La municipalité connaîtra donc une réelle croissance atteignant une population de près de 1400 habitant·e·s au début des années 1960 (Atlas électronique du SLSJ, 2013). Ce n'est qu'en 1979 que le toponyme Petit-Saguenay sera officialisé pour la municipalité.

Prospère depuis son peuplement, le village de Petit-Saguenay a vu sa population décroître dans la deuxième moitié du XXe siècle. Cela s'explique notamment par la mécanisation du travail et le déclin de l'industrie forestière dans les années 1980 (Fortin, 2001). Une succession de faillites toucha les scieries du village. Parallèlement, l'économie de la municipalité se tourna vers l'industrie touristique. Détenu par la municipalité depuis 1970, le terrain de l'Anse-Saint-Étienne fut transféré à la Société de gestion V.V.F. Saint-Étienne qui donna naissance au Village-Vacances Familles de Petit-Saguenay (VVF) (Richard, 2019), sans oublier la création du Parc national du Fjord-du-Saguenay.

Ce changement de l'économie locale, volontaire ou non, ne changera toutefois pas la tendance à la dévitalisation qui pèse sur le village. Dans son mémoire de maîtrise, Boisvert notait déjà en 1987 les enjeux de dévitalisation des municipalités du Bas-Saguenay : « il apparaît indéniable que le Bas-Saguenay est en crise. [...] [N]otre secteur d'étude se classe, sans contredit, parmi le groupe des municipalités du Québec qui sont en désintégration démographique et économique » (1987 : 77). En effet, le village se retrouve sur la liste des municipalités dévitalisées depuis 2008. Aujourd'hui, Petit-Saguenay est l'une des municipalités les plus touchées par la dévitalisation dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les prochaines lignes dresseront un portrait statistique de cette tendance.

3.2. La situation sociodémographique et économique du village

D'après l'indice de vitalité des territoires du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH), en 2018, le village de Petit-Saguenay se trouvait au 5e quintile dans l'indice économique de vitalité, soit dans le groupe des territoires les moins vitalisés. Avec un indice de vitalité de -12,27, il est l'un des villages les plus dévitalisés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, après Lamarche. Dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, et plus particulièrement dans le Bas-Saguenay Sud, seule Rivière-Éternité se trouve dans le dernier quintile (-11,48).

Tableau 2. Indice de vitalité des municipalités du Bas-Saguenay Sud, en 2018

Municipalités	Indice de vitalité en 2018	Quintile
Petit-Saguenay	-12,27381	Q5
Rivière-Éternité	-11,48554	Q5
L'Anse-Saint-Jean	-4,40353	Q4
Ferland-et-Boilleau	-2,7388	Q4
Saint-Félix-d'Otis	0,93574	Q3
MRC du Fjord-du-Saguenay	1,15252	Q3

(Source : MAMH, 2018)

3.2.1. Décroissance démographique

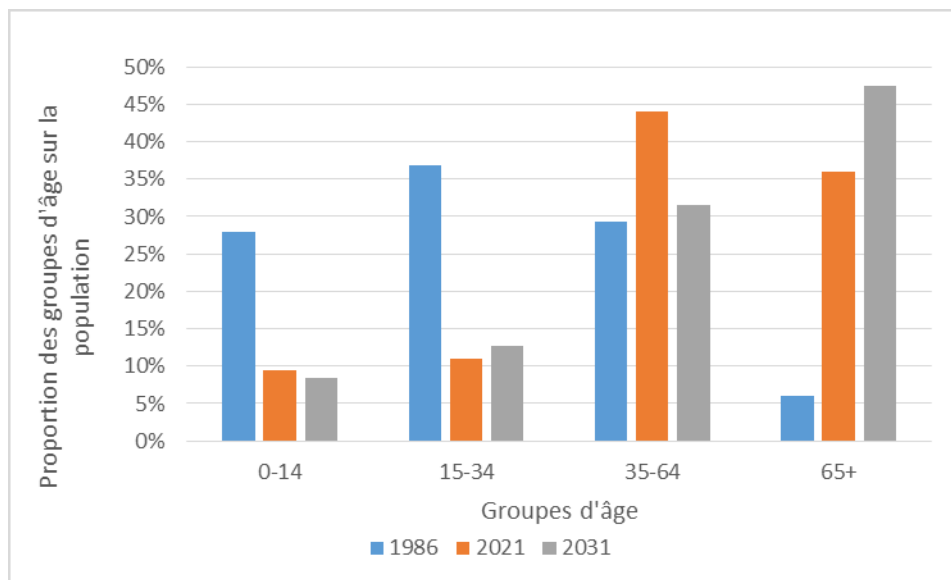
Dans les enjeux de dévitalisation de Petit-Saguenay se trouve la décroissante constante de sa population. La population du village est passée de 1 074 à 600 habitants entre 1986 et 2021 (Statistique Canada, 2021 ; Tremblay, 2009). Selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), cette tendance n'ira pas en s'améliorant. Dans son rapport *Projections de population - Municipalités (500 habitants et plus)*, l'ISQ prévoit une population de 537 personnes en 2031 (ISQ, 2022). Cette diminution s'explique par plusieurs raisons, dont le vieillissement de sa population, l'exode des jeunes vers les centres urbains, ainsi que la diminution marquée du nombre de ménages.

3.2.2. Vieillissement de la population

Toujours selon les mêmes sources, le profil démographique de Petit-Saguenay tend vers un vieillissement accéléré. De 1986 à 2021, la proportion des groupes d'âges de 0-14 ans et de 15-34 ans a largement diminué au profit des 35-64 et 65 ans et plus ; et l'ISQ ne prévoit pas de changement pour 2031 comme l'indique le graphique 1 :

Représentation des groupes d'âge dans la population (1986-2031). Le plus marquant est sans doute l'augmentation de la proportion des 65 ans et plus au cours des prochaines années. La projection de 2031 prévoit que ce groupe d'âge représentera près de la moitié de la population à Petit-Saguenay, alors qu'il ne représentait que 6% de la population en 1986. Mais également, le fait que la proportion des groupes d'âge de 35-64 ans d'aujourd'hui surpasse la projection de 2031 est d'autant plus surprenant. Ce qui indique que le phénomène de vieillissement de la population est bien présent dans le village.

Graphique 1. Représentation des groupes d'âge dans la population (1986-2031)



(Sources Statistique Canada, 2021 ; ISQ, 2022 ; Tremblay, 2009)

3.2.3. Diminution des ménages

Les statistiques sur le nombre de ménages peuvent être également révélatrices de la tendance démographique dans le village. Le nombre de ménages à Petit-Saguenay a stagné de 2006 à 2016 à 210, pour augmenter légèrement à 305 au dernier recensement (Statistique Canada, 2016 ; 2021 ; Tremblay, 2009). Combiné à cela, les familles ont

tendance à être moins nombreuses, alors que les familles ont en moyenne 1,6 enfant (Statistique Canada, 2021).

Cela se remarque dans le nombre d'inscriptions à l'école primaire du village, l'école du Vallon. En 1997-1998, on dénombrait 126 élèves inscrits, mais un total de 43 élèves en 2018-2019, soit une variation de -65,9%. Une telle tendance se remarque également pour l'école secondaire Fréchette, à L'Anse-Saint-Jean, regroupant les élèves des municipalités voisines (Petit-Saguenay et Rivière-Éternité). Les inscriptions sont passées de 231 élèves en 1997-1998 à 90 élèves en 2018-2019, une variation négative de 61%. (Labrecque et Lefebvre, 2019)

3.2.4. Répartition de la population active et les revenus moyens

Petit-Saguenay présente un taux d'emploi relativement faible comparé à la moyenne de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 2021, ce taux s'élevait à 41,2% pour le village, pour un taux régional de 55,9%. Quant au taux de chômage, le village se distingue encore avec un taux de 14,5%, comparativement à la moyenne régionale de 5,9% (Statistique Canada, 2021).

Une même tendance se dessine pour les revenus médians des ménages. Ces derniers sont bien en dessous des autres municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 2020, ce revenu était de 48 000\$ et celui du Saguenay-Lac-Saint-Jean de 60 400\$ (Statistique Canada, 2021).

Tableau 3. Indicateurs économiques liés au travail des municipalités du Bas-Saguenay sud

Municipalités	Taux d'emploi	Taux de chômage	Revenu médian des ménages (après impôt) (2020)
Petit-Saguenay	41,2%	14,5%	48 000 \$
Rivière-Éternité	51,4%	9,5%	59 200 \$
L'Anse-Saint-Jean	42,9%	13,0%	59 200 \$
Ferland-et-Boilleau	53,2%	7,4%	67 500 \$
Saint-Félix-d'Otis	49,7%	8,3%	70 500 \$
Saguenay-Lac-St-Jean	59,4%	5,9%	60 400 \$

(Source : Statistique Canada, 2021)

3.2.5. La scolarité

Un autre indice sur la dévitalisation des territoires est celui du taux de scolarisation de la population. À Petit-Saguenay, en 2011, près d'une personne sur deux (42%) âgée de plus de 15 ans ne détenait aucun certificat, diplôme ou grade scolaire. En 2021, la situation s'est quelque peu améliorée, alors que ce groupe ne représente qu'un peu plus du tiers (36%) de la population. Toutefois, un peu plus des trois quarts (78%) de la population ont une scolarité inférieure au niveau collégial (Statistique Canada, 2021). Cette réalité peut être expliquée par une difficulté d'accès à l'éducation, alors que les institutions postsecondaires les plus près se trouvent à une centaine de kilomètres du village, ce qui conduit à l'exode des jeunes pour leurs études et prive la municipalité des plus scolarisé·e·s.

3.2.6. L'économie de Petit-Saguenay

L'économie de Petit-Saguenay tend à se diversifier depuis quelques années. Le territoire accueille de plus en plus de petites et moyennes entreprises (PME) faisant en sorte qu'en 2016 environ le deux tiers des emplois dans la municipalité étaient générés par des entreprises de moins de 20 employés (La France, 2016a).

Bien que le village diversifie de plus en plus son économie, entre autres dans le domaine récréotouristique, les secteurs d'activités traditionnelles, telles l'agriculture et la foresterie gardent une place importante. Le domaine forestier bat un peu de l'aile, et ce, depuis plusieurs années. En effet, depuis les années 1950, le marché forestier est défavorable, occasionnant de nombreuses faillites et la réouverture de la scierie sous différentes formes, coopérative et privée (La France, 2019a). Sur ce point, Jean Désy notait à la fin des années 1980 que cette industrie était en déclin depuis longtemps, dû à l'épuisement des ressources agroforestières sur le territoire du Bas-Saguenay. En plus, toujours selon lui, les emplois qui y sont liés sont peu nombreux et ne payent pas beaucoup, comparativement à d'autres municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1989).

Il faut toutefois mentionner que depuis 2016, la scierie demeure stable et emploie maintenant 25 personnes. Quant à l'agriculture, elle représentait près de 10% des emplois occupés à Petit-Saguenay en 2016. « Petit-Saguenay compte une dizaine d'entreprises dans le secteur de l'agriculture notamment des fermes laitières, une ferme maraîchère de légumes biologiques (Coopérative de solidarité Les Jardins de la Montagne), une entreprise de production de pommes de terre de semence et deux fermes d'élevage. » (Simard, 2015 : 31).

Ces quelques statistiques mettent donc en relief la situation socioéconomique à laquelle fait face Petit-Saguenay depuis plusieurs décennies. On peut le constater, plusieurs défis sont à relever pour le village dans les années à venir, tels que freiner la décroissance démographique, offrir des services adéquats à une population vieillissante, soutenir les services de proximité, entre autres. Il faut toutefois noter que les statistiques et les enjeux nommés ci-haut ne permettent pas d'exposer les efforts

Tableau 4. Catégories d'emploi et emplois associés en 2021

Catégories d'emploi	Nombre d'emplois
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	50
Construction	25
Fabrication	25
Commerce de gros et de détail	35
Transport et entreposage	20
Services administratifs, de soutiens, de gestions de déchets et d'assainissement	15
Services d'enseignement	10
Soins de santé et assistance sociale	20
Arts, spectacles et loisirs	20
Services d'hébergement et de restauration	20
Autres services (incluant les administrations publiques)	30
Total	275

(Source : Statistique Canada, 2021)

faits par les acteur·trice·s pour répondre aux effets structurels contraignants de la dévitalisation sur le milieu. Malgré cette situation difficile, Petit-Saguenay a réussi à travers les années à rester dynamique. Différents évènements ont d'ailleurs marqué la mobilisation territoriale et locale autour de la situation socioéconomique du territoire depuis 1980.

3.3. Le contexte de mobilisation locale et territoriale depuis 1980

La volonté de la communauté de prendre en main le développement de son territoire ne date pas d'hier. L'historiographie portant sur Petit-Saguenay montre que ses habitant·e·s ont toujours été dynamiques. Toutefois, pour des raisons pratiques d'accès aux données, cette section se passe en revue les évènements marquants depuis les années 1980.

C'est d'ailleurs à partir de cette décennie que le village rencontre des difficultés sociodémographiques et économiques. C'est alors à partir de ces années qu'il est intéressant de relever les efforts de mobilisation à propos du développement du village. Mais comme il est constaté, ces efforts s'insèrent dans un cadre territorial plus vaste qu'est celui de la sous-région du Bas-Saguenay. Ainsi, sans être exhaustives, les prochaines lignes présentent les événements marquants perçus dans les écrits sur Petit-Saguenay. C'est entre autres à travers ces événements que s'est façonnée la culture politique locale.

3.3.1. 1980-1995 : L'avènement du parc Saguenay et le début d'une concertation locale et territoriale autour du tourisme

Le début des années 1980 marque le déclenchement d'un projet de parc de conservation dans le fjord du Saguenay. Ce projet visait à protéger les rives du Saguenay, tout en amenant l'industrie touristique sur le territoire. Initialement porté par le gouvernement fédéral, le Parc Saguenay fut par la suite repris par le palier provincial à l'issue d'un conflit fédéral-provincial caractéristique de l'époque (Boisvert 1987). Alors que la prémisse du projet, dans les années 1970, s'appuyait sur le modèle des parcs nationaux et de l'expropriation des 11 municipalités touchées², la reprise du projet par la province amena au contraire une concertation des acteur·trice·s impliqué·e·s. Cette concertation se fit entre autres par des audiences publiques, ainsi que la création d'un plan d'action concerté réunissant différentes parties prenantes locales et gouvernementales. Cela a également donné naissance à des regroupements plus locaux liés à l'avenir touristique des villages impliqués.

² La Baie, Ferland-Boileau, Saint-Félix d'Otis, Rivière-Éternité, L'Anse-St-Jean, Petit-Saguenay, Baie Ste-Catherine, Tadoussac, Sacré-Cœur, Sainte-Rose du Nord et Saint-Fulgence.

3.3.1.1. Création de la société touristique du Fjord et du Comité économique de Petit-Saguenay

L'avènement du Parc Saguenay inauguré en 1983 marqua le début d'une mobilisation dans tous les secteurs du Bas-Saguenay autour du développement touristique de leur territoire. Cette initiative de développement exogène (de haut en bas) amena la création d'un réseautage territorial. La Société touristique du Fjord (STF) en est un exemple. Proposée le plan d'action concerté, la STF était une structure intermunicipale ralliant les élu·e·s municipaux-les et les intervenant·e·s du Bas-Saguenay. Au-delà de cet objectif, elle s'érigea également « en tant que structure de concertation sous-régionale entre les élus et les intervenants du Bas-Saguenay, et ce, à une époque où il n'y avait pas vraiment de telle structure au niveau régional » (Simard, 2010 : 21).

C'est dans les mêmes années qu'on peut voir les acteurs·trice·s de Petit-Saguenay s'organiser autour du développement de leur municipalité, en plus d'être parties prenantes à la mobilisation territoriale. En 1982 fut créé le Comité de développement économique de Petit-Saguenay afin « de mettre en valeur les opportunités offertes par le développement de la zone périphérique du Parc Saguenay en favorisant la concertation entre les intervenants locaux » (Simard, 2010 : 23). Ce comité a structuré une concertation au niveau local sous une orientation stratégique privilégiant le développement récréotouristique du village. Comme l'écrit Frédéric Simard (2010 : 37), « cette période se caractérise [...] par l'amélioration des infrastructures existantes et l'établissement d'un esprit de concertation entre les intervenants, les élus municipaux et la population ». Cela a permis d'initier plusieurs projets et événements locaux : rencontres publiques, colloques, le développement du VVF, du quai de Petit-Saguenay, la création du journal l'Écho-logique (1984-1989), etc. (Simard, 2010).

On peut ainsi remarquer qu'au cours de la décennie 80, l'industrie touristique fut la pierre angulaire de la mobilisation à Petit-Saguenay et dans la sous-région du Bas-Saguenay. Que ce soit par une mobilisation autour du projet de développement exogène

du parc Saguenay ou par un désir de prendre en main leur développement, une diversité d'acteurs·trices politiques, économiques et de la société civile ont pris part à des concertations cherchant à répondre aux enjeux de leur territoire.

3.3.2. 1995-2014 : Le soutien des collectivités rurales et les fusions municipales

Les municipalités rurales furent accompagnées autrement à partir de la fin des années 1990. Cela s'explique entre autres par la valorisation d'un développement endogène qui encourage dès lors les capacités des communautés locales. Ainsi ont été créés des organismes gouvernementaux de soutien aux collectivités comme la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) du Fjord, les Centres locaux de développement (CLD) en milieu rural et les Conférences régionales des élus qui remplaçaient du même coup les Conseils régionaux de concertation et de développement. Dans ce même mouvement de restructuration des mécanismes de soutien des milieux ruraux, le gouvernement du Québec a mis en place la politique nationale de la ruralité avec l'appui de plusieurs organisations dont Solidarité rurale du Québec. Cette nouvelle vision politique est venue appuyer les initiatives déjà entreprises par les municipalités du Bas-Saguenay, dont Petit-Saguenay, depuis les années 1980. Elle a par exemple permis d'officialiser le poste d'agent·e de développement dans les collectivités du Bas-Saguenay, un poste déjà présent depuis quelques années à Petit-Saguenay (Simard, 2010).

Les années 2000 furent également marquées par les fusions municipales, une initiative provinciale voulant restructurer les régions québécoises autour des pôles urbains. De cette manière, les villes de Jonquière, Chicoutimi et La Baie furent fusionnées en une seule ville, celle de Saguenay. Cette fusion imposée par le gouvernement québécois en 2002 changea la dynamique territoriale, car La Baie, seule agglomération urbaine liée au Bas-Saguenay, fut sortie du réseau sous-régional de la zone périphérique du Fjord-du-Saguenay. Ainsi, cela donna lieu à une séparation

marquée entre le milieu urbain de Saguenay et les milieux ruraux avec les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay. À l'époque, Lamarche (2002 :45) énonça déjà une certaine résistance envers cette fusion qui avantage les centres urbains : « Il est d'autant plus clair que Ville de Saguenay déséquilibre le Saguenay par rapport à la force du nombre. Le rural qui se retrouve à proximité de la grande ville risque fort d'y perdre gros ». On remarque effectivement des conséquences de cette fusion sur l'organisation des milieux ruraux du Bas-Saguenay, dont les points de services tendent à se centraliser dans les centres urbains (CLSC, Caisse populaire, etc.), ce qui n'aide pas à la dévitalisation de Petit-Saguenay. Quant à la mobilisation, elle se recentre alors autour du Bas-Saguenay Sud.

3.3.2.1. Valorisation de la concertation dans le Bas-Saguenay Sud

Cette restructuration semble avoir eu des effets sur la concertation au Bas-Saguenay. Jadis appuyée sur la zone périphérique du Fjord-du-Saguenay, cette concertation s'est alors organisée autour des acteur·trice·s du Bas-Saguenay Sud. Parmi les initiatives mises en place à ce moment, on retrouve la mise en place d'un système de transport en commun collectif au Bas-Saguenay (2000), l'arrimage à la table de concertation jeunesse MigrActive du Bas-Saguenay (2003) et la création du journal local le *Trait d'Union* (2004)

Une forte mobilisation territoriale s'est également organisée suite à la crise forestière qui touche le territoire, tant dans le Bas-Saguenay sud que dans Charlevoix-Est. Cette concertation économique s'est faite majoritairement par l'achat et le soutien des scieries à partir de 2003. Elle tendait à prendre une approche sociale et de développement durable pour le territoire.

Clairement, la table de concertation des PDFD (groupe des Partenaires pour un Développement forestier durable) est une forme d'innovation sociale de la région qui cherche à mettre en relation les différents acteurs forestiers afin que ceux-ci organisent leurs activités dans une optique de concertation, de développement

de synergies et d'utilisation durable de la forêt. Le conseil d'administration réunit les représentants de quatre groupes d'intérêts : les entreprises et coopératives de l'industrie forestière, les instances publiques de développement socio-économiques, les organisations associées à la protection de l'environnement et les organisations spécialisées dans les activités récréotouristiques (L'Italien et al., 2012 : 27).

Encore une fois, les personnes de divers secteurs d'activité se sont vues impliquées autour d'initiatives voulant répondre aux enjeux de leurs municipalités.

3.3.2.2. Initiatives de développement local : le Cœur du Village et Rêver le village 2020

Au niveau local, ces changements de structures de développement ont favorisé la création d'initiatives de développement local à Petit-Saguenay. La municipalité se trouva maintenant mieux encadrée dans son développement (Simard, 2010), ce qui a mené à la création de deux initiatives locales marquantes : le projet Cœur du Village et le projet Rêver le village 2020 ; deux projets visant à lutter contre la dévitalisation du milieu.

Soutenu par un programme de la SADC et par l'implication du CDE, le premier projet visait à rendre attrayant Petit-Saguenay d'un point de vue touristique en misant sur la valorisation du cœur du village. Cette initiative a permis à la municipalité de se mobiliser autour de trois sous-projets identifiés lors de rencontres publiques : la réalisation d'un projet d'animation sous forme de marché public, la réalisation d'un réseau de sentiers pédestres, ainsi que la réalisation d'un plan d'action jeunesse visant la prévention en santé auprès des jeunes du village. Une diversité d'acteur·trice·s du milieu a alors participé à cette initiative par le biais de comités rattachés à chaque sous-projet et de rencontres publiques (Simard, 2010).

Quant au projet Rêver le village 2020, il fut réalisé dans la même lancée de mobilisation. Dans le cadre du Plan d'action à l'intention des collectivités dévitalisées

du MAMROT, la municipalité de Petit-Saguenay et le CDE ont initié deux rencontres publiques. Celles-ci avaient comme objectif de formuler un diagnostic de la situation socioéconomique du village et de réaliser un plan d'action afin de répondre aux enjeux ciblés. Ce projet donna lieu à « un plan de développement qui allie le développement économique et social de la municipalité » (Tremblay, 2014 : 27). Ainsi à travers les rencontres, la population s'est vue incluse dans le développement du village, alors qu'on y trouvait de 100 à 250 personnes à chacune d'entre elles. Tout cela s'est fait sous le modèle de démocratie participative, réunissant des personnes du secteur public, privé et de la société civile (Tremblay, 2014 : 43).

Ont découlé de ces rencontres publiques quatre thématiques qui ont toutes été rattachées à un chantier et un comité de pilotage : l'aménagement du territoire, la qualité de vie, le développement touristique et le développement économique. Cette démarche visait la mise en place d'une trentaine de projets axés sur des actions concertées « orienté[es] vers le long terme et vers la résolution de problématiques structurelles, plutôt que ponctuelles, comme c'était le cas auparavant » (CAMF, non daté ; Simard, 2010 : 81). Cette initiative a eu plusieurs répercussions positives dans le milieu : l'ouverture du magasin général et du poste d'essence, la réouverture de la scierie Petit-Saguenay, la création d'une entreprise jeunesse, la formation d'un club de marche, l'organisation d'une fête de village, etc.

Brièvement, on peut remarquer que la décennie 2000 a laissé place à la création de plusieurs initiatives de développement local sur le territoire du Bas-Saguenay Sud et de la municipalité de Petit-Saguenay. Contrairement à la mobilisation des années 1980 qui semblait s'appuyer sur une réponse à l'avènement du Parc Saguenay, celle des années 2000 s'est davantage ancrée sur les ressources locales et territoriales, notamment par une valorisation accrue de l'implication des citoyen·ne·s dans les projets de développement. À partir de 2014, ce sont des politiques de développement plus rigoureuses qui sont venues affecter les structures sociopolitiques du milieu.

3.3.3. De 2014 à aujourd'hui : Petit-Saguenay à travers l'austérité gouvernementale

Fort d'un passé marqué par des initiatives de développement local, Petit-Saguenay, de même que la sous-région du Bas-Saguenay fut marquée par un autre changement structurel que sont les mesures d'austérité du gouvernement provincial à partir de 2014. Sommairement, les politiques d'austérité visaient à réduire le déficit de l'État québécois à l'aide d'un plan de rigueur budgétaire. Ces mesures néolibérales changèrent l'organisation sociopolitique de Petit-Saguenay et du Bas-Saguenay par de nombreuses coupes budgétaires et la fermeture de plusieurs services régionaux. Pour ne nommer qu'eux, l'austérité a mis fin aux CLD, aux CRÉ et au financement de Solidarité rurale du Québec, a réduit le financement des fonds de soutien aux territoires dévitalisés et les budgets des municipalités (IRIS, 2016). Les collectivités rurales se retrouvent alors seules, tant dans les structures de développement que dans le financement de leurs activités. À Petit-Saguenay, les effets de ces mesures ont provoqué la fin du financement de l'agent de développement et des projets liés à Rêver le village 2020 ; et par conséquent, à l'essoufflement des efforts de concertation et de mobilisation entrepris dans les derniers temps.

Les acteur·trice·s ont tenté de répondre à ces changements. Au niveau territorial, l'abolition des instances de concertation territoriale comme les CRÉ et les CLD a donné lieu à de nouvelles démarches de concertation au Bas-Saguenay (Larouche, 2018). Depuis 2015, le comité pour les états généraux du Bas-Saguenay rassemble les personnes élues, les agent·e·s de développement et les individus représentant la société civile en vue de discuter des enjeux auxquels la région fait face. Ces rassemblements se font de cinq à six fois par année et ont comme champs d'action le développement économique et la vie communautaire. Ces états généraux sont la suite logique d'une culture de concertation sur le territoire et ont donné lieu à plusieurs initiatives telles que la création d'une régie intermunicipale en incendie (La France, 2016b).

Au niveau local, ces changements ont transformé le portrait sociopolitique de Petit-Saguenay, tout en s'appuyant sur une culture de concertation déjà présente sur le

territoire. Car l'austérité s'est arrimée avec l'arrivée d'un nouveau conseil municipal en 2017. Ce conseil est mené par un jeune maire, auparavant agent de développement du village et dont les fonctions comme agent de développement de la municipalité avaient été diminuées par les coupures gouvernementales. La municipalité s'est dès lors munie de commissions, a mis en œuvre des consultations budgétaires et un budget participatif et a œuvré à la mise en place de plusieurs projets tels que les activités du 100^e anniversaire la paroisse. Tout cela eut pour effet l'intégration du secteur économique et de la société civile aux affaires publiques.

3.3.3.1. Consultations budgétaires et budget participatif

Les dispositifs participatifs que sont les consultations budgétaires et le budget participatif offrent un bel exemple de ce que fait Petit-Saguenay aujourd'hui en termes de consultation et de valorisation de la participation des parties prenantes locales. Mises en place par le conseil municipal en 2019, les consultations budgétaires visent à « consulter les citoyens de Petit-Saguenay sur la façon dont sont administrées les finances de la municipalité [et] donne à ceux-ci la chance de donner leur opinion, poser des questions et faire des propositions au conseil municipal » (Houde, 2020).

Quant au budget participatif, il a été initié en 2018. Ce dispositif a comme objectif d'inclure les citoyens dans la gestion municipale, tout en leur donnant davantage de poids décisionnel dans le développement de leur communauté. Il est décrit par la municipalité comme un moyen qu'a le conseil municipal

de céder des pouvoirs directement aux citoyens et aux citoyennes qui participent au processus. Les participants, qui doivent être des résidents de Petit-Saguenay ou des représentants d'organisations locales, ont donc l'occasion de présenter des projets qui leur tiennent à cœur et d'en discuter avec leurs concitoyens pour les convaincre du bien-fondé et de l'intérêt communautaire de leur projet. Les projets sont présentés en assemblée publique et font l'objet d'un vote final. (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020b)

Ces projets doivent répondre aux quatre enjeux suivants : la qualité de vie, la diversification de l'économie, l'image de marque et la participation citoyenne. Une fois

voté, le projet est par la suite réalisé par la municipalité ou un organisme présent sur le territoire.

Quant au montant d'argent, la municipalité réserve à chaque édition une enveloppe de 25 000\$, ce qui représente le quart du budget alloué au développement du village (Conseil municipal de Petit-Saguenay, 2018). De la sorte, 20 000\$ sont réservés pour les projets citoyens, alors que les derniers 5 000\$ sont consacrés aux projets jeunesse.

La participation citoyenne à cette initiative de démocratie participative est considérable. Lors de la première édition, 70 personnes se sont présentées pour voter, alors que le nombre était de 100 personnes lors de la deuxième édition, en 2019 (Hauchecorne, 2018; Houde, 2019). En raison des difficultés financières de la coopérative de consommation du village, l'édition 2020 fut annulée afin d'appuyer le redressement du commerce de proximité. En termes de retombées, le budget participatif a donné lieu à plusieurs projets : maison des familles, éclairage du terrain de baseball, construction d'un emplacement à feu pour les adolescent·e·s et de balançoires et d'une tyrolienne pour les plus jeunes. En dehors de ces dispositifs participatifs, un autre projet a retenu l'attention dans le village, celui des activités du 100e anniversaire de la paroisse.

3.3.3.2. Les activités du 100e anniversaire de la municipalité

Le 100e anniversaire de la municipalité a tout autant marqué la collectivité, avec une participation exemplaire de la communauté autour des activités proposées. Mis en place par la municipalité et le CDE, les événements du 100e anniversaire ont été élaborés par un comité d'organisation créé en 2017, composé de personnes élues, intervenantes locales et citoyennes. Plusieurs activités ont été proposées : « création d'une modélisation 3D du village disparu de Saint-Étienne, la confirmation de l'aréna comme salle de spectacle, l'aménagement d'une place du 100e, l'organisation d'activités familiales, la publication de documents historiques et la création d'une activité d'hommage aux bâtisseurs [la pièce de théâtre Marguerite] » (La France,

2019b). Près de 15% de la population a participé de près ou de loin aux activités présentées, et ce, sur une période de deux ans. Considérées comme un succès, quelques activités comme la pièce de théâtre et le tour conté devaient être de retour pour la saison estivale 2020. Par contre, elles n'ont pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de Covid-19.

3.3.3.3. Mobilisations autour des services de proximité

En plus de ces événements politiques, la trajectoire de Petit-Saguenay a été marquée par plusieurs mobilisations autour d'enjeux locaux touchant la dévitalisation du milieu. Parmi celles-ci, on peut nommer celles qui ont été faites en lien avec la sauvegarde de la coopérative de consommation. Les citoyen·ne·s se sont mobilisé·e·s à plusieurs reprises pour soutenir la sauvegarde de leur commerce de proximité, dont la plus récente mobilisation remonte à 2020 où « des bénévoles sont venus prêter main-forte pour le maintien des opérations », alors que la municipalité a donné un montant de 50 000\$ pour la soutenir (Villeneuve, 2020)

Ce n'était toutefois pas la première fois que Petit-Saguenay se mobilisait pour la sauvegarde de ce commerce. En 2012, près de 250 personnes se sont présentées à l'assemblée publique pour discuter de l'éventuelle fermeture du poste d'essence. Suite à cela, il y a eu une prise en charge du poste d'essence par une coopérative de consommation qui a ouvert ses portes en 2014. Cette ouverture s'est faite avec l'aide du secteur public gouvernemental et local. La collectivité s'est notamment mobilisée par le bénévolat et le soutien financier récoltant une somme de près de 110 000\$ (TVDL, 2014).

Également, une forte mobilisation citoyenne s'est faite autour de leur école primaire en 2020. Quelque 300 personnes ont signé une pétition à l'égard d'une décision de la commission scolaire d'abaisser le nombre de classes de quatre à deux à

l'école du Vallon. Cette décision a par la suite été ravisée, gardant par conséquent le nombre de classes à quatre dans l'unique école du village.³

Bien qu'incomplète, cette présentation des événements marquants des dernières décennies permettra toutefois une meilleure compréhension de notre objet de recherche, en situant l'organisation sociopolitique actuelle à travers la trajectoire sociohistorique. Ceci dit, la prochaine section complète le portrait de Petit-Saguenay en présentant, à travers les données qualitatives, la structure politique du milieu.

3.4. Le portrait politique de Petit-Saguenay : les secteurs de la gouvernance locale

Cette partie décrira brièvement l'organisation politique de Petit-Saguenay. Elle s'appuie ici sur la description du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Ce dernier secteur est divisé en deux catégories réunissant les personnes représentantes d'organisations et d'associations et les citoyens·e·s. Cette description sert à mieux cerner les catégories d'acteur·trice·s de la gouvernance locale dans le village. Il est à noter que cette catégorisation ne se fait pas selon un ordre d'importance, mais simplement selon les secteurs d'activités proposés par le concept utilisé dans cette recherche.

3.4.1. Le secteur public : le conseil municipal et ses commissions

La municipalité de Petit-Saguenay est depuis une centaine d'années soutenue par un pouvoir démocratique organisé autour d'un conseil municipal composé d'élus municipaux·ales. Aujourd'hui, comme toutes les municipalités québécoises de moins de 20 000 âmes, ce conseil est composé d'un maire et de six conseiller·ère·s, siégeant

³ Évènement observé lors du terrain de recherche

pour un mandat de quatre ans. La gestion municipale est également appuyée par une directrice générale et des fonctionnaires.

Une particularité de la municipalité de Petit-Saguenay est son système de gestion municipale autour de commissions mises en place par la récente équipe municipale (maire LaFrance) en 2018. Au nombre de trois, ces commissions sont composées de personnes élues, de fonctionnaires et de citoyens·ne·s. Sans pouvoir décisionnel, elles ont pour objectif de formuler des recommandations au conseil municipal sur divers enjeux locaux (Conseil municipal de Petit-Saguenay, 2017). Elle vise principalement à inclure plus grand nombre d'individus dans la gestion municipale.

La première est la Commission Administration et démocratie. Elle s'occupe de tout ce qui concerne la gestion financière et administrative de la municipalité, allant du développement des ressources humaines, aux politiques en lien avec la participation citoyenne et la préparation du budget. C'est à cette commission qu'incombe le mandat de s'occuper du budget participatif (Conseil municipal de Petit-Saguenay, 2018 ; 2019). Elle est composée du maire, de trois conseiller·ère·s et de la directrice générale de la municipalité.

La deuxième est la Commission développement durable et aménagement du territoire. Elle s'occupe de la planification du développement du territoire. Les recommandations se font donc autour de tout ce qui touche le développement économique, social et culturel du village, ainsi que sur les projets d'aménagement des espaces publics. Ses membres sont le maire, trois conseiller·ère·s, quatre citoyen·ne·s, la directrice du développement et une fonctionnaire municipale (Conseil municipal de Petit-Saguenay, 2019).

La troisième est la commission infrastructure et services publics. Cette dernière commission recommande le conseil sur divers aspects concernant la sécurité incendie, la sécurité publique, les transports, ainsi que sur le service d'eau potable et d'eaux

usées. Elle est composée du maire, de trois conseill·ère·s, de deux citoyen·ne·s⁴ et d'une fonctionnaire municipale.

3.4.2. Le secteur privé : la scierie, la coopérative et les PME

Le secteur privé comprend des acteur·trice·s représentant d'entreprises, ainsi que des personnes entrepreneurs. Ce secteur a changé quelque peu de visage dans les dernières années.

La scierie a été le principal moteur économique pendant plusieurs années à Petit-Saguenay. Toutefois, l'arrivée de l'industrie touristique a amené à une diversification de l'économie locale et à la formation de plusieurs petites et moyennes entreprises. Comme écrit plus haut, une majorité de ces entreprises comptent moins de vingt employés à leur effectif et concentrent davantage leurs activités dans le secteur de la vente et des services.

La diversification économique a par conséquent amené une diversité d'individu, pour une majorité des entrepreneur·e·s, à se positionner dans ce secteur. On peut remarquer ce changement par la représentation de ce secteur dans les comités, dont le CDE et le CT, discuté plus bas, et par la présence de nombreuses entreprises touristiques telles que les services d'hébergement.

Petit-Saguenay compte donc plusieurs acteur·trice·s dans le secteur privé. On y trouve entre autres la scierie, la coopérative de consommation, les fermes et les entreprises agroforestières, les gîtes et les auberges, les différents services (mécanique, construction, etc.), les entreprises de fabrication de produits locaux et les services de restaurations.

⁴ Postes vacants lors de la rédaction de ce mémoire

3.4.3. La société civile

La société civile est subdivisée en deux secteurs. Le premier comprend le milieu communautaire et associatif ; on pense alors aux organisations à but non lucratif, aux divers comités et aux autres regroupements citoyens. Le deuxième sous-secteur désigne quant à lui les citoyen·ne·s.

3.4.3.1. Les OBNL, les comités et le communautaire

Le village de Petit-Saguenay compte plusieurs organismes sur son territoire. Bien que ce nombre soit plutôt élevé, quelques organismes et associations semblent être plus présents que d'autres dans les écrits portant sur la municipalité. À commencer par ceux présents sur la scène touristique : le Village Vacances Familles et l'association de la rivière Petit-Saguenay. Le VVF est un OBNL, mis en place par la municipalité dans les années 1980, il emploie aujourd'hui 65 personnes et a un chiffre d'affaires de 1.2M\$ (VIVA, 2016a ; 2016b). Quant à l'Association de la rivière Petit-Saguenay, elle est présente depuis les années 1960 sur le territoire de Petit-Saguenay et a comme objectif la gestion de la rivière à saumon Petit-Saguenay et ses alentours. Aujourd'hui, cette association, ayant le statut de zone d'exploitation contrôlée, gère les activités de la réserve faunique de la rivière Petit-Saguenay, en plus de celles en lien avec le site d'hébergement du Club des Messieurs (ancien club de pêche privé) et d'un camping (Rivière Petit-Saguenay, 2012).

Ce sous-secteur d'activité est représenté par plusieurs autres acteur·trice·s dans le milieu local, notamment ceux et celles faisant partie des comités locaux. On retrouve un nombre considérable de comités, toutefois quelques-uns semblent être plus prédominants que d'autres. Le comité de développement économique de Petit-Saguenay en fait partie. À travers les années, ce comité s'est vu impliqué de près ou de loin dans toutes les initiatives de développement de Petit-Saguenay (Simard, 2010), dont la plus récente fête du 100e anniversaire de la paroisse. Aujourd'hui, il s'occupe notamment du journal le *Trait d'Union* et des sentiers pédestres. Plusieurs autres comités sont en place tels que le comité touristique (CT) qui réunit les acteurs privés

en lien aux tourisimes et la signalisation des entreprises dans le village, le comité des loisirs (OTJ) qui s'occupe des activités récréatives et de la vie communautaire, ainsi que le comité des familles responsable de la maison des familles.

Aussi, ce sous-secteur de la société civile est constitué par une diversité d'organisations et d'associations sociales et communautaires locales présentes dans le village. Sans toutes les nommer, voici une brève liste ces dernières : le cercle des Fermières, les Chevaliers de Colomb, le Club de l'âge d'or, la cuisine collective, la chorale, le conseil de la fabrique de la paroisse de Saint-François-d'Assise. Une recherche sur la caractérisation des communautés par le CIUSSS note un dynamisme dans ce sous-secteur. Cette recherche, basée entre autres sur le point de vue des citoyens, y décrit : « [u]n sentiment d'appartenance développé [...] [qui] favorise une forte implication bénévole autour d'activités rassembleuses [...]. Les gens ont le sentiment de vivre dans une grande famille à cause des relations sociales qu'ils entretiennent entre eux » (CIUSSS, 2018). On remarque alors une grande diversité d'acteur·trice·s présent·e·s dans ce sous-secteur de la société civile.

3.4.3.2. Les citoyen·ne·s

Cette seconde sous-section est celle constituée par les citoyen·ne·s de Petit-Saguenay. Sans s'y attarder longuement, celle-ci représente la société civile d'un point de vue individuel en rapport aux espaces de participation publique dans le village. L'identification de cette sous-catégorie est apparue essentielle au courant de la recherche, car les dispositifs participatifs locaux comme le budget participatif et les consultations budgétaires ciblent principalement le statut citoyen. Mais également, plusieurs informateur·trice·s se sont identifié·e·s dans cette catégorie, dépendamment des contextes de mobilisation. Dans ce mémoire, cette sous-catégorie réfère donc aux intérêts individuels, contrairement à la sous-catégorie *des OBNL, des comités et du communautaire* dans laquelle les acteur·trice·s sont analysé·e·s à partir d'un statut de membres ou de représentant d'organisme quelconque.

3.5. Éléments de synthèse

Ce bref portrait de Petit-Saguenay montre certains points saillants permettant de mieux comprendre la trajectoire de développement de la municipalité. S'appuyant sur l'industrie agroforestière au cours de ses premières décennies d'existence, la municipalité a dû réorienter son économie vers le tourisme à l'aube des années 1980 en raison d'enjeux structurels liés à l'économie forestière. Depuis, ce village se dévitalise au gré des années. On peut toutefois constater que l'avènement du tourisme a engendré un changement dans l'économie locale (diversification et augmentation des acteur·trice·s économiques) et dans son organisation territoriale.

Sur ce dernier point, on peut voir que la combinaison entre la dévitalisation du territoire et le développement de l'industrie touristique a fait naître une dynamique de mobilisation et de concertation au niveau local et sous régional. Portée par ce nouveau créneau économique, une diversité d'acteur·trice·s a su prendre en main leur développement à travers la création de plusieurs comités, organisations et associations. Tout cela donnant lieu à une multitude d'initiatives de développement au cours des dernières années, et cela, sans compter les événements qui ont façonné cette trajectoire de développement : la naissance du parc Saguenay, la création des CRÉ et des CLD, l'austérité gouvernementale, etc.

L'organisation sociopolitique actuelle, telle que brièvement présentée dans ce chapitre, est donc le résultat de ces divers événements et mobilisations sur le territoire. Ce portrait organisationnel, caractérisé par les trois secteurs de gouvernance locale, a exposé les principales catégories d'acteur·trice·s dans le village : le conseil municipal et ses commissions, le CDE, le CT, le VVF, la Rivière Petit-Saguenay, les gîtes, etc.

Ce survol des événements locaux, territoriaux et structurels marquants des trente dernières années vient mettre en contexte le portrait sociopolitique actuel de Petit-Saguenay. À travers ce fil des événements, on peut constater un désir de prendre en main le développement local du territoire, et ce, par le soutien d'une concertation et d'une participation de diverses parties prenantes locales. Ce désir semble avoir été causé par plusieurs changements structurels tels que la crise du secteur forestier,

l'implantation de l'industrie touristique dans le Bas-Saguenay, les fusions municipales, notamment. Depuis, les personnes élues et représentantes du domaine socioéconomique de Petit-Saguenay ont su adapter leurs pratiques et évoluer à travers les années afin de lutter contre les effets structurels contraignants de la dévitalisation sur le village. Cela permet alors d'entrevoir une certaine culture de concertation établie sur le territoire. Reste alors à déceler les dynamiques relationnelles relatives à ces efforts de développement.

CHAPITRE 4 : Présentation de la culture politique de Petit-Saguenay

Le portrait sociohistorique présenté dans le précédent chapitre montre que depuis les années 1980, les acteur·trice·s du milieu ont su répondre aux défis auxquels Petit-Saguenay fait face par leur dynamisme et la création de divers espaces de concertation. En complémentarité de ces éléments, les prochaines lignes dressent une description de la culture politique du village. Rappelons que celle-ci réfère aux spécificités sociopolitiques relatives à un milieu : type de leadership, gestion des tensions, catégorisation des groupes stratégiques et des arènes politiques, manière de participer, choix des dispositifs participatifs, etc. (Bezzerra, 2004 ; Jean, 2012 ; Olivier de Sardan, 2017).

Il est alors question de relater la manière dont le milieu s'organise dans son effort de revitalisation, ce qui sera utile à l'analyse de la trajectoire de développement du village (chapitre 5). Pour ce faire, ce chapitre présente les deux types de relations qui semblent caractériser la situation sociopolitique du milieu : la concertation et les tensions. Ensuite, l'influence que ces types de relation ont sur les discours et la pratique de participation communautaire et publique dans le village est analysée. Finalement, un accent particulier est mis sur l'identification du leadership individuel qui se définit par l'influence des personnes, mais également par le poste qu'elles occupent.

4.1.Des relations de concertation entre les secteurs

Comme il a été mentionné dans le dernier chapitre, une culture de concertation semble présente dans la municipalité depuis plusieurs années. Cela a déjà été décelé par Simard (2010 : 37) qui écrit que la période relative à la fin des années 1980 « se caractérise par [...] l'établissement d'un esprit de concertation entre les intervenants, les élus municipaux et les citoyens ». Cette affirmation est bien présente dans les

données. On remarque que cette concertation passe par deux principaux supports : le comité de développement économique et le conseil municipal.

4.1.1. Le CDE : le principal espace de relation entre les acteur·trice·s du développement

L'esprit de concertation observé à Petit-Saguenay est d'abord et avant tout porté par le CDE. Depuis sa fondation en 1983, ce comité est le principal initiateur des initiatives et des dispositifs de concertation locale. Une personne rencontrée fait allusion à l'importance de ce comité dans le village : « c'est certain que le comité de développement...c'est un comité qui chevauche pratiquement un peu partout pis le reste là tsé, veut veut pas le développement c'est la première des choses » (P6)

Il faut dire que le rôle de ce comité est avant tout de faciliter la concertation entre les intervenant·e·s du milieu, d'où son importance. La concertation pour le développement s'est donc axée autour de ce comité, notamment par l'agent de développement local. Les personnes y siégeant représentaient principalement le domaine économique du milieu, tant du secteur privé (PME) que de la société civile (organisations sans but lucratif). Autour du CDE gravitaient plusieurs évènements et initiatives permettant la concertation et la participation du milieu, allant des sommets économiques et colloques, aux initiatives de développement local. Des évènements tels les sommets économiques et les colloques font partie de « l'hygiène économique » du village, terme utilisé par une personne interviewée. Toutefois, bien que les citoyen·ne·s sont présent·e·s aux évènements, cette catégorie semble sous-représentée dans les dispositifs de concertation locale, comme le montre cet extrait : « la participation citoyenne c'est sûr que si je me fie dans les années passées, souvent là ceux qui était convoqué c'étaient les entreprises, y avait du monde, mais pas tant que ça » (P3)

Ainsi, les évènements locaux paraissent avoir davantage les intervenant·e·s politiques et économiques du milieu que la population générale. C'est plutôt à travers les initiatives de développement local porté par le CDE comme *Le cœur du village*,

Rêver Petit-Saguenay 2020, ainsi que dans les activités du 100^e anniversaire de la paroisse que la population est portée à participer. Sur cette dernière initiative, les données révèlent une bonne collaboration entre tous les secteurs, tant dans l'élaboration des activités que dans l'engagement aux activités.

4.1.2. L'importance du conseil municipal dans la concertation

Malgré le fait que le CDE soit une pierre angulaire du mode d'action locale, le conseil municipal apparaît comme un élément important dans la manière dont les relations s'établissent dans le village. Selon les données, la concertation a toujours été importante au sein des conseils municipaux. Sur ce point, une personne du conseil municipal rencontrée mentionne : « on est une mentalité au conseil pis ça quasiment toujours été comme ça à la municipalité même les autres avant, c'est important la concertation pour nous » (P4).

Il y a donc une préoccupation au sein du secteur public sur ce point. Toutefois, il est noté que malgré cette importance, cette pratique n'a pas toujours été la même selon les différents conseils municipaux. Pour mieux comprendre, il faut d'abord faire une brève présentation de ce qui est dit sur les anciens conseils. De manière générale, les commentaires sur les conseils municipaux se présentent de façon comparative à celui en place actuellement. En somme, les personnes interviewées nomment une gestion moins efficace en termes de relations avec les autres secteurs. « Ils avaient moins de succès. Moins d'idée [...] ils étaient moins mobilisateurs si tu veux. » (P7) ; « Tout se décidait dans le bureau pis après ça la réunion les conseillers c'était pratiquement... tout était déjà fait pis on subissait » (P6)

Ce type de pratique aurait amené à percevoir un manque de concertation du pouvoir public. D'après les données recueillies, un changement s'est opéré à partir de l'élection 2018. Cela se remarque notamment dans les discours que les informateur·trice·s portent sur l'arrivée du conseil municipal actuel, élu dans ces

années. Les aspects qui caractérisent ce nouveau conseil peuvent être résumés en quatre mots : jeunesse, dynamisme, vision de développement et transparence.

Il y a effectivement l'idée d'un virage jeunesse au conseil municipal attribué à la présence du nouveau maire en place, virage qui semble aller de pair avec le dynamisme des personnes en place. Ce nouveau conseil apparaît également comme celui qui est davantage axé sur le développement. D'ailleurs, il est pertinent de mentionner que les deux anciens agents de développement siègent dorénavant au conseil, l'un comme conseiller et l'autre comme maire, ce qui peut expliquer cette perception des gens. Cette vision du développement est également perçue à travers une manière de faire plus intégrée et participative, comme le note une personne siégeant au conseil municipal :

Y sont beaucoup plus intégrés pis sont actifs, très actifs. Y a beaucoup de projets qui se sont mis en branle depuis deux ans, des projets pour les jeunes, des projets pour la famille [...] moi je trouve qui a beaucoup de changement du côté municipal qui est plus axé sur le développement. (P3)

Finalement, il y a la notion de transparence qui revient pour caractériser la nouvelle équipe représentant le secteur public. Cette transparence semble passer par une meilleure communication et de nouveaux dispositifs qui facilitent la concertation et la participation citoyenne dans le village. Ce que raconte une personne représentant la société civile :

les gens ont toujours leurs mots à dire par rapport aux enjeux et ainsi de suite [...] le nouveau conseil municipal en place fait, communique énormément. Donc quand tu es transparent pis que tu communique qui peut te reprocher de quoi? (P1)

Il y a donc un changement dans les manières de voir le nouveau conseil municipal par rapport aux anciens. On y décèle un conseil plus actif dans le développement, ayant une vision d'avenir et qui communique davantage par les espaces de participation (consultations budgétaires, assemblées générales), mais aussi par les réseaux sociaux, notamment. Ces quatre caractéristiques générales amènent la perception d'un nouveau conseil plus rassembleur que les autres dans la gouvernance locale. La mise en place

du budget participatif et des consultations budgétaires ajoutent à l'importance de cette perception.

4.1.3. Les dispositifs participatifs et l'inclusion du statut « citoyen »

La mise en place du budget participatif et des consultations budgétaires est venue ajouter à ce climat de concertation locale. Son ajout vient formaliser la catégorie « citoyen·ne·s » à la gouvernance locale. Au-delà des organismes qui peuvent déposer des projets, ce sont d'abord et avant tout les individus qui sont portés à prendre position dans ces dispositifs. Pour les personnes interviewées, c'est indéniable que ces dispositifs, particulièrement le budget participatif, permettent d'inclure davantage les citoyen·ne·s dans la gestion municipale et dans le développement du village. Cela s'explique d'abord par le caractère délibératif et démocratique de la pratique : c'est la population qui décide du projet à réaliser à travers un processus de discussion et de vote. Ensuite, cela se fait par une participation en termes d'implication bénévole. Les individus sont encouragés à contribuer à la concrétisation du projet voté. Ainsi, ce dispositif incite à une participation citoyenne à plusieurs niveaux : une participation directe à la démocratie locale, une participation en lien à la gestion du développement local, ainsi qu'une participation bénévole dans la concrétisation des projets votés.

Donnant un pouvoir moins direct, les consultations budgétaires viennent aussi inclure la catégorie « citoyen·ne·s » à la gouvernance locale. Par le caractère délibératif du dispositif, les personnes sont invitées à émettre leur opinion sur le budget municipal avant qu'il soit adopté. Une personne du conseil municipal commente ainsi le processus de validation du budget auprès de la population avant de l'adopter : « après il est présenté à la population [...] on veut qui nous disent pour voir si sont d'accord avec ce que le conseil amène » (P2).

Ainsi, pour plusieurs, ces nouveaux espaces aident à sensibiliser et responsabiliser la population sur les enjeux locaux par les discussions qu'ils amènent.

On remarque donc que ces deux dispositifs sont généralement bien vus par les informateur·trice·s et renforce du même coup le discours sur le dynamisme du milieu.

En somme, les discours des personnes rencontrées permettent d’entrevoir une éthique de concertation bien établie dans le milieu. Cette concertation semble à la fois mettre en évidence une bonne relation entre les secteurs public, privé et la société civile à travers les nombreux dispositifs mis en place au cours des années, tels que les sommets économiques, les colloques, les tables de concertation, notamment. Ces discours marquent également l’inclusion des individus dans la concertation locale par les initiatives présentées dans le précédent chapitre telles que *Le cœur du village*, *Rêver Petit-Saguenay 2020* et les activités du 100^e anniversaire de la paroisse. Ainsi, l’arrivée des budgets participatifs et des consultations budgétaires est venue formaliser cette concertation avec la mise en place d’espaces de participation publique consacrée à une gestion plus inclusive du développement de la municipalité.

Les données issues des entretiens semi-dirigés et de l’observation directe ont par contre fait ressortir un autre type de relation imperceptible à travers les sources secondaires, les relations de tension. Tel qu’il est révélé, ce dernier élément est pertinent à considérer dans la compréhension de la culture politique de Petit-Saguenay.

4.2. Les conflits comme autre caractéristique des relations locales

Tout comme la concertation, le climat de tension dans le village semble être un élément important pour comprendre la trajectoire de développement de Petit-Saguenay. Bien que moins présent dans les discours plus formels, ce type de relation façonne néanmoins la manière dont les gens semblent interagir dans le milieu. Les données laissent croire que ces tensions se basent principalement sur deux grandes sources de conflits au niveau local, toutes deux rattachées au développement local : les actions publiques et le tourisme. Mais avant toute chose, voici une présentation de la situation à travers ce que les personnes ayant participé à cette recherche nomment les *cliques* du village.

4.2.1. Les cliques locales

Pour décrire les relations de tension, une partie des informateur·trice·s notent la présence de cliques dans la municipalité. Contrairement aux relations de concertation qui peuvent être décrites à travers les secteurs de gouvernance, les conflits sont plutôt constatés à travers les relations informelles. Cette situation est bien décrite par cette personne interrogée : « Tsé c'est des petites cliques hein, c'est des noyaux, c'est des familles, c'est des gangs » (P9). Ce type de discours est remarqué autant dans les entretiens que dans les observations, alors que les données distinguent deux cliques. Avant toute chose, il est à noter que cette manière de décrire ces groupes est relative au contexte local et ne se décline pas pour toutes les situations. Également, ces appellations se réfèrent au langage utilisé par les personnes interviewées et ne suggèrent donc aucun caractère péjoratif ou mélioratif des termes utilisés pour les désigner.

Cela étant dit, ce qui caractérise principalement ces cliques est l'attitude des gens liée aux enjeux locaux. D'un côté, les personnes identifiées dans la première clique (ci-après la clique A) sont perçues comme récalcitrantes, revendicatrices et moins proactives. À contrario, la deuxième clique (ci-après la clique B) est caractérisée par des personnes en « mode solution » et « proactives ». La situation suivante résume bien cette idée :

Je te dirais que moins de mon côté, ma gang est très positive, très proactive pis de l'autre bord cette même gang-là est très négative et moins proactive. [...] Chacun de nous on se conforte dans notre façon de penser [...], mais initialement de façon sociale c'est des gens qui sont appelés à se regrouper...par eux-mêmes je te dirai.
(P1)

Cet extrait montre bien l'importance des liens sociaux et des affinités relatives à la création de ces groupes. Mais également, il met en relief la manière dont ces affinités semblent façonner la perception des autres. En dehors de ces caractéristiques personnelles, il est noté que les éléments qui regroupent les personnes paraissent être associés à la manière dont elles perçoivent le développement du village. En effet,

comme il a été écrit, les sources de tensions se résument aux enjeux de développement touristique et à la perception de l'action publique. Cet élément est important à considérer, car cette dichotomie entre les cliques ne semble pas s'appliquer en dehors de ces sources de tensions.

4.2.2. Le tourisme et l'action publique comme principales sources de tensions

En effet, le tourisme et les actions du conseil municipal sont les deux sujets les plus sensibles qui ont été recensés sur le plan sociopolitique. À titre d'exemple, la place du Village Vacances Famille comme principal acteur touristique du milieu divise. Pour certaines et certains, il faut continuer à financer cet organisme, alors que d'autres mentionnent que l'appui du secteur public envers cet organisme touristique handicape le développement des PME. Ces deux commentaires marquent bien les deux positions mainte fois relatées dans les données :

Je te dirais que nous autres du côté touristique on a un petit peu de...comment je te dirais ça... un petit peu de tension parce que le Village Vacances veut veut pas y draine beaucoup. Mais le Village Vacances c'est lui qui attire le plus, fait que là des fois les autres sont un peu, sont jaloux, mais y devraient pas là (rire). Y devrait plutôt s'accrocher à ça là. (P3)

Je considère que c'est un mauvais coup que la municipalité a supporté autant que ça le Village Vacances au détriment d'autres projets parce que le Village Vacances y s'est jamais fait vivre et y se fait pas vivre encore y sont déficitaire pis là bien la municipalité les appuie toujours, toujours là financièrement, mais à un moment donné ça coupe au pied d'autres projets qui auraient pu émerger. (P10)

Ce sont des débats également présents pour la coop de consommation et la scierie, qui au cours des années ont eu plusieurs difficultés financières. Ce type de financement public fait donc partie des enjeux de tension liés au développement du village, car selon certaines personnes, cela défavorise les PME, entre autres. Bien que

ces tensions soient identifiées en termes de cliques, une lecture plus approfondie des données montre que les PME sont plus enclines à avoir un discours défavorable à propos des actions du conseil municipal quant aux enjeux touristiques. Mais d'autres éléments de critique ressortent des actions prises historiquement par la municipalité. La notion de passivité revient souvent pour caractériser cette critique ; une attitude passive qui engendre souvent de mauvaises décisions aux yeux de plusieurs. Une personne rencontrée s'identifiant comme citoyenne prend comme exemple un évènement marquant de Petit-Saguenay pour affirmer ce point : un projet de golf initié dans les années 1990 et qui a avorté faute de soutien : « Non, mais je veux dire que ça n'aurait pas été le Pérou là [...] C'est bien clair, mais je veux dire que tsé comme autrement dit tu ne fais pas d'omelette sans casser des œufs là hein [...] Faut que tu bouscules quelques choses » (P8). Cet aspect est relatif aux caractéristiques des anciens conseils municipaux qui, comparativement à l'actuel, étaient moins mobilisateurs et moins axés sur le développement.

Comme il sera présenté plus loin, ces éléments nourrissent un discours défavorable qui semble à la fois alimenter les relations conflictuelles et influencer la participation des acteur·trice·s du milieu. Mais avant tout, voici comment les personnes rencontrées décrivent la manière dont se concrétisent les tensions dans les espaces formels de participation du village.

4.2.3. Matérialisation des tensions dans les espaces politiques locaux

Les données sur les tensions mettent en évidence les conséquences réelles qu'elles ont eues dans les espaces formels de délibération du village, que ce soit au sein du conseil municipal, dans les comités ou les dispositifs participatifs. En effet, en plus d'une certaine division déjà remarquée au sein des précédents conseils, plusieurs notent l'influence de certaines personnes sur l'élection de l'ancienne mairesse : « ils étaient tellement négatifs contre la municipalité., [...] y pensaient [...] [qu'elle] mettrait à terre le Village Vacances, [qu'elle] s'occuperait pas de la scierie » (P4) ; « le groupe

d'opposition là, y pensait qu'y venait de gagner le gros lot pis qu'y ferait les choses à leur façon » (P6). Selon ces informateur·trice·s, l'arrivée de la mairesse était bien perçue par une certaine catégorie de personnes qui n'étaient pas en accord avec les actions du conseil municipal concernant les enjeux touristiques, entre autres. Pour ces personnes, cela signifiait un changement de garde dans la manière de concevoir l'action publique relative au développement du village.

D'autres situations similaires ont été recensées au cours des années dans le village. Les plus marquantes sont celles en lien avec les deux principaux comités rattachés au développement de la municipalité : le comité de développement économique et le comité touristique. Les données montrent que ces comités, en plus d'être des lieux où peut se concrétiser les tensions, sont des arènes politiques qui favorise un certain climat d'opposition entre les catégories décrits plus haut. Ces extraits d'entretiens résument bien la situation dressée par une partie des personnes interviewées quant à la situation vécue dans le village : « à dire comme mon ami [...] eux autres c'est pas le comité touristique, c'est le comité de l'opposition (rire) y viennent pour critiquer la municipalité » (P3) ;

Ils en avaient des leaders parce qu'y avaient (rire) à Petit-Saguenay ça été néfaste pour Petit-Saguenay, trois personnes, trois ou quatre-là. On s'occupait, y'étaient dans le conseil, dans le CDE, [...] ces eux autres qui ont formé l'association touristique à Petit-Saguenay [...] y géraient un peu tout-là, pis ils ont pas aidé la cause [...] c'était tout le temps du chialage-là. (P2)

On remarque alors à partir de ces passages d'entretiens que les comités sont perçus par certaines personnes comme des lieux de contestation qui permettent de critiquer, plutôt que de débattre sur les enjeux de développement touristique. Il y a donc, au-delà des individus, des arènes politiques qui ont l'air à incarner, en quelque sorte, les relations délicates qui peuvent y avoir dans la localité. Pour des informateur·trice·s, cette situation a de réels impacts sur la capacité d'action de la municipalité, car cela empêche que « tout le monde rame dans le même sens » (P9).

Mais à l'extérieur de ces perceptions, les données ont néanmoins révélé que les relations de tensions ne sont pas présentes dans tous les contextes, ce qui marque le caractère relatif de ces cliques. Effectivement, quand il est question de mobilisation communautaire autour d'enjeux communs, il semble y avoir consensus au niveau local. Par exemple, les cliques sont peu identifiées lors qu'on parle du vieillissement de la population, de l'exode rural, de la venue de nouvelles familles, du soutien aux commerces de proximité ou bien à la participation à des initiatives locales comme le 100e anniversaire de la paroisse. Comme quoi il semble que le développement touristique et les actions du conseil municipal sont les deux principales sources de tension qui alimentent les relations de conflictualité.

4.2.4. Récente atténuation des relations de conflictualité

Il semble que ces tensions soient moins présentes depuis l'arrivée du nouveau conseil municipal, en 2018. La raison constatée est que le conseil fait plus « consensus » dans le village, ce qui amène à rendre illégitime la clique A, décrite comme revendicatrice par une majorité des personnes rencontrées. D'autres raisons d'ordre structurel ont également été mentionnées comme des changements dans les règlements généraux du CDE et la mise en place des commissions qui auraient fait en sorte de diminuer le pouvoir d'action de ce groupe. L'extrait suivant décrit le changement qui a eu lieu au sein du CDE : « finalement ça s'est défait sur l'autre conseil c'est la mairesse qui a réussi à défaire ces liens-là [...] Mais là ça été tassé. Bien... parce qu'ils ont vu la porte proche là » (P2).

D'après les données, ce qu'on peut en comprendre, c'est que certaines personnes ont implicitement été mises de côté. Cela concorde également avec la diminution du nombre de personnes qui sont tenues de siéger au CDE : ce nombre est passé de sept à trois. Les commissions ont également eu un impact sur l'importance du rôle que le CDE détient. Une personne du conseil municipal y fait référence, tout en présentant la

différence entre le comité de développement économique et la commission *développement durable et aménagement du territoire*:

Le petit comité y s'appelle encore développement, comité de développement qui est l'administration. C'est l'agent de développement, c'est un citoyen, c'est le maire. Ensuite, la commission de développement appuie ça. C'est comme un comité de pilotage là, mettons tsé [...] Fait que [le CDE] c'est plus administration, alors qu'avant c'était tout ensemble là tsé. Y parlaient de point de développement, de... en tout cas bon c'est ça.
(P4)

Cet extrait témoigne bien des impacts de ces changements sur le CDE qui se voit dorénavant attribuer un rôle administratif.

En résumé, les discours par rapport aux tensions dans le village semblent s'être résorbés depuis quelques années en raison des caractéristiques plus rassembleuses du conseil municipal, mais aussi par rapport au fait que des personnes semblent avoir été implicitement mises de côté des arènes politiques locales par la réorganisation administrative. Cependant, comme il est discuté plus loin, on en vient à se questionner sur la présence et la prise de conscience collective de ces tensions (réflexivité). Tout compte fait, les diverses relations présentes dans le village ont des conséquences sur la participation.

4.3. Entre la concertation et les conflits : les conséquences sur la participation

En regard de cette situation, les entretiens et les observations ont constaté une ambiguïté dans les discours sur la participation à Petit-Saguenay. D'une part, il y a la présence d'un discours quant au dynamisme du village. Cela passe principalement par la concertation et l'implication citoyenne à travers le bénévolat et la participation aux divers comités locaux. D'autre part, il semble y avoir un essoufflement de la mobilisation causé par plusieurs facteurs sociodémographiques et relationnels.

4.3.1. Un dynamisme marqué par la concertation et l'implication citoyenne

Le discours quant au dynamisme semble principalement se nourrir des mobilisations autour d'enjeux cruciaux dans le village, tels que la réouverture de la scierie en coopérative, le soutien à la coopérative de consommation et plus récemment la coupure du nombre de classes dans l'école du village. Ces mobilisations sont caractérisées par une forte participation citoyenne allant d'un soutien économique à une implication bénévole. Comme la majorité des personnes interviewées le disent, cette participation est primordiale pour un village comme Petit-Saguenay : « si tu veux avoir quelque chose la meilleure façon de l'obtenir c'est de t'impliquer pis de travailler pour l'avoir tsé, fait que c'est pour ça que c'est important d'avoir des comités qui sont actifs » (P3) ; « Oui sans bénévolat là tu ne peux pas avancer grand-chose » (P6) ; « faut s'impliquer si on veut que les services restent en place bien faut travailler pour ça » (P7). Ces discours sont souvent la source d'une fierté chez les gens qui caractérisent leur village par des termes comme la solidarité, le dynamisme et l'entraide. Le cas des événements du 100^e anniversaire de la paroisse est sans doute le plus éloquent. Pour les personnes impliquées, cette initiative est un exemple concret de collaboration et de la force du milieu à pouvoir se prendre en main :

Pis des fois il y a des choses probablement qui finissent par s'oublier [...] Les activités du 100e, ç'a été tellement bien amené je trouve que ça, moi je trouve que ç'a resserré les liens à Petit-Saguenay [...] je pense qu'y a comme eu là-dessus une prise de conscience là... (P2)

Parallèlement à tout cela, et comme il a été décrit plus haut, la mise en place des dispositifs participatifs vient entretenir ce discours quant au dynamisme local, alors que le taux de participation publique à ces événements est généralement assez élevé. Pourtant à travers ce discours et ces pratiques, il y a l'envers de la médaille quant à la participation dans le milieu.

4.3.2. L'essoufflement de la participation liée aux enjeux sociodémographiques et territoriaux

Au-delà du dynamisme perçu, il semble y avoir un essoufflement de la mobilisation au niveau local causé par plusieurs facteurs sociodémographiques et territoriaux. La baisse démographique et le vieillissement de la population sont des enjeux maintes fois nommés par les personnes interviewées. En effet, plusieurs mentionnent le fait qu'il y a moins de personnes qu'auparavant pour siéger aux comités, par exemple. Quant au vieillissement, on remarque que les organisations les plus souvent nommées dans l'implication locale sont le cercle des Fermières et les chevaliers de Colomb. Du point de vue économique, les coupes budgétaires ont été plusieurs fois nommées comme facteur influençant la pérennité des initiatives locales depuis quelques années : « les personnes qui faisaient le plus de bénévolat...maintenant sont retraitées... là y sont demandés un peu partout bien y deviennent essoufflés » (P6) ; « malheureusement toutes les interventions qui fait, toutes ce qui font bien ça finit par *tougher* tant qui a des subventions gouvernementales pis aussitôt que t'as de l'aide pis y coupe bien les affaires meurent-là » (P9).

Cela a également une incidence sur les ressources humaines, alors que plusieurs emplois municipaux étaient jadis subventionnés. Tout cela semble donc avoir des conséquences sur la pérennité des initiatives locales, ce qui n'aide en rien à la motivation des personnes à se mobiliser. En complément, il est dit dans les entretiens que la concertation est certes présente à Petit-Saguenay, mais que cela débouche rarement sur des actions concrètes, ce qui peut en décourager plusieurs. Les écrits de Simard viennent compléter cette perception :

La communauté de Petit-Saguenay semble avoir beaucoup de facilité à identifier ses besoins et à résoudre des problématiques ponctuelles. Cependant, elle semble avoir plus de difficulté à résoudre des problématiques structurelles [...] puisque ces problématiques dépassent souvent ses capacités d'intervention et les solutions proposées n'engendrent souvent aucun résultat concret à court terme, ce qui peut décourager la population et les intervenants. (Simard, 2010 : 88)

Parallèlement, des enjeux territoriaux influencent également ce phénomène d'essoufflement de la participation au niveau local. Plusieurs raisons, dont la restructuration territoriale du Bas-Saguenay des dernières années, ont fait en sorte de centraliser les services et les activités dans la municipalité voisine de L'Anse-Saint-Jean. De la sorte, plusieurs espaces de participation tels que des comités qui étaient jadis dans la municipalité de Petit-Saguenay se retrouvent à L'Anse-Saint-Jean. Également, l'importance de ce village fait en sorte que certains projets de Petit-Saguenay ne se sont pas concrétisés :

À L'Anse-Saint-Jean y ont installé les services parce qu'effectivement c'est un village qui est centré [...], ce qui a nui à la municipalité de Petit-Saguenay et de Rivière-Éternité. Ça, ça fait que L'Anse-Saint-Jean tant qui pouvait tirer la couverture de leur bord, il la tirait au détriment de ces villages-là. Je l'ai vécu à plusieurs reprises que Petit-Saguenay par exemple voulait installer la maison des jeunes pis bon... mais L'Anse-Saint-Jean y ont tout fait pour l'avoir. (P7)

Cet extrait résume bien la situation actuelle que peut vivre la municipalité de Petit-Saguenay face à son voisin. Ce type de témoignage a été entendu au cours de cette recherche. Pour certaines personnes, ce phénomène en décourage plusieurs à s'engager dans les comités et autres espaces de participation.

4.3.3. Perception ambivalente de la concertation et démobilisation

Ce type de discours renvoie à un autre aspect allant au-delà des enjeux structuraux qui frappent le village, c'est-à-dire les éléments relatifs au contexte sociohistorique du milieu. En effet, tant les enjeux relationnels que les actions du pouvoir public paraissent façonner les discours et les pratiques de participation. Ce genre de discours met en évidence une opposition entre une image d'un dynamisme local et une réalité interne difficile. Des personnes interrogées disent que derrière ce dynamisme se cachent plusieurs enjeux locaux qui peuvent jouer sur la trajectoire de développement du village : tension entre groupes d'individus, pratiques d'exclusion

dans les dispositifs, (in)action du pouvoir public et priorisation des intérêts personnels font partie des éléments nommés. Une personne participant à la recherche discute du niveau de la participation aux décisions dans les divers dispositifs en place et de l'effet que cela a sur sa motivation à s'impliquer :

Pis on met tout en place pour que t'aies l'impression que ce partage-là est là pis que tu as le droit d'avoir un certain pouvoir, mais en fin de compte quand tu arrives au bout du processus bien tu te rends compte que tu l'as pas. C'est un petit peu de la manipulation moi je trouve là [...] j'ai un petit peu débarqué de ça dans le temps que je trouve ça malsain [...] Ça fait que j'essaye des fois de me retirer de ça. (P10)

Il semble donc y avoir une ambivalence quant à la réelle portée que peut avoir la participation publique, et ce, malgré une perception plus favorable à l'égard de l'actuel conseil municipal. Les données montrent que ce fossé entre l'image que les dispositifs projettent et la pratique est un élément important dans la démobilisation de certaines personnes. Bien que ce discours ne soit pas présent chez la majorité des personnes interviewées, quelques-unes ont toutefois fait remarquer qu'il dépeint une réalité dans leur entourage. Ajouté à cette perception de la participation publique, un autre discours ressort des données quant aux dynamiques d'influence présentes dans les rencontres. La personne suivante discute d'une situation parmi tant d'autres impliquant un acteur relativement important dans la gouvernance du village :

Moi là honnêtement les choses que j'ai vues pendant que j'étais au conseil municipal-là, j'ai vu des [conseils d'administration] là, là y a une personne [qui] s'arrangerait pour que des personnes ne viennent pas aux réunions parce qu'y pensaient pas comme lui. Tu vois le genre, ça cré consensus en avant des gens qui vont [...] avoir une autre vision des problèmes. Pis là ces personnes-là y vont se tanner, y s'écœurent, y viennent pu fait que tu te ramasses à avoir toujours les mêmes personnes sur tous les comités, y vont siéger à gauche à droite pis c'est des personnes qui sont là pour leur poche la. (P9)

On remarque que ce discours sur la participation fait ressortir un élément de découragement chez certaines personnes. En plus de cela, ce type d'extrait montre comment ces enjeux associés à la pratique peuvent influencer concrètement la

gouvernance locale, d'une part, dans la manière dont les décisions peuvent être prises à travers l'exclusion, directe ou indirecte, d'individus. D'autre part, il semble que cette situation renforce le phénomène du « toujours les mêmes », ce qui fait en sorte d'ajouter la perception que la diversité manque dans les espaces locaux de participation.

Une autre réticence quant au dispositif se fait voir dans la pratique. Par exemple, lors du budget participatif, les données montrent qu'il semble y avoir en amont une grande sollicitation auprès de la population avant de présenter et de voter un projet. Le processus participatif va alors au-delà du vote final, mais commence par un processus de réseautage comme le montre cet extrait :

Je vais te dire c'est intéressant comme façon de faire, mais quand tu as compris comment ça se passe pis que tu présentes un budget pis tu amènes ta gagne avec toi ben c'est sûr que tu es... c'est lui qui va être choisi [...] C'est exactement ça qui s'est passé. (P10)

Cet individu présente une situation qui a été maintes fois divulguée à travers les entretiens concernant le budget participatif : celle où un groupe décide de se mobiliser, avant même la tenue de la séance du budget participatif, afin de favoriser le vote pour un projet. Néanmoins, certaines personnes considèrent que ce réseautage fait partie du processus participatif. Il n'en demeure pas moins que cette situation est significative, car elle peut concrétiser et exacerber les tensions déjà présentes entre différents groupes du village. Des commentaires allant en ce sens sont ressortis dans les entretiens. Cet extrait résume bien ce contexte :

Lorsqu'il y a un projet qui émerge de la clique négative ben si y pass pas, bien là naturellement le discours négatif vient d'augmenter d'un cran pis c'est dans la logique des choses, mais en même temps le fait que ce projet-là avait été déposé et présenté par un membre de la clique négative, bien en partant la clique positive est moins enclin à dire bien on va aller dans ce projet-là. (P1)

Ces éléments dits *sous-politiques*⁵ viennent eux aussi influencer les discours quant à la motivation des personnes à prendre part aux dispositifs mis en place par la municipalité. Bien que ces éléments prennent en considération les récentes activités du village, il faut toutefois noter que les enjeux de mobilisation sont ancrés dans l'histoire sociopolitique du milieu. Plusieurs évènements paraissent avoir influencé négativement la participation publique dans le village. L'évènement le plus éloquent est sans doute celui que certaines personnes nomment *la crise du golf*. Brièvement, il s'agissait d'un projet porté par le milieu (privé et société civile) autour de l'implantation d'un terrain de golf de neuf trous le long de la rivière Petit-Saguenay dans les années 1990. Ce projet ne s'est pas réalisé par faute de soutien, dont celui du conseil municipal de l'époque. Cet évènement semble avoir eu de réelles conséquences dans le village, tant dans la motivation des gens à s'impliquer que dans leur intention à résider dans le village. Une personne rencontrée commente l'effet qu'a eu la suspension de ce projet :

Ça là ça jeté un baume [...] ça démotivé les gens, ça été fini. Le lendemain là, y avait 12 maisons à vendre dans la place, subitement. [...] Tsé pis après ça on dirait que depuis ce temps-là, on dirait que le chat est échaudé [...] ça démotivé pis ça je pense que, ben ça fait quand même presque 30ans-là, ça fait longtemps, mais je veux dire que je pense que ça traîné longtemps. (P8)

Cette situation a également été notée par Frédéric Simard dans son *Portrait de l'évolution des initiatives de développement entreprises par la Municipalité de Petit-Saguenay de 1983 à 2009*. Bien que la cause exacte ne soit pas nommée, Simard remarque tout de même un déclin dans la participation au sein du CDE. Il écrit : « [l']esprit de concertation semble s'être épuisé au cours des années 1990, puisque la participation aux assemblés générales annuelles du CDE, autant individuelle que corporative, n'a cessé de diminuer au cours de cette période » (Simard, 2010 : 37). Malgré le fait que cet évènement soit arrivé il y a plus de trente ans, il semble encore ancré dans l'imaginaire social de Petit-Saguenay, notamment en ce qui concerne la participation publique locale. Mais aussi, ce type d'évènement semble avoir été un

⁵ Terme tiré des entretiens et des observations. D'autres parlent aussi de *petites politiques* pour décrire les jeux de pouvoir dans la communauté.

facteur de tension. La crise du golf apparaît aux yeux de plusieurs comme un épisode ayant polarisé le milieu et dont les conséquences se sont fait ressentir bien après l'avortement du projet. En discutant de la manière de travailler ensemble et de l'importance de débattre, quelqu'un d'autre revient sur cet évènement qui a nourri les relations conflictuelles au cours des dernières années :

On peut débattre pis veut dire on peut co-construire ensemble [...] quand on n'est pas d'accord on peut arriver à bonifier nos affaires pis avoir des résultats. À une certaine époque-là y avait veut dire un bon pourcentage d'intervenants locaux qui n'étaient pas dans cette dynamique-là. Fait que ç'a fucké les choses pendant pas mal une bonne période [...] parce qu'il y avait des freins pis des fois les freins y étaient assez forts. [...] eux autres y étaient vraiment beaucoup dans la mouvance de 1990. Ce qui restait de la mouvance de la crise du golf était là. C'est eux autres qui l'incarnaient. (P5)

Ce bref détour sur l'évènement du projet de golf vient mettre en perspective les enjeux de participation dans le milieu.

En somme, on remarque qu'au-delà de la culture de concertation ancrée depuis longtemps dans la municipalité, des éléments structuraux et locaux viennent nuancer l'image de dynamisme du village. Il semble effectivement que cette réalité a des conséquences réelles sur la participation des acteur·trice·s du village. Un certain discours défavorable quant à leur pouvoir d'action, ainsi que les manières de faire en démobilisent plusieurs qui, selon quelques individus, font partie des « forces vives⁶ » du milieu. On remarque alors que la réalité sociohistorique dépeinte dans ce chapitre peut avoir un impact sur la (dé)mobilisation de la population locale. Afin de terminer le portrait de culture politique locale de Petit-Saguenay, la dernière section de ce chapitre présente la situation du leadership dans le village.

⁶ Idée entendue à travers les observations directes

4.4. Le leadership dans le village

Les sections précédentes ont présenté la manière dont le CDE et l'actuel conseil municipal se sont établis en tant que leaders organisationnels à travers les années. C'est à partir de ces leaders que sont initiés les principaux espaces de participation et initiatives de développement local. Il reste toutefois important de distinguer l'aspect individuel du leadership à Petit-Saguenay. Comme le cadre conceptuel l'a révélé, les leaders sont des acteur·trice·s important·e·s dans la mise en action des communautés rurales dévitalisées. Sur ce, les données montrent que dans le village, ce leadership se décline en deux formes : celle qui se caractérise en termes de réseautage et d'influence sur le milieu et celle identifiée par les postes d'importance que les personnes détiennent dans le village.

4.4.1. Le leadership individuel

La première forme de leadership décelée à travers les données se caractérise par l'influence que certaines personnes possèdent dans le milieu. Les raisons pour lesquelles celles-ci sont identifiées comme leader sont reliées aux diverses contributions qu'elles apportent dans le village. De manière générale, ce sont les personnes du village qui reconnaissent ces leaders par leurs compétences relationnelles et professionnelles. Autant de compétences qui permettent de rassembler les gens autour de projets locaux : « il est habile dans la relation [pis] dans la discussion-là pis moi je dis tout le temps que lui son idée c'est de vraiment les récupérer toute la gagne-là » (P4).

Le dynamisme est également un élément qui revient souvent quant à ce type de leadership. Cela se perçoit à la fois par l'implication soutenue dans les initiatives locales, et ce, autant en termes d'idées proposées que de participation à la vie communautaire. Souvent, cette caractéristique se combine au fait que ces personnes habitent et s'impliquent dans le village depuis longtemps. Cela rajoute à leur importance, comme le montre ce témoignage : « c'est quelqu'un qui est porteur de

beaucoup de projets qui a porté Marguerite [événement du 100^e], qui a porté à mon dieu...en tout cas qui est là depuis longtemps » (P7).

Par conséquent, ces éléments marquent toute l'influence que ce type de leadership peut avoir sur le milieu. Un fait important à noter est que ce type de leader se retrouve dans chacune des cliques mentionnées plus haut. Ainsi, l'influence que certaines personnes peuvent avoir sur le milieu ne fait pas toujours l'unanimité, dépendamment des enjeux identifiés et des acteur·trice·s à mobiliser : « [il] a beaucoup d'idées, mais [il] ne veut pas embarquer [...] Et au lieu de dire bien regarder, je vais vous aider [...], non c'est compliqué... tout le temps (P3) ; « mais...quand [une seule personne a de la notoriété, mais qui] veut rien faire, mais tsé y bloque le développement » (P6). Ces extraits montrent la complexité qui peut ressortir dans ce contexte, alors qu'une personne identifiée comme leader ne fait pas consensus. Cela peut d'autant plus compliquer la collaboration entre les leaders du milieu. Quoi qu'il en soit, peu de personnes ont été identifiées comme telles dans les entretiens et à travers les observations. En effet, ce sont souvent les mêmes cinq personnes qui reviennent dans les données. Par ailleurs, d'autres noms ont été nommés par les personnes rencontrées, toutefois ces personnes sont davantage identifiées par leur poste occupé que par leur attribut relationnel.

4.4.2. Le leadership axé sur les postes d'importance

En dehors de ces cas, les données font ressortir que le leadership se caractérise principalement par le rôle que les personnes jouent dans la communauté. Cela porte à croire que les leaders du village sont davantage identifiés·es par le poste occupé que par les aptitudes relationnelles et mobilisatrices. En effet, une majorité des personnes interviewées parlent des leaders par leur poste occupé : enseignant·e, directeur·trice d'organisme, président·e d'un comité, élu·e municipal·e. La personne suivante explique que les leaders ne sont pas que les personnes siégeant au conseil municipal :

C'est pas juste le conseil municipal, c'est les responsables d'organisme aussi, hein? C'est les leaders là, quelqu'un qui a été élu pour être présidente c'est parce que c'est une leader là tsé. C'est normal, ça se fait tout seul. Fait qu'ici on a beaucoup, beaucoup d'organismes. (P4)

Ce type de discours est revenu à l'occasion quand il est question de nommer les leaders du milieu. À part quelques individus qui reviennent souvent, les personnes interrogées nomment rarement des noms, mais mentionnent plutôt les principaux postes qui demandent des compétences de leadership. Dans ce contexte, quelques-uns·es en réfléchissant davantage sur la question réalisent un certain manque dans la communauté : « des leaders bien on dirait qui en a pas tant que ça. Des gens bien, les leaders qui avaient y se sont créé des emplois pour eux autres » (P8) ;

Oui [...] Parce qu'y a eu plusieurs personnes, c'est toujours les mêmes personnes qui s'impliquent qui vont chercher d'autres personnes, là oui, ça s'implique. C'est correct oui. Mais ça prend des leaders c'est sûr. Peut-être qu'on manque de leader. (P10)

En plus de montrer ce doute quant à la présence des leaders dans le milieu, ce participant renforce l'idée que le leadership est avant tout relié au statut socioéconomique et politique plutôt qu'aux attributs relationnels. Ce contexte semble influencer les discours sur la manière dont le pouvoir est administré dans le village, laissant révéler que ce sont toujours les mêmes qui portent les projets. En ce sens, cette situation apparaît comme une des raisons qui influence sur la mobilisation locale. Ce type de leadership fait entrevoir une conséquence sur la difficulté à mobiliser les gens.

4.5. Éléments de synthèse

Ce tour d'horizon de la culture politique locale de Petit-Saguenay a permis d'identifier deux principaux types de relations présents dans le village : la concertation et les tensions. On remarque que ces deux types de relations sont ancrés dans son histoire sociopolitique et que tous deux sont portés par des manières de faire distinctes. La concertation est portée par un désir de co-construction et de partage d'opinion. On

remarque que celle-ci s'est historiquement structurée à travers les liens entre les grand·e·s acteur·trice·s économiques, tant privés que de la société civile, et du secteur public. Ce type de relation s'est principalement fait autour de dispositifs et d'initiatives de développement mis en place par le CDE. Aujourd'hui, cette pratique est passée aux mains du secteur public local, notamment par la création de commissions municipales et de dispositifs participatifs. Ce nouveau contexte a conduit à une plus grande inclusion et à une formalisation de la catégorie « citoyenne » dans la concertation, mais plus précisément dans la gestion municipale.

Quant aux relations conflictuelles, elles se concrétisent principalement à travers des tensions entre les groupes d'individus. Ces relations se sont construites sur le long terme à travers plusieurs événements sociopolitiques locaux, dont la crise du golf en 1990. De la sorte, des regroupements se font remarquer sous forme de *cliques*, principalement identifiées par le caractère et les idées des personnes qui en font partie (revendication vs concertation).

La particularité de ces tensions est qu'elles semblent s'être matérialisées dans les espaces de participation du milieu comme le conseil municipal et les comités locaux, entre autres. Ce type de relations s'observe davantage à travers les enjeux touchant le développement touristique et les actions publiques, particulièrement ce qui a trait à l'aide octroyée aux organismes locaux tels que le VVF. À première vue, ce sont les acteur·trice·s économiques qui semblent les plus enclins à ce type de discours dit revendicateur. Mais en poussant la réflexion, les relations de tension paraissent aller au-delà des secteurs classiques de gouvernance ; analyser ces tensions à travers une confrontation entre les secteurs public et privé serait réducteur. Effectivement, les données amènent à considérer l'importance des affinités entre les personnes (attitude, réseau, vision de développement, etc.), d'autant plus que ces cliques semblent peu présentes quand il s'agit d'enjeux locaux communs tels que le vieillissement de la population et l'exode rural. Il a toutefois été noté que ces relations conflictuelles semblent moins présentes dans les dernières années. Cela serait dû à un conseil municipal plus transparent et collaborateur, mais aussi à la démobilisation de certaines personnes considérées comme revendicatrices.

En somme, la concertation et les situations conflictuelles semblent être les deux grands types de relations qui se côtoient dans le milieu et qui caractérisent, du même coup, la culture politique locale. C'est sur cette base que s'instaurent les discours sur la participation, influençant par conséquent la pratique. À ce sujet, les données révèlent un double discours ; d'une part, celui basé sur le dynamisme local, tant dans le bénévolat que dans la participation publique et, d'autre part, celui plus critique en lien avec les pratiques de concertation locale menant par conséquent à une démobilisation de plusieurs acteur·trice·s. combinées à ce double discours, les données ont fait ressortir un phénomène d'essoufflement de la participation marqué par les défis démographiques. Ce portrait fait entrevoir un rapprochement entre la participation et les deux types de relation présents dans le village. Alors que la concertation engendrerait une fierté au niveau local dans la manière de se prendre en main, les conflits amèneraient chez certaines personnes un sentiment de désillusion face à la pratique.

Finalement, il a été présenté qu'il y a plusieurs manières de concevoir le leadership à Petit-Saguenay, ce qui amène une diversité de discours quant à la présence de leaders dans le village. D'abord, selon une partie des personnes interviewées, les liens entre les groupes et les secteurs de gouvernance locale sont renforcés par quelques leaders individuels. Ces personnes sont principalement nommées en raison de leur notoriété dans le milieu. Il semble que ce leadership se retrouve de part et d'autre des cliques, ce qui peut complexifier la relation au niveau local. Toutefois, le leadership basé sur les attributs relationnels paraît peu diversifié, alors que la majorité des leaders sont identifié·e·s selon leur statut socioéconomique et politique.

Les deux derniers chapitres ont permis, à travers les données recueillies, de dresser un portrait diversifié de la municipalité de Petit-Saguenay et des dynamiques sociopolitiques relatives à ces efforts de revitalisation. Cela met alors les bases pour l'analyse de la trajectoire de développement du village. Pour ce faire, il faut mettre en perspective les données présentées plus haut à travers les enjeux de développement plus globaux qui traversent les villages ruraux québécois dévitalisés.

CHAPITRE 5 : La trajectoire sociopolitique du village en perspective

Jusqu'à maintenant, ce mémoire a établi un portrait de type monographique de la communauté de Petit-Saguenay décelant ses spécificités à travers les éléments de son histoire, de sa situation sociodémographique et de sa culture politique. De cette manière, un regard localisé a été porté afin d'approfondir la compréhension du fonctionnement sociopolitique du village dans ses efforts de développement au cours des dernières années. Ce regard prend toutefois peu en compte des aspects conjoncturels et structurels qui traversent les territoires ruraux québécois, qu'il importe de prendre en compte dans l'analyse de la trajectoire de développement de Petit-Saguenay. Ce chapitre a comme objectif de mettre en perspective ce regard local à travers le contexte global. Ce travail de réflexion mènera à décrire l'influence mutuelle entre les phénomènes traversant le village et les atouts relatifs à sa culture politique pour la compréhension de sa trajectoire de développement. Dès lors, il faut amorcer ce chapitre par une remise en contexte des effets conjoncturels qui influencent les territoires ruraux, et par le fait même, la manière dont se fait le développement local.

5.1. L'influence des effets conjoncturels sur le territoire

La notion de territoire est un aspect important dans la réflexion, car c'est à partir de ce dernier que se matérialisent les phénomènes sociaux, politiques et économiques liés au développement des communautés rurales (Divay et Belley, 2012 ; Ghorra-Gobin et Reghezza, 2016). Effectivement, le portrait du village a permis de constater les effets conjoncturels sur le territoire, mais aussi sur la culture politique locale de Petit-Saguenay : crise du bois d'œuvre, implantation de l'industrie touristique au Bas-Saguenay, mise en œuvre de différentes politiques de développement pour les collectivités rurales, etc. Dernièrement, ce sont les politiques d'ordre néolibéral qui ont traversé et façonné le village, notamment par la manière dont l'État administre ses territoires. Rappelons que les politiques de développement rural se caractérisent

dorénavant par un désengagement encore plus grand du gouvernement à compter de 2014 (Tremblay, 2019). Par conséquent, les collectivités rurales sont laissées à elles-mêmes dans leur développement, et par le fait même, elles sont encouragées à gérer et à investir de manière adéquate leurs ressources. Or, la présence de ressources locales diffère selon les territoires. Bien que cet aspect soit élaboré plus loin, il est pertinent de mentionner d'entrée de jeu que ce contexte vient donner de l'importance à l'organisation sociopolitique d'un milieu ; c'est dorénavant à ce milieu de s'organiser convenablement dans l'intention de favoriser la mobilisation de ses ressources. Cela se fait bien sentir à Petit-Saguenay :

On a installé plein d'affaires, mais comme on était en période d'austérité, [l'agent de développement] est devenu à trois jours semaine parce qu'on ne pouvait plus le payer à cinq jours à cause qu'on avait plus le programme [de subvention], [...] Et comme on n'avait pas la possibilité, à cause de l'austérité, d'aller chercher ou de profiter d'un programme qui va nous prêter [...] des ressources, [...] je me suis tourné vers mes ami·e·s. [...] On se réunissait, pis on travaillait, pis on disait : 'bon faut faire ça parce qu'on n'a pas la ressource'. (P4)

Il a beaucoup, beaucoup, beaucoup de projets présentement qui sont en cours, d'études et tout ça. Comme là nous autres on se prépare là parce qu'on va tomber en crise économique, ça va diminuer les subventions pis les budgets. Ça fait que là faut être prêt. Ça nous bloque, mais par contre, on a vu de belles choses apparaître comme la maison des familles et le parc derrière la rivière avec les balançoires. [...] Fait que si on veut être capable de développer, ça nous prend des bons programmes pis ça nous prend des gens qui ont une vision pis une belle vision. (P3)

Ancrés dans le local, ces commentaires marquent la manière dont l'idéologie et les pratiques néolibérales peuvent influencer le développement des communautés rurales québécoises. Par ailleurs, ce constat se fait également sur le plan social, alors que le principe de compétitivité économique vient s'introduire dans la manière de le concevoir et favoriser une individualisation du social (Bihr, 2011). Dans l'analyse du développement régional, cette mouvance a été observée par des sociologues, mettant en évidence la dimension du grand Je aux dépens du grand Nous (Beaudry, 2000). Ce phénomène s'insère également dans les localités, alors que l'analyse du développement

prend davantage en compte la diversité d'intérêt entre les groupes d'individus (Cheshire et Higgins, 2004).

L'industrie touristique est un bon véhicule pour analyser ces phénomènes sociaux à Petit-Saguenay. Alors qu'au niveau territorial, elle favorise la notion de compétitivité entre les communautés ; à l'échelle de la localité, elle favorise la diversification économique, augmentant de surcroît la diversité d'acteurs·trice·s impliqué·e·s et les visions de développement qui y sont reliées. En somme, l'implantation de cette industrie a eu des effets sur la mobilisation du milieu, tout en diversifiant les voix dans la prise de position sur l'avenir du village. Vivant auparavant principalement de l'industrie agroforestière, l'économie locale est maintenant plus diversifiée par la présence de PME et d'OBNL s'appuyant sur la clientèle touristique, notamment. Ainsi, les opinions sur le développement du village se sont diversifiées en même temps que son économie. On peut donc remarquer une certaine tendance à Petit-Saguenay où les discours individualisés prennent davantage plus de place dans la culture politique locale. Plusieurs visions semblent ressortir dans cette diversification économique : préconiser des projets associés à de grands promoteurs, encourager les entreprises et les organismes touristiques déjà implantés sur le territoire, appuyer davantage les PME, etc. Dès lors, la notion de consensus à travers ces visions différentes du développement constitue un élément important des communautés rurales dans le processus de développement local. Sans oublier l'hétérogénéité des d'individus qui habitent dorénavant les territoires ruraux.

Ce bref tour d'horizon nous ramène à notre objet de recherche, soit l'importance de la gouvernance locale, comme mode d'action, dans la trajectoire de développement d'un village rural dévitalisé et ce, autant dans un contexte conjoncturel, où les communautés rurales sont laissées à elles-mêmes que dans un contexte localisé, où il y a une diversité d'intérêts à concilier afin de susciter le changement socioéconomique de milieu. Bien que le premier élément reste pertinent dans l'analyse, c'est plutôt sur le second élément que se baseront les prochaines parties, car ce dernier vient mettre en perspective les deux types de relations identifiées dans la culture politique de Petit-Saguenay. Or, le chapitre précédent a montré que la combinaison entre la concertation

et les tensions a eu des impacts sur le caractère fonctionnel de son organisation sociopolitique. Pour mieux en comprendre les impacts, il faut d'abord revenir sur la notion de développement local et les forces qui lui sont associées.

5.2. L'importance du développement local

Cette compréhension du contexte conjoncturel amène à considérer l'importance de la manière dont les collectivités rurales s'organisent avec les nouvelles politiques de développement. Bien qu'il puisse y avoir plusieurs éléments à retenir de ces enjeux, l'analyse de ce mémoire se concentre sur l'importance des relations entre les secteurs de gouvernance et les regroupements locaux dans le développement d'une municipalité rurale dévitalisée.

Dans cette situation, les éléments intangibles deviennent un atout pour le développement des collectivités locales. En effet, des éléments rattachés à la gouvernance locale, comme le leadership et la réflexivité locale peuvent influencer les conditions de réussite d'initiative de développement local (Dufresne, 2013 ; Klein et al., 2016 ; Tremblay, 2016), en augmentant du même coup la capacité d'action d'une communauté dans son cycle de dévitalisation. Il faut alors comprendre comment chacun de ces éléments se matérialise dans un milieu, afin d'observer ses impacts sur la trajectoire de développement d'une communauté rurale dévitalisée. Un tour d'horizon de ces éléments est donc nécessaire afin d'analyser la situation de Petit-Saguenay.

5.2.1. Un leadership façonné par la trajectoire du village

Il est noté que le leadership est un aspect important pour les communautés rurales dans leur développement, car c'est à travers lui que s'instaure, en partie, le changement social local, notamment par le réseautage. La présence d'un fort leadership favorise la

mobilisation des diverses ressources endogènes et exogènes, afin d'augmenter les capacités d'action des collectivités (Akartit, 2013 ; Klein, 2012). Également considéré·e·s sous les termes de courtage (*brokerage*), les leaders viennent favoriser le réseautage entre les parties prenantes, facilitant ainsi le processus de gouvernance (Koster, 2020). La prise en compte de ce rôle dans la municipalité de Petit-Saguenay est alors importante dans la compréhension des dynamiques locales sous-jacentes dans la trajectoire de son développement. En effet il est question dans cette section de ce leadership qui se caractérise à la fois par sa stabilité et sa durabilité, mais qui semble toutefois reposer sur les mêmes personnes ou groupes d'individus. Ces caractéristiques ont ainsi des conséquences sur les dynamiques relationnelles locales.

5.2.1.1. Une stabilité et une durabilité

D'entrée de jeu, la présentation de la culture politique de Petit-Saguenay faite à partir des entretiens et des observations a révélé une stabilité et une durabilité dans le leadership. Ces deux caractéristiques semblent faire partie intégrante de la manière dont le village s'organise depuis plusieurs décennies. Alors que la première réfère aux personnes l'incarnant, la deuxième renvoie à sa continuité dans le temps. En effet, ce sont principalement les mêmes acteur·trice·s qui portent les projets au niveau local depuis plusieurs décennies. L'expertise et la notoriété de ce leadership acquises à travers le temps ont permis la mobilisation de diverses ressources, qu'elles soient humaines, économiques ou politiques, afin d'appuyer le développement local de la municipalité.

Tout comme les écrits scientifiques le présentent, ces deux caractéristiques ont permis une certaine pérennité des initiatives locales (Akartit, 2013 ; Klein, 2012). Cela s'observe notamment par l'importance de la concertation et l'augmentation d'une fierté de se prendre en main, caractérisée par les *can-do-communities*. Effectivement, cela s'est concrétisé par un réseautage entre les communautés universitaires, territoriales et les gouvernements, par l'obtention de subvention, par la mobilisation citoyenne, ainsi que par la création de divers espaces de concertation locale.

En somme, ces éléments apparaissent importance dans la trajectoire de développement du village, car ils ont favorisé l'implantation d'initiatives sur le territoire, en plus d'entretenir les espaces de concertation au niveau local. Toutefois, la manière dont le leadership se définit à Petit-Saguenay vient relativiser ces effets.

5.2.1.2. Le couple CDE-agent·e de développement : le modèle de leadership par défaut à Petit-Saguenay

De manière générale, on constate que la façon dont le leadership s'articule a des effets sur les processus décisionnels et la capacité d'agir du milieu (Akartit, 2013). À titre d'exemple, un modèle qui tend à être partagé aurait des impacts bénéfiques sur un milieu, permettant de diversifier et de faire en sorte que « l'exercice du leadership [soit assuré] par plusieurs personnes, chacune dans ses organisations et ses champs d'action » (Klein et al, 2016 : 152). Or, ce que l'on observe à Petit-Saguenay semble davantage s'orienter vers un modèle « centralisé » plutôt que vers un modèle partagé. Cela s'expliquerait, entre autres, par la manière dont le leadership se définit dans la localité, alors que ce dernier est plutôt associé au statut socioéconomique (emploi, poste d'importance) qu'à la capacité de réseautage. Cette dernière catégorie de leader est toutefois présente dans le village, mais reste peu nombreuse dans le discours des personnes interrogées. En plus, la présence de *clique* semble agir sur ce type de leadership. En effet, l'identification des leaders à travers des groupes stratégiques distincts rend la collaboration parfois difficile et influence leur légitimité dans le milieu.

Dans ce contexte, le portrait du village a montré que le changement social s'est principalement basé sur les mêmes acteur·trice·s. Au niveau organisationnel, c'est le CDE qui s'est imposé, souvent malgré lui, comme le principal acteur de développement. Alors qu'au niveau individuel, ce sont les agent·e·s de développement qui portent ce chapeau. En ce sens, on peut voir un leadership qui s'est construit autour d'un couple CDE-agent·e de développement. Alors que récemment, il semble que ce couple se soit transféré au sein du conseil municipal et ses commissions.

C'est ici que l'aspect bénéfique de la stabilité et de la continuité de ce modèle doit être relativisé, notamment en ce qui concerne le mode d'action locale, car ce couple de leaders semble s'être vu décerner presque tous les rôles quant à la concertation et au développement local. C'est ce que mentionne Frédéric Simard dans son rapport sur les initiatives de développement de Petit-Saguenay :

En fait le CDE semble cumuler beaucoup trop de rôles à l'intérieur du village, de sorte qu'il ne peut plus exercer sa fonction première qui est de favoriser la concertation entre les intervenants de Petit-Saguenay. Une corporation de développement économique [...] ne peut pas être à la fois promoteur, démarcheur, animateur, gestionnaire et vérificateur de plusieurs projets en même temps. (Simard, 2010 : 95)

Bien que cette situation puisse être observée avec plusieurs corporations économiques, Simard remarque qu'à Petit-Saguenay, cela s'explique parfois par un manque d'engagement du milieu, tant individuel qu'organisationnel, dans l'élaboration et la mise en place de projets. Il est toutefois difficile d'en cerner concrètement les raisons : manque d'intérêt, (dé)mobilisation liée aux tensions latentes, faible capital social, horaire chargé des individus, peut-être. Dans tous les cas, l'élaboration de projets et leur pérennisation semblent ardues en dehors du couple CDE-agent·e de développement. Cet extrait révèle cette situation, alors qu'il est question de l'abandon d'une initiative locale par manque d'implication et de temps des personnes siégeant aux comités :

Les gens qui s'impliquent, il n'y en a pas tant que ça [...] Je suis surpris parce que quand tu n'as pas été dans ce domaine-là, tu as comme l'impression que les entreprises se soutiennent (rire), mais en fin de compte c'est comme des petits vases clos. Chacun est dans son petit monde [...] On voulait à un moment donné démarrer une petite boutique touristique. Ben écoute au début on était trois, quatre à vouloir ça pis en bout de compte je me suis ramassé tout seul (rire). Ca fait que là, je me suis dit : 'ok ben non moi je n'embarque pas là-dedans, j'en ai une boutique' (rire). C'est sûr qu'ils ont leur petite entreprise pis c'est correct. Alors ce n'est pas facile d'avancer là-dedans, je veux dire. (P10)

Cette situation paraît donc avoir un impact sur la capacité d'agir de la municipalité, alors que la mobilisation s'appuie sur un nombre limité de personnes,

rendant donc plus précaire le mode d'action locale. On observe également que la manière dont le leadership s'articule au niveau local peut avoir une influence sur les discours relatifs aux processus décisionnels, notamment celui concernant le phénomène du « toujours les mêmes » relaté dans le chapitre précédent. Cela dit, la manière dont le leadership semble se définir à Petit-Saguenay mène à considérer un autre atout lié à la gouvernance, celui de réflexivité locale. C'est entre autres à partir de ce leadership que se sont formés les espaces de concertation liés au développement.

5.2.2. L'influence des types de relations sur la réflexivité

Les espaces de concertation sont des lieux importants dans la trajectoire de développement de Petit-Saguenay. Depuis les années 1980, le milieu a su réunir une diversité d'individus de tous les secteurs afin de penser l'avenir socioéconomique du village, tout en voulant se positionner à travers les phénomènes conjoncturels nommés plus haut : mise en place du parc du Fjord-du-Saguenay, fusion municipale, politiques d'austérité, entre autres. Ces espaces ne sont pas sans importance, car ils favorisent la réflexion des acteur·trice·s sur les enjeux de développement de leur territoire et contribuent pour certaines personnes rencontrées associées à « l'hygiène » de concertation locale. Ce qui est remarqué à Petit-Saguenay est un mouvement de contre-balancier à propos des forces que peut engendrer la réflexivité ; alors que les dynamiques de concertation semblent les augmenter, les tensions, identifiées davantage à travers les relations de proximité, paraissent parfois contrer la capacité de réflexivité locale. Mais d'abord, présentons l'importance de la concertation pour les communautés rurales.

5.2.2.1. L'importance des espaces de concertation pour la réflexivité locale

Cet élément est un aspect important à prendre en compte dans l'analyse, car les écrits scientifiques notent que la création de ces espaces favorise l'émergence d'une réflexivité locale. Cela se fait entre autres par le partage d'idées et d'opinions

permettant de prendre conscience des enjeux locaux. Ce processus a comme effet de nourrir une vision commune du changement social : vers « où » la communauté veut aller. Cet exercice peut par conséquent devenir un levier pour le développement local (Klein et al., 2016 ; Tremblay, 2016).

L'attitude des *can-do-communities* présente à Petit-Saguenay est en partie basée sur cet élément. À travers les années, les leaders ont su rassembler la population pour discuter et se mobiliser autour d'enjeux importants dans le village : développement touristique, soutien aux commerces de proximité, valorisation du territoire, etc. Ces éléments, combiné à l'implication du milieu, engendrent un sentiment de fierté et alimentent par conséquent la réflexivité dans le village. Les témoignages recueillis vont en ce sens : « toutes les bebelles qui ont levé à gauche et à droite à Petit-Saguenay, ça toujours été par un regroupement citoyen. Des gens qui prennent leur bâton de pèlerin qui disent : ok let's go on va l'avoir. » (P1) ; « nous autres là [...] on est des gens fiers pis on ne veut pas perdre nos services faits que quand ça touche à des affaires importantes, on est là. » (P3) ;

Le 100e là, ça vraiment faite comme l'unanimité. C'est rare que les gens ont embarqué comme ça, euh il n'y a rien eu de négatif face à ça. Les activités du 100e, ç'a été tellement bien amené. Je trouve que ç'a resserré les liens à Petit-Saguenay [...] Je pense qui a comme eu là-dessus une prise de conscience là... (P2)

Le dernier extrait est particulièrement intéressant, car il vient inclure la notion de cohésion sociale à l'équation ; de telles initiatives peuvent avoir un impact sur le renforcement des liens sociaux et de la capacité d'action de la communauté. On remarque donc qu'en général, ces lieux semblent avoir agi comme un facteur favorisant la capacité réflexive de Petit-Saguenay notamment en regroupement des personnes représentant la majorité des secteurs de gouvernance locale.

Récemment, c'est l'inclusion de la catégorie « citoyen·ne·s » qui est venue s'inscrire dans ce processus, par les dispositifs participatifs que sont les concertations budgétaires et les budgets participatifs. Souvent, cela s'entrevoit par la création d'espaces permettant aux individus de Petit-Saguenay de se rassembler pour discuter et penser l'avenir du village. Bien que cette situation reste

à nuancer, et le sera dans les prochaines sections, plusieurs commentaires vont en ce sens : « Ça crée un sentiment de fierté, parce que c'est eux qui l'ont décidé [le projet] pis y installent quelque chose qui ont voulu » (P3) ;

Les gens arrivent avec un projet. Ils se montent un pro forma. Qu'est-ce qui veulent, qu'est-ce que ça peut apporter, qu'est-ce que ça va prendre. Le budget, ça va coûter combien. Fait que ça y le déposent à la municipalité. [...] Là, chaque projet la municipalité prépare un document pour justement faire des ateliers. Ça fait qu'à chaque table d'atelier y réunit tant de personnes, ça fait que c'est beaucoup de participation de la part [...] des citoyens. » (P6)

Ce sont des projets qui sont décidés par les gens de la place. Ça fait qu'on peut pu dire ben regarde la municipalité favorise un tel favorise un tel. [...] Chaque groupe qui a un projet ou qui a une idée dans la tête va défendre sa cause. Pis c'est la population présente à la réunion qui vote. (P8)

Cela engendre, en plus des discussions et des prises de position, une responsabilisation des personnes participant au dispositif, éléments souvent observés à travers les dispositifs participatifs comme les budgets participatifs (Cabannes et Lipietz, 2018). Cela offre donc une occasion à la population de réfléchir et de se positionner pour l'avenir du village.

La présence de ces éléments intangibles est alors à considérer dans l'analyse de la trajectoire de développement de Petit-Saguenay, car elle peut en partie expliquer la pérennité associée à la culture de concertation locale. Toutefois, la présence de tensions a également un impact sur la capacité de réflexion collective.

5.2.2.2. Les relations de tensions qui se répercutent sur la trajectoire du village

À l'instar de la pratique de concertation qui influence la réflexivité locale, les tensions identifiées dans le précédent chapitre semblent également influencer la capacité à réfléchir collectivement sur des enjeux ciblés. Mais avant toute chose, resituons les particularités locales en lien avec les acteur·trice·s de la gouvernance du village. Pour cela, il faut revenir sur le concept de gouvernance locale. Ce dernier vient

relater un consensus entre les trois champs d'action sociale, soit le public, le privé et la société civile. Or, on remarque que pour mieux saisir la trajectoire de développement du village, il faut aller au-delà de ces secteurs ; l'analyse doit inclure les spécificités propres à la culture politique du milieu. En ce sens, il faut considérer la manière dont les sujets de la gouvernance s'identifient, et ce, au-delà de leurs statuts socioéconomiques.

La prise en compte de la proximité dans l'analyse

Marquée par la proximité qui caractérise la ruralité, la manière dont les acteurs s'identifient se distingue par sa fluidité, sortant ainsi des cadres régies par le concept de gouvernance. On observe, tant dans les discours que dans la pratique, que les personnes peuvent se positionner dans plusieurs secteurs à la fois. Par exemple : une élue municipale qui est entrepreneure ; un entrepreneur qui a tenu à participer à la collecte comme citoyen ; une personne élue s'identifiant d'abord comme citoyennes; entre autres⁷ : « Bon les comités c'est des citoyens, c'est tous des gens bénévoles. Même les conseillers municipaux sont payés, mais ce n'est pas payé très cher là [...]. Fait que dans le fond, je prends quasiment les conseillers municipaux comme des citoyens » (P9). Ce commentaire renvoie bien à cette fluidité de statut qui peut caractériser les territoires ruraux. La proximité et le sentiment d'appartenance au milieu peuvent expliquer ce phénomène : les gens sont d'abord membres d'une collectivité pour ensuite se rattacher à leurs fonctions.

Par ailleurs, quand ce ne sont pas les personnes qui s'identifient de la sorte, c'est la manière dont les dispositifs les distinguent qui détermine cette versatilité. Des exemples probants sont les budgets participatifs et les consultations budgétaires. Ces derniers sont avant tout des outils de participation publique (Gourges, 2016), identifiant ainsi toutes les personnes engagées comme citoyennes. Conséquemment, il est nécessaire d'inclure les spécificités locales à l'analyse. La manière dont les sujets

⁷ Ces exemples sont des cas de figures fictives permettant de garder l'anonymat des personnes rencontrées

politiques sont identifiés aide à mieux comprendre les significations liées aux normes et aux rapports de pouvoir qu'ils sous-tendent (Neveu, 2011).

La fluidité relative aux sujets politiques à Petit-Saguenay n'est pas anodine dans la compréhension de la gouvernance locale. Elle traduit les dynamiques propres au village en termes d'organisation sociopolitique. Cela s'applique autant aux sujets individuels (citoyen·ne·s, entrepreneur·e·s, élu·e·s et fonctionnaires) qu'aux sujets collectifs (clique, lien de filiation, amitié). Dès lors, les relations propres à l'analyse de la gouvernance se déplacent davantage vers les normes d'identification locale, aux dépens des secteurs traditionnels. Il ne faut donc plus réfléchir exclusivement sur le statut social des acteur·trice·s, mais plutôt sur leur positionnement dans le réseau informel local, ici retenu sous la forme de groupes stratégiques (affiliation, parenté, etc.) (Olivier de Sardan, 2017). De la sorte, ce positionnement se consolide à travers les contextes et les arènes politiques locales, tel que la vision de développement touristique, le soutien aux commerces de proximité, les initiatives de développement, les dispositifs publics, etc.

Ce bref détour permet donc de mieux comprendre les représentations des acteur·trice·s de gouvernance à Petit-Saguenay, et d'ainsi mieux cerner les impacts de la gouvernance locale sur le phénomène de réflexivité locale.

Le mouvement de contre-balancier des tensions latentes

Ce bref tour d'horizon remet en perspective les relations issues de la gouvernance locale, et ce, au-delà des secteurs traditionnels. Il peut également aider à mieux cerner les dynamiques relatives aux tensions latentes dans le milieu. Bien que l'on puisse retrouver une certaine tension entre les secteurs de gouvernance du village, notamment entre le secteur privé (les PME) et le secteur public (le conseil municipal et les fonctionnaires), la compréhension des tensions passe avant tout par le regroupement d'individus autour d'un principal objet : la vision de développement.

C'est sur le changement sociopolitique apporté par le glissement de la mono-industrie forestière à l'industrie touristique mentionné plus haut que semblent s'opérer ces enjeux de relation conflictuelle. D'abord par l'augmentation des voix à prendre part au développement ; mais aussi par la variété de créneaux économiques qu'offre cette nouvelle industrie. Ainsi, ce qui semble avant tout caractériser les groupes stratégiques n'est pas le statut social, mais la manière dont les acteur·trice·s veulent exploiter les opportunités touristiques sur le territoire. Cela dit, à travers les années et l'incertitude rattachée à l'industrie forestière, des choix ont dû être faits quant à la manière de se positionner face au tourisme et à la diversification économique, et ainsi orienter le développement. Cette situation paraît donc avoir mené à des divergences d'opinions dans le milieu. Cela n'est pas anodin dans le processus de changements sociaux en général et n'est également pas inhabituel à l'analyse des effets d'apprentissage assignés à la gouvernance, car les remises en question, les conflits et les enjeux de pouvoir sont nécessaires à la meilleure compréhension des processus décisionnels (Hamel, 2001). Pourtant, à Petit-Saguenay, ces éléments semblent avoir eu des impacts considérables dans sa trajectoire de développement.

En effet, on remarque à travers les entretiens que la présence d'une diversité de visions de développement est venue influencer la portée des structures de gouvernance en place, ayant par conséquent des impacts sur la capacité de réflexivité du milieu. En ce sens, il semble difficile de considérer les espaces locaux de participation comme de réels leviers à l'action locale, favorisant la résolution de conflit, l'apprentissage à l'action collective, ainsi que l'augmentation de la confiance des personnes engagées (Klein et al., 2016 ; Paquet, 2011). Ces espaces se présenteraient plutôt comme des arènes où se matérialisent les divergences face au développement du village : vision de développement, conflit d'intérêts, prédominance des intérêts individuels face aux enjeux de développement, etc. L'exemple le plus éloquent est celui rattaché aux principaux comités de développement, qui d'après les données, se caractérisent souvent comme un espace de contestation face au conseil municipal. Ces espaces ne seraient donc pas aussi fonctionnels, laissant une empreinte sur la réflexivité collective initiée par les relations de concertation.

On remarque également que les nouveaux dispositifs de participation, bien que cela ne soit pas le principal objectif, ne semblent pas venir pallier cette situation. Ces espaces de participation, bien qu'ils reflètent une opportunité de la catégorie « citoyen·ne·s » à penser à l'avenir du village, Ils n'ont pas l'objectif de réfléchir sur les tensions. En effet, les débats présents dans ces espaces sont axés sur les projets proposés, sans tenir compte des relations conflictuelles ancrées dans le milieu.

En somme, ces tensions semblent être venues fragmenter la cohésion du village et, par le fait même, contrebalancer le renforcement des capacités acquises par la pratique de concertation locale. Cette coupure amènerait donc un constant travail de réconciliation et de mobilisation dans les espaces de participation du village ; comme si à chaque nouveau projet initié, une énergie considérable est à consacrer pour atténuer les tensions et pour mobiliser une diversité d'acteur·trice·s locaux·ales. Il ne faut toutefois pas prétendre que cet atout n'est pas présent à Petit-Saguenay, tout au contraire. Le point ici est de discuter, à partir des données recueillies, de la manière dont les relations entre les secteurs et les groupes d'individus semblent influencées l'élan collectif et la réflexivité locale. Par ailleurs, les données font paraître que cette situation agirait également sur la participation, un enjeu central dans la localité.

5.3. Les différentes perceptions de la participation au développement : l'importance de l'implication communautaire et l'ambiguïté face à la participation publique

Comme on l'a vu auparavant, la participation est un élément important dans le développement des communautés rurales (Eversole, 2012). Car c'est à travers cette participation que peut s'engager une diversité de voix dans un processus décisionnel afin de faire consensus et d'orienter le changement social d'un milieu. Cela dit, et comme le cadre théorique a permis de le démontrer, cette notion revêt un caractère polysémique. Ce n'est donc pas tous les types de participation qui s'avèrent pertinents dans cette analyse. Il reste qu'un tour d'horizon sur la manière dont la participation se

matérialise à Petit-Saguenay peut être utile à une meilleure compréhension des dynamiques sociopolitique du milieu. À Petit-Saguenay, la participation se conjugue de diverses façons et les discours qui lui sont associés sont tout aussi multiples. Cela vient donc varier ses impacts sur la trajectoire de développement du village.

5.3.1. La diversité de la pratique et ses effets

Les données sont venues conforter cette vision polysémique de la participation, entre autres par une différenciation de la notion de participation au niveau local. En exposant les discours à propos du caractère des CDC du milieu, on remarque l'unanimité concernant la participation à la vie sociale, associative et communautaire, se référant à la définition sociologique de la participation (Godbout, 1983) : bénévolat, mobilisation pour le soutien aux services de proximité, participation citoyenne aux budgets participatifs, etc. Unanimement, cette participation est considérée comme un élément indispensable à la vitalité du milieu.

C'est primordial [...], si tu veux avoir quelque chose ben ne te fie pas juste à la municipalité. Nous autres on est une petite équipe, on n'est pas comme ville Saguenay, on ne peut pas faire tout pis on a les mêmes tâches qu'une grande ville là. [...] Si tu veux avoir quelque chose, la meilleure façon de l'obtenir c'est de t'impliquer pis de travailler pour l'avoir. (P3)

Ce type de commentaire est souvent revenu et vient appuyer l'importance de la participation à la vie sociale, associative et communautaire pour les municipalités rurales dévitalisées. La perception face à cette pratique n'apparaît cependant pas toujours favorable en ce qui a trait à la participation publique. C'est sur ce point que l'enjeu se décline dans le milieu, notamment par une désillusion face à la pratique causant une démobilisation d'une partie de la population. Celle-ci s'observe par la limite de la participation à répondre aux enjeux structuraux, mais également par la perception localisée des rapports de pouvoir basés sur la culture politique locale.

En premier lieu, il est dit que malgré son importance pour la vitalité, la participation a ses limites dans le développement. Un sentiment d'impuissance face à cette pratique est soulevé face aux enjeux socioéconomiques et territoriaux auxquels Petit-Saguenay est confronté. Plusieurs commentaires en font état, alors que l'idée d'un dynamisme local, sans une contribution monétaire gouvernementale ou privée, perd de son efficacité.

Ça ne prend pas juste la participation municipale pis le bénévolat. Ça prend de la participation monétaire de plus haut pis ça nous prend quelqu'un là. Tsé on ne peut pas tout faire seul là. Pis on ne peut pas travailler de chacun de son côté non plus quand même qu'on serait toute ensemble ça nous prend des sous. (P6)

C'est mon opinion là. Je suis négatif là, mais je veux dire que malheureusement toutes les interventions qui fait, tout ce qui font ben ça finit par tougher tant qu'il y a des subventions gouvernementales. Pis aussitôt que tu as de l'aide pis ils coupent, ben les affaires meurent. (P9)

Cet élément d'impuissance est intéressant à considérer dans la trajectoire de développement du milieu, car il vient montrer les limites des atouts relatifs aux CDC dans les efforts de revitalisation des territoires ruraux. Il révèle une grande dépendance par rapport aux programmes de subvention et de support au développement. Autrement dit, la municipalité fait preuve de beaucoup de dynamisme, mais a peu de moyens. Sur ce point, on remarque une certaine relation entre la trajectoire de développement du village et les subventions octroyées par le gouvernement.

Deuxièmement, la présence d'un discours défavorable, rattaché à la culture politique locale, vient s'insérer à une désillusion face à la participation publique. Sur ce point, le précédent chapitre a exposé un rapport ambigu de cette participation lié à la gouvernance, aboutissant en une réticence à l'engagement de certaines personnes. Dans cette situation, l'idée de consensus, propre au concept de gouvernance, peut paraître difficilement applicable. Une partie des espaces de participation, tels que les consultations et les dispositifs participatifs, sont vus comme des instruments exercés par le pouvoir public local, laissant présager un déséquilibre dans le processus décisionnel inhérent au changement social du milieu. Dans de tels cas, la participation

est perçue comme un moyen utilitaire de la gouverne locale du conseil municipal d'inclure les parties prenantes au processus, alors que les décisions semblent déjà prises, ou du moins, que la ligne directrice est établie bien avant les concertations. Cela n'est pas sans rappeler les différentes typologies rattachées à la participation (Cornwall, 2008). Celles-ci mentionnent qu'à l'échelle de la concertation, la participation se rapproche davantage de la notion d'instrumentalisation de la pratique que du pouvoir réel des personnes engagées.

Cela dit, les spécificités locales semblent influencer cette dynamique. Des éléments ancrés dans la trajectoire sociopolitique telle qu'une vision critique de l'action publique, les groupes stratégiques, ainsi que le phénomène du TLM, également associé à la manière dont le leadership local se caractérise, semblent venir ajouter à ce type de discours sur la notion de participation dans divers contextes. C'est en partie cette raison qui peut expliquer la démobilitation du milieu lorsqu'il est temps de participer aux dispositifs associés au développement du village. On peut constater que cette situation viendrait agir sur le processus de gouvernance locale, dans le sens où la diversité des secteurs et des groupes stratégiques qui participe au processus décisionnel peut s'affaiblir dans certains cas.

Ce tour d'horizon mène à considérer un dernier élément afin de mieux cerner notre objet de recherche : l'importance du conseil municipal et de la nouvelle organisation sociopolitique locale dans le mode d'action locale. Comme il sera décrit plus bas, la nouvelle organisation sociopolitique du milieu semble plus efficiente et rassembleuse, sans toutefois régler les enjeux relevés jusqu'à présent.

5.4. Le mode d'action locale actuelle : entre changement et continuité

Les dernières lignes ont montré l'importance que peuvent avoir les relations identifiées dans la culture politique de Petit-Saguenay sur les atouts intangibles au développement des communautés rurales. Autant la concertation que les tensions semblent être venues influencer la trajectoire de gouvernance de Petit-Saguenay, se

répondant l'une à l'autre tel un contrepois affectant le changement social du village. Sur ce, on remarque que les modifications récentes dans l'organisation sociopolitique de la municipalité ont répondu à ces dynamiques, tout en se positionnant dans la continuité de la culture politique locale.

Comme il a été écrit plus haut, les informateur·trice·s ont nommé ce qu'on pourrait identifier comme des attitudes contestataires à Petit-Saguenay. Effectivement, les comités tels que le CDE et le CT ont fréquemment été nommés de la sorte par rapport au conseil municipal. Ce qu'on remarque alors, c'est que les tensions auraient diminué depuis quelques années et que cela aurait accentué l'efficacité du mode d'action locale. Cela serait entre autres attribuable au caractère plus rassembleur du nouveau conseil municipal et de sa vision du développement.

Mais aussi, les changements relatifs aux structures sociopolitiques semblent avoir eu un impact sur ces tensions. En effet, les données ont laissé paraître un lien entre le début des commissions municipales, la diminution du pouvoir d'action du CDE, ainsi que l'exclusion de certain·e·s acteur·trice·s dans les arènes politiques locales en raison d'un changement de la structure administrative (les commissions) et une démobilisation de certaines personnes. Cette conjoncture locale semble avoir eu comme impact d'atténuer les tensions, tout en donnant un certain pouvoir d'action à la municipalité :

Il y a toujours dans la municipalité qui vont reculer au lieu d'avancer, on les connaît là. Ils sont minoritaires de ce temps-là, vu qu'on a un conseil municipal qui fait plus l'unanimité parmi la population ben ils...ils n'ont pas vraiment de tribune là, fait qu'on n'entend pas trop parler là. (P7)

Ce type de commentaire est couramment revenu dans les données recueillies. Cette situation peut venir faire écho à la relation complexe entre la gouvernance et les relations de contestation. Effectivement, il est parfois noté qu'une attitude de contestation peut avoir des impacts défavorables dans le processus de gouvernance. Cela s'explique entre autres par une manière contrastée des parties prenantes à

participer aux instances de participation (Fung et Wright, 2005) : différenciée ici par la contestation au lieu de la concertation.

La grille d'analyse de Fung et Wright est pertinente afin de voir les impacts des enjeux relationnels sur le processus de gouvernance. En effet, ce qu'il faut retenir ici est l'idée autour de la manière dont les personnes, sous forme de groupes stratégiques, se mobilisent, participent et interagissent à travers les espaces locaux de participation. Alors que la gouvernance renvoie à une concertation entre des parties prenantes, les groupes stratégiques identifiés dans le milieu sont plutôt associés à des relations conflictuelles. Ces éléments s'agencent alors avec les observations liées aux effets de contre-balancier des groupes stratégiques envers le phénomène de réflexivité collective discuté plus haut.

D'ailleurs, les groupes stratégiques du village sont caractérisés par les personnes rencontrées par un vocabulaire se dissociant de la concertation : ce sont des regroupements d'individus perçus comme récalcitrants, revendicateurs, évoluant dans une pratique de confrontation⁸. À travers ces éléments, on peut parvenir à mieux saisir les discours des informateur·trice·s quant à l'augmentation de l'efficacité du mode d'action rattaché aux changements de structures sociopolitiques et de l'atténuation des tensions. En d'autres termes, le fait qu'il y ait moins de discours revendicateurs dans les espaces locaux de participation peut amener à faciliter le processus décisionnel, tout en donnant l'impression que ce mode d'action est plus bénéfique pour le milieu.

Mentionnons toutefois que cette situation semble, pour le moment, avoir peu d'influence sur la manière dont le type de leadership et les enjeux de (dé)mobilisation locale. En effet, bien que la participation publique soit plus valorisée par l'arrivée des dispositifs participatifs, accentuant du même coup une perception de dynamisme dans le milieu, les tensions latentes y sont toujours présentes et continuent d'influencer, à leur manière, la trajectoire de développement du village. Malgré ce changement de structure, la culture politique locale semble s'être peu transformée. Les modèles de leadership apparaissent équivalents, alors que les enjeux relatifs à la participation et

⁸ Mots tirés des entretiens et des observations

aux groupes stratégiques seraient toujours bien présents, et ce, malgré l'atténuation des tensions. Ainsi, l'effet de contre-balancier discuté plus haut semble toujours se faire sentir au niveau de la réflexivité locale. En dépit des efforts de réconciliation observés et relatés par les personnes rencontrées, les nouveaux espaces de participation, sous le modèle de dispositifs participatifs, laissent peu de place à la résolution des conflits latents et apparaissent comme de nouvelles arènes politiques où se (re)matérialisent les relations de tension entre les groupes stratégiques.

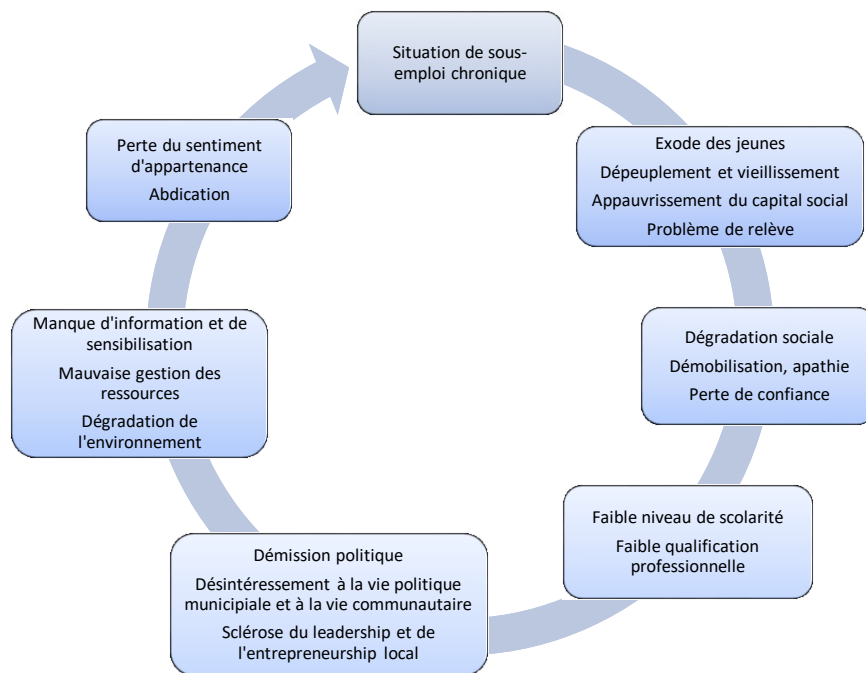
En somme, on remarque que malgré un changement de structure politique, notamment caractérisé par le dynamisme du conseil et la plus grande place de parole des citoyen·ne·s dans le développement, les modalités relatives à la culture politique de Petit-Saguenay prennent du temps à se transformer. Bien que les discours relatent une augmentation de l'efficacité du mode d'action locale, cette situation semble avoir peu d'effet sur le type de leadership, la réflexivité locale et l'enjeu de la (dé)mobilisation, autant d'aspects qui peuvent influencer la trajectoire de développement d'une communauté.

Cela dit, la situation n'est pas totalement imputable à la culture politique locale, car ces aspects ne sont qu'une partie à prendre en compte dans la trajectoire de développement d'un milieu. Pour ainsi mieux la comprendre, il est pertinent de revenir sommairement sur le cycle de dévitalisation (Vachon, 2011) que traverse le milieu afin de mieux cerner le poids que peuvent avoir ces aspects intangibles sur la trajectoire de développement de Petit-Saguenay.

5.5. Le cycle de dévitalisation comme contexte structurel contraignant

À ce point, il est pertinent d'intégrer à l'analyse les effets structurels du cycle de dévitalisation (graphique 2). Car si les éléments présentés dans ce chapitre influencent la trajectoire de développement de Petit-Saguenay, sans y être totalement imputables, il en va de même pour le cycle de dévitalisation. En effet, ce cycle se présente comme un contexte contraignant pour plusieurs collectivités rurales qui tentent de mobiliser

les ressources de leur milieu. La dévitalisation amène des effets à la chaîne qui affecte de part et d'autre la vitalité économique du territoire, la croissance démographique, la mobilisation locale, le leadership, le sentiment d'appartenance, notamment (Vachon, 2011). Il y a donc une influence marquée dans la manière dont ce cycle façonne la culture politique d'un milieu.



Graphique 2. Cycle de dévitalisation des territoires

(Source : Inspiré de Vachon, 2011 : 349)

D'entrée de jeu, on peut voir que le cycle de dévitalisation de Petit-Saguenay a été un facteur de changement social important pour la collectivité. Généralement, les municipalités rurales québécoises cherchent désormais à se positionner et à s'ajuster aux divers phénomènes qui traversent leur territoire (Tremblay, 2016), et Petit-Saguenay ne fait pas exception. Autant les relations de concertation que de conflictualité sont une réponse à cette mouvance. La conjoncture des années 1980, avec la crise du bois d'œuvre et le déclin de l'industrie forestière, a en partie incité à diversifier l'économie à partir de projets de développement local. C'est un moment important pour les relations de concertation dans le village, et pour le territoire du Bas-

Saguenay d'ailleurs : l'agroforesterie, mais en particulier la scierie, ne pouvait plus à elle seule être porteuse du développement du milieu. Dès lors, d'autres acteurs économiques et de la société civile se sont implantés dans le portrait sociopolitique du village : le CDE et le VVF, pour ne nommer qu'eux. Ce repositionnement économique s'est fait en concordance avec un désir du milieu de prendre en main son développement. Dans ces conditions, il est devenu important de conjuguer les intérêts de chaque secteur et groupe d'intérêt, ce qui a alimenté la nécessité de concertation à Petit-Saguenay. S'en est suivie la création d'un leadership et d'une expertise d'un certain nombre de personnes, comme les agents de développement, à mobiliser les ressources nécessaires pour dynamiser le milieu. Le cycle de dévitalisation a alors incité le milieu à se prendre en main et à innover à travers des projets (rêver Petit-Saguenay 2020; activités du 100e anniversaire de la paroisse) et des espaces locaux de participation (sommets économiques; budget participatif; consultation budgétaire), autant de stratégies pour inciter la participation publique et la mobilisation des ressources dont dispose la collectivité.

C'est ce même contexte qui semble avoir nourri les relations de tension. Le repositionnement économique de Petit-Saguenay dans les années 1980 a mené à la création de groupes stratégiques associés à divers dossiers de développement, tout en favorisant l'ancrage de tensions déjà présentes dans la municipalité (parenté, affiliation). Malgré le désir de concertation, la constante décroissance des ressources a mené à des désaccords quant à leur gestion et, du même coup, marqué une désillusion face à la portée que peut avoir la participation sur le milieu. On remarque donc que les deux types de relations décrites dans ce mémoire sont les deux côtés d'une même médaille. Pour ainsi dire, le cycle de dévitalisation a eu des effets sur les flux continus de décisions d'investissement et de mobilité de la municipalité, c'est-à-dire qu'il a agi sur le mouvement des personnes et des organisations à travers le temps et l'espace, ainsi que sur les décisions économiques, sociales et politiques (Divay et Belley, 2012). En ce sens, on observe que les effets relatifs à la dévitalisation semblent avoir eu des impacts sur la manière dont s'organise le village dans son développement, et vice versa. Le prochain extrait relate bien ce constat en prenant exemple sur les conséquences de la dévitalisation sur les ressources humaines disponibles dans la municipalité :

[Avant] on était déjà 700 quelques habitants, là on est rendus 600. [...] Fait que forcément il y avait plus de gens. Aussi la population [...] est très vieillissante là. Il n'y a pas de nouveaux arrivants, mais c'est le même bassin de population qui fait juste vieillir en tant que tel. Fait que forcément, il y a des gens qui débarquent, il y en a qui se tannent. Pis il n'y a pas beaucoup de nouveau [...] fait qu'au final c'est les mêmes personnes [qui participent]. Ils ont fait des changements dans les comités qui avaient sept personnes. Maintenant il y en a juste trois qui siègent parce qu'ils n'en voulaient pas sept. Fait qu'ils règlent les problèmes comme ça. Mais là tu te ramasses à avoir ta voix, dans ces comités de trois personnes, a beaucoup plus de poids qu'un comité de sept, on s'entend. Mais il y en a qui se ramassent un peu partout, dans le temps les autres ne veulent pu s'impliquer. (P9)

À travers ce commentaire, cette personne marque bien la corrélation entre le cycle de dévitalisation (décroissance démographique ; vieillissement de la population) et la culture politique locale (concertation à travers les comités ; changement de structure sociopolitique ; phénomène du TLM ; (dé)mobilisation). On observe que le cycle de dévitalisation peut influencer directement le processus de gouvernance locale en diminuant la diversité d'acteur·trice·s engagé·e·s, par la diminution et le vieillissement du « bassin de population ». Cette situation vient éclaircir et relativiser quelques perceptions comme le phénomène du TLM, tout en montrant son influence sur les relations de concertation qui se sont construites à Petit-Saguenay. Mais également, elle vient montrer comment tout cela peut avoir des effets sur la capacité à mobiliser le milieu. La fragilité économique du village, qui a à la fois mené à un désir de concertation et à une divergence de vision de développement, a donc influencé le mode d'action locale et sa portée sur le développement du milieu.

5.5.1. Les répercussions mutuelles de la dévitalisation et de l'organisation sociopolitique sur le milieu

C'est ainsi qu'on peut identifier une influence mutuelle des éléments analysés plus haut sur la capacité d'action des municipalités en termes de changement social. L'idée est d'étudier comment le milieu évolue au gré des phénomènes conjoncturels et

structurels. L'inclusion de la culture politique locale dans la compréhension de ce cycle peut permettre de déceler le poids de divers événements sur le village à travers les flux continus de décisions qui lui sont reliés. Les dernières lignes ont révélé l'influence que peuvent avoir les éléments conjoncturels et structurels sur le milieu, et ce, par le changement ou le renforcement des structures en place : les types de relations, les discours sur le développement, la (dé)mobilisation, la manière dont se construit le leadership, etc., ce qui, au bout du compte, peut agir sur la vitalité du milieu.

Ce même cheminement peut également se faire quant à l'impact des événements locaux sur la gouvernance locale et le cycle de dévitalisation. C'est ce que le Tableau 5 tend à montrer en synthétisant les effets des événements locaux sur les éléments intangibles liés à la vitalité du village. On remarque que des événements qui peuvent sembler anodins d'un œil extérieur ont parfois des effets à long terme sur les éléments intangibles associés à la vitalité du territoire. Le fait d'avoir analysé la trajectoire de développement de Petit-Saguenay depuis 1980 a permis ce constat, en plus de déceler les particularités relatives à la gouvernance locale du village. Les événements associés au projet de golf et ceux associés au 100^e anniversaire de la paroisse se sont imposés comme typiques de l'influence que peuvent avoir des projets de développement local sur la mode d'action de Petit-Saguenay. L'ajout des arènes politiques associées aux dispositifs participatifs et au soutien des grandes entreprises et organismes vient appuyer cette analyse.

On remarque à travers ce tableau que les relations qui caractérisent la culture politique locale sont omniprésentes et que leurs effets sur la gouvernance locale peuvent fluctuer selon les événements. De manière générale, ces relations influencent deux éléments centraux du concept de gouvernance locale : la diversité des acteur·trice·s engagé·e·s et la notion de consensus afin d'arriver à une fin commune. Certaines arènes politiques locales, représentées dans le tableau par la crise du golf et le soutien financier des grandes entreprises et organismes locaux, mettent de l'avant les relations de conflictualité. On observe que ce type d'événement peut faire évoluer la culture politique du village à sa façon : il accentue les discours défavorables quant à la participation au développement et renforce l'ancrage de groupes stratégiques dans le

milieu. Cela aurait comme effet de démobiliser certain·e·s acteur·trice·s et de réduire, du même coup, la diversité de personnes engagées dans les projets. Alors que d'autres arènes politiques, représentées dans le tableau par les activités du 100^e anniversaire de la paroisse et les dispositifs participatifs, alimentent inversement le cycle présenté plus haut. Bien qu'il soit trop tôt pour constater les effets à long terme sur le milieu, les discours relatifs à ces événements semblent relater une concrétisation des relations de concertation, en augmentant par le fait même la fierté caractérisée par les CDC. On peut y voir une meilleure cohésion sociale et une meilleure légitimité des leaders dans la communauté. En ce sens, l'évolution de la trajectoire de développement basée sur ce type d'initiative met de l'avant un discours favorable sur la participation, ce qui favorise la mobilisation des acteur·trice·s du milieu. L'engagement des personnes aurait alors tendance à s'accroître dans la communauté, ce qui aiderait ainsi au renforcement des capacités du milieu.

On remarque donc que la trajectoire de développement du village semble être influencée par plusieurs facteurs et événements, qu'ils soient conjoncturels, structurels ou locaux. Par conséquent, à travers toute cette dynamique territoriale, il faut se demander quel poids détient la gouvernance locale dans la trajectoire de développement de Petit-Saguenay. Pour ce faire, il faut revenir à notre problématique de départ qui vise à comprendre la manière dont les communautés dévitalisées prennent des actions pour renverser la dévitalisation de leur milieu.

Événements locaux sur les a

Événements locaux Aspects intangibles liés à la vitalité du village	L'évènement du golf	Soutien financier des grandes entreprises et organismes locaux (VVF, scierie)	Dispositifs participatifs (budget participatif et consultation budgétaire, etc.)	Les activités du 100 ^e anniversaire de la paroisse
Cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Fragmentation - Ancrage des tensions - Création et/ou accentuation des groupes stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Fragmentation - Ancrage des tensions - Création et/ou accentuation des groupes stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration de la confiance - Peu d'effets sur la présence des groupes stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration de la confiance - Augmentation de la solidarité - Diminution de la présence des groupes stratégiques
Intérêt politique	<ul style="list-style-type: none"> - Perte d'intérêt - Réfractaire aux actions publiques à propos du développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte d'intérêt - Réfractaire aux actions publiques à propos du développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Gain d'intérêt - Meilleure perception des actions publiques à propos du développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Gain d'intérêt - Meilleure perception des actions publiques à propos du développement
Mobilisation et participation publique	<ul style="list-style-type: none"> - Démobilisation - Abdication - Difficulté à mobiliser une diversité d'acteur·trice·s 	<ul style="list-style-type: none"> - Démobilisation - Abdication - Difficulté à mobiliser une diversité d'acteur·trice·s 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'avoir un impact sur le développement - Diversification des acteur·trice·s engagé·e·s 	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation à se mobiliser - Sentiment d'avoir un impact sur le développement - Diversification des acteur·trice·s engagé·e·s
Sentiment d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution - (intérêt d')Exode 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution - (intérêt d')Exode 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation - Sentiment de fierté et ancrage territorial 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation - Sentiment de fierté et ancrage territorial
Leadership	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la notoriété au sein de la collectivité - Diminution des possibilités de partage du leadership 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la notoriété au sein de la collectivité - Diminution des possibilités de partage du leadership 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'effets sur le leadership 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure notoriété au sein de la collectivité - Meilleures possibilités de partage du leadership
Gestion des ressources locales	<ul style="list-style-type: none"> - Partage de pouvoir complexe - Sentiment du « toujours les mêmes » - Impression de manipulation face aux espaces locaux de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment du « toujours les mêmes » - Impression de manipulation face aux espaces locaux de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment de consensus et de transparence - Impression d'inclusion aux espaces locaux de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage de pouvoir plus diversifié - Sentiment de consensus et de transparence - Impression d'inclusion aux espaces locaux de participation
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Se restreint à une minorité d'acteur·trice·s 	<ul style="list-style-type: none"> - Se restreint à une minorité d'acteur·trice·s 	<ul style="list-style-type: none"> - Agis sur une plus grande diversité d'acteur·trice·s 	<ul style="list-style-type: none"> - Agis sur une plus grande diversité d'acteur·trice·s

CONCLUSION

La manière dont Petit-Saguenay s'organise dans son développement est l'élément central de ce mémoire. Rappelons que cet élément s'appuie sur le postulat plus large selon lequel, depuis quelques années, les politiques gouvernementales de développement rural au Québec se caractérisent par des actions de désengagement face au soutien des territoires ruraux (Beaudry, 2000 ; Tremblay, 2019). Ces politiques, principalement basées sur l'idéologie néolibérale, se traduisant la plupart du temps pour les milieux par des coupes budgétaires et des réductions de services. Cette conjoncture enlève alors du soutien aux communautés rurales qui doivent mobiliser par elles-mêmes les ressources nécessaires pour le développement de leur territoire. Or, les municipalités rurales éloignées aux prises avec un cycle de dévitalisation ont, à priori, moins de ressources à mobiliser, et cela est notamment dû aux enjeux sociodémographiques auxquels elles font face. Il faut savoir comment elles s'organisent dans ce contexte et comment cette organisation influence leur trajectoire de développement.

C'est à cette problématique que ce mémoire s'est consacré. En décrivant le cas de Petit-Saguenay, les précédents chapitres ont voulu répondre à la question de recherche : *En quoi la tension entre les discours et la pratique sur la participation des acteur·trice·s locaux·ales au développement local peut-elle nous renseigner sur la situation sociopolitique, ainsi que sur la vitalité du village ?* Cette question fait écho aux données produites en recherche sur le développement rural qui observe que des aspects non tangibles tels que la gouvernance locale et la participation d'une diversité d'acteur·trice·s à la gestion locale peuvent favoriser la lutte à la dévitalisation des milieux. C'est ainsi que se sont articulés les objectifs spécifiques de la recherche qui étaient : i) d'identifier les acteur·trice·s du développement du village ; ii) de déceler les types de relations qu'elles et ils entretiennent ; et iii) d'analyser l'influence de ces relations sur la trajectoire de développement du village.

Pour ce faire, il a été présenté, à l'aide de données secondaires, le portrait de Petit-Saguenay sous plusieurs angles : géographique, historique, sociodémographique et politique. Une présentation de la culture locale du village est ensuite venue appuyer ce portrait en révélant différents aspects sociopolitiques locaux (les relations entre les secteurs de gouvernance et les groupes stratégiques, les discours et les pratiques de participation, les types de leadership) à partir des données qualitatives recueillies lors des entretiens semi-dirigés et l'observation directe. Ces portraits ont alors permis de répondre aux deux premiers objectifs spécifiques de la recherche.

D'abord, ils ont révélé que la création du CDE et la professionnalisation du rôle d'agent de développement ont été importantes dans la modélisation du leadership à Petit-Saguenay. Les données ont fait ressortir que le CDE et l'agent·e de développement ont longtemps été la pierre angulaire du développement dans le village. Cela s'observe par la création de différents espaces de concertation et leur rôle prépondérant dans les initiatives de développement local. Depuis 2018, c'est le conseil municipal et ses commissions qui sont venus jouer le rôle du CDE. Cependant, le leadership local a gardé une certaine stabilité et durabilité malgré cette transition organisationnelle. Toutefois, ces caractéristiques révèlent aussi un revers à la médaille, car elles laissent croire à une faible diversité dans le partage du leadership à propos du développement local. En effet, les leaders identifié·e·s par les personnes rencontrées sont peu nombreux·euses et leur légitimité dans le milieu est parfois difficile en raison des relations complexes.

Ensuite, les contextes territorial et conjoncturel observés à Petit-Saguenay à partir des années 1980 ont aussi jeté les bases des relations locales pour le développement de la municipalité. L'affaiblissement de la scierie comme l'un des principaux acteurs économiques, combinée avec l'arrivée d'une diversité d'acteur·trice·s économiques (PME, OBNL), entre autres liée au développement local, a influencé le portrait sociopolitique du village. Également, l'implantation de l'industrie touristique a amené de nouvelles possibilités quant à la trajectoire de développement de Petit-Saguenay qui était jusqu'à présent basée sur les industries forestière et agricole. De cette manière, une multitude d'acteur·trice·s s'est ajoutée au

processus de gouvernance locale dans lequel un consensus doit désormais se faire à travers les enjeux de diversification économique et de positionnement territorial dans ce nouveau contexte socioéconomique.

C'est à partir de ce constat que ce mémoire a décelé deux types de relations qui semblent caractériser le mode d'action du village, résumés en deux catégories : la collaboration et la conflictualité. Le premier type est principalement associé à des relations de concertation sur le territoire et dans la municipalité. C'est le type de relation le plus présent dans les discours publics relatés notamment à travers les sources secondaires. Ce type de relation a fait naître plusieurs espaces de participation et initiatives de développement local depuis 1980, et même bien avant. La concertation s'analyse par ailleurs à travers la relation entre les secteurs de gouvernance locale : public, privé, société civile. Le deuxième type se base quant à lui dans des tensions entre individus et groupes stratégiques. Ces relations sont davantage marquées par les dynamiques locales, révélées par les entretiens semi-dirigés et les observations. Elles sont ancrées dans l'histoire sociopolitique du village à travers divers enjeux de développement. Ce type de relation s'analyse davantage par les affinités contextuelles (vision de développement, amitié, parenté, affinité) que par les secteurs de gouvernance locale. Cette caractéristique est importante à prendre en compte. Elle permet de voir la fluidité qui définit ces relations de tensions et amène à considérer la manière dont elles peuvent coexister à travers le dynamisme lié aux efforts de concertation locale.

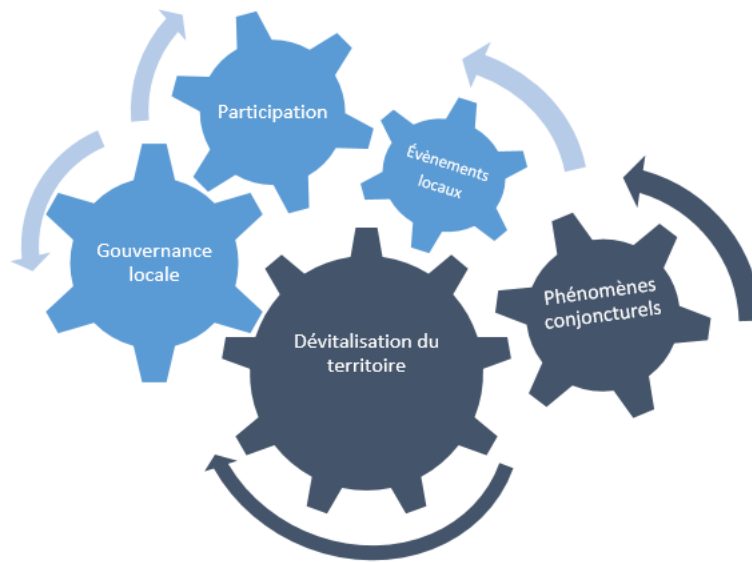
Ce dernier point nous conduit conséquemment au troisième objectif spécifique de ce mémoire. La mise en perspective de la trajectoire sociopolitique du village a permis de constater la manière dont les dynamiques locales peuvent avoir des impacts sur le développement de la communauté. En effet, les deux types de relations observés semblent avoir une incidence opposée sur ces capacités à inciter le changement social du milieu. Les relations de concertation mises en place à travers les années, combinées à l'engagement de la population, seraient bénéfiques pour le milieu. C'est principalement sur ce type de relation qu'un discours de fierté relatif aux *can-do-communities* s'est développé à Petit-Saguenay et que se sont instaurées plusieurs initiatives de développement local. À contrario, les relations de tension auraient des

effets contraignants, par la présence de conflits dans les espaces locaux de participation (arènes politiques locales), influençant parfois négativement le mode d'action locale : exclusion, illégitimité d'un projet ou d'un leader, critique du pouvoir public, scepticisme envers les dispositifs et la concertation locale, démobilité à l'égard d'enjeux locaux, etc.

Cette interrelation entre la concertation et les conflits semble donc avoir comme effet un contrepois sur le mode d'action locale. En ressortent :

- un effet sur l'incapacité à faire consensus autour d'enjeux de développement comme le tourisme, ce qui peut donner une perception contreproductive des initiatives proposées ;
- un effet sur la capacité à mobiliser une diversité d'acteur·trice·s à chaque nouvelle initiative, et ce, à long terme ;
- un effet sur la « centralisation » du mode d'action qui se retrouve autour des mêmes leaders.

Maintenant, est-ce que cette situation peut être un facteur expliquant le phénomène de dévitalisation vécu par Petit-Saguenay depuis plusieurs décennies? Certes, mais affirmer que c'est le principal facteur serait lui donner trop d'importance. L'analyse a amené à considérer l'organisation sociopolitique du milieu et le type de gouvernance locale qui en découle comme élément influençant la trajectoire de développement. Toutefois, la gouvernance locale n'est qu'un aspect parmi tant d'autres qui peuvent jouer sur la vitalité des milieux. La conjoncture contemporaine, principalement identifiée à travers les politiques portées par l'idéologie néolibérale, ainsi que les effets structurels contraignants, essentiellement présentés par le cycle de dévitalisation, ont incontestablement des incidences sur les territoires ruraux québécois. Cela révèle ainsi comment le mode d'action locale peut être affecté par des éléments conjoncturels et structurels contraignants. Une fois affectée, la gouvernance peut par la suite devenir un des aspects qui nourrit le cycle de dévitalisation, comme le montre le schéma ci-dessous.



Graphique 3. Les dynamiques qui influencent la trajectoire de développement du milieu

(Graphique élaboré à partir des données recueillies)

Ce mémoire a tenté de montrer ce point à travers l'exemple des relations issues de la culture politique de Petit-Saguenay. Pour le bien de l'analyse, les deux relations ont été présentées de manière distincte, mais la réalité est plus nuancée. Ces deux relations cohabitent et se nourrissent mutuellement à travers le cycle de dévitalisation, ainsi que les divers phénomènes qui traversent son territoire. Cela a démontré la manière dont peut s'organiser et réagir la collectivité aux changements sociaux à travers ses spécificités locales : c'est ce à quoi se rattache la notion de culture politique, soit l'amalgame de relations et de normes qui caractérisent la gouvernance locale. Cette culture politique paraît influencer, à sa façon, les éléments intangibles associés à la vitalité du territoire et a par le fait même agi sur le mode d'action locale du village. Ainsi, les principaux éléments qui caractérisent la culture politique de Petit-Saguenay, illustrés à partir du mouvement de balancier des deux principaux types de relations, semblent restreindre, au niveau local, la formalisation à long terme de la participation publique d'une diversité d'acteur·trice·s dans les arènes politiques locales.

À l'issue de ce mémoire, on remarque que la multiplicité de discours et de pratiques liés à la participation peut venir influencer la trajectoire de développement d'un village rural dévitalisé. Dans le cas qui concerne cette recherche, on peut voir que malgré un discours public favorable à la participation et à la pratique de concertation, des relations localisées parfois difficiles peuvent contraindre l'efficacité relative au processus de gouvernance locale. Entre autres, en empêchant que tous et toutes « rament dans le même sens » (P9). Il apparaît alors que la combinaison des faibles ressources et des relations de tension peut ralentir le processus de développement d'un territoire rural dévitalisé. Sans attester que ces deux éléments prennent un poids important, l'hypothèse issue de l'analyse de la situation de Petit-Saguenay a décelé que la manière dont se caractérise le mode d'action locale peut avoir une incidence concrète dans la trajectoire de développement. Car c'est autour des caractéristiques de ce mode d'action que s'organisent, se gèrent et s'investissent les ressources du territoire.

Cette hypothèse n'amène pas à diminuer les constants efforts de développement local et le dynamisme des collectivités rurales québécoises, d'autant plus qu'elle s'appuie sur des données issues d'une faible proportion de la population. À Petit-Saguenay, les efforts mis en œuvre sont innombrables : les commissions municipales, le budget participatif et les consultations budgétaires sont de bons exemples. Ce type d'initiatives est nécessaire afin d'engendrer des innovations sociales, de transformer la culture politique locale et de permettre la résilience des communautés. Tout cela a donc des incidences, quelles que soient leurs portées, sur le développement et, de manière générale, sur l'occupation des territoires ruraux québécois.

BIBLIOGRAPHIE

- Adler A., et P. Adler (1987). *Membership Role in Field Research*. Newbury Park, Sage.
- Albagli, C. (2003). « Globalisation et localisation. Un processus interdépendant » : 23-49, in Mayoukou, C., J.-P. Thuillier, C. Albagli et E. Torquebiau (dir.), *Gouvernance du développement local*, Paris, L'Harmattan.
- Ambert, M. et H. Mochtari (2003). « Citoyenneté locale, actions des élus et bonne gouvernance » : 99-112, dans Mayoukou, C., J.-P. Thuillier, C. Albagli et E. Torquebiau (dir.), *Gouvernance du développement local*, Paris, L'Harmattan.
- Akartit, M. (2013). *Les limites du leadership traditionnel dans le développement local : le cas du forum économique de Verdun à Montréal*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Arpin-Simonneti, E. (2018). « Développement régional un Québec en morceaux ». *Relations*, 798 (septembre-octobre), 15-16.
- Atlas électronique du SLSJ (2013). « Profils de l'évolution de la population 1951-2001 », repéré à : http://uqac.ca/atlas/saguenay-lac-saint-jean/?P=Acces%20aux%20cartes&S=3_2_1_8&L=fr#, décembre 2020.
- Bacqué, M-H. et Y. Sintomer (2011). « Introduction. Le temps long de la participation » : 9-35, dans M-H. Bacqué et Y. Sintomer (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La découverte.
- Beaudry, R. (2000). *La résistance incertaine : la ruralité dans le passage de la modernité à la postmodernité*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Bezerra, M. (2004). « La politique vue d'en bas », *Critique*, 680-681, 66-76. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.3917/criti.680.0066>.

- Bierschenk. T. et J-P. Olivier de Sardan (1994). « ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques », *Bulletin de l'APAD*, 7.
- Binet, C. et P-E, Breton (2006). « Une lecture plurielle de la ruralité : vers une caractérisation différenciée des populations rurales du Québec » : 11-26, *in* Simard, M., D. Lafontaine, S. Savard, M. Tremblay et P.-A. Tremblay (dir.), *Inégalités, démocratie et développement*, Rimouski, GRIDEQ.
- Bisson, L. (2011). *La gouvernance partenariale : un facteur déterminant du développement des collectivités rurales : une étude des modèles de gouvernance locale observés dans deux communautés en croissance et dans deux communautés en dévitalisation au Québec et dans le Canada Atlantique*, thèse de doctorat, Université du Québec à Rimouski.
- Bihl, A. (2011). « L'idéologie néolibérale », *Semen*, 30. 1-12. <http://semen.revues.org/8960>.
- Boisvert, N. (1987). *Développement local et intégration régionale des parcs : le cas de la zone périphérique du parc Saguenay*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.
- Bouchard, M. J., B. Lévesque et J. St-Pierre (2005). « Modèle québécois de développement et gouvernance: entre le partenariat et le néolibéralisme », Montréal, cahier du CRISES : ET0505.
- Cabannes, Y. et B. Lipietz (2018). « Revisiting the democratic promise of participatory budgeting in light of competing political, good governance and technocratic logics », *Environment & Urbanization*, 30(1), 67-84. DOI: 10.1177/0956247817746279.
- Carrefour action municipale et famille (CAMF) (non datée). « Démarche de revitalisation Petit-Saguenay 2020. Mise en œuvre d'un plan d'action stratégique qui va à l'encontre des qualificatifs d'une municipalité en dévitalisation », repéré

à : <https://rqvvs.qc.ca/membres-et-projets/projet/demarche-de-revitalisation-petit-saguenay-2020>, janvier 2021.

Cefai, D., M. Carrel, J. Talpin, N. Eliasoph et P. Lichterman (2012). « Ethnographies de la participation », *Participations*, 4(3), 7-48. doi:10.3917/parti.004.0005.

Cheshire, L., J. Esparcia et M. Shucksmith (2015). « Community resilience, social capital and territorial governance », *Journal of Depopulation and Rural Development Studies*, 18, 7-38. 10.4422/ager.2015.08.

Cheshire, L. et V. Higgins (2004). « From risky to responsible: expert knowledge and the governing of community-led rural development », *Journal of Rural Studies*, 20, 289-302.

Chouquer, G. (2011). « Le sens du rural aujourd'hui: introduction », *Études rurales* (187), 9-20.

Cleaver, F. (1999). « Paradoxes of Participation: Questioning Participatory Approaches to Development », *Journal of International Development*, 11, 597-612. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1099-1328\(199906\)11:4<597::AID-JID610>3.0.CO;2-Q](https://doi.org/10.1002/(SICI)1099-1328(199906)11:4<597::AID-JID610>3.0.CO;2-Q).

Cornwall, A. (2008). « Unpacking 'Participation': models, meanings and practices », *Community Development Journal*, 43(3), 269-283. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsn010>.

Conseil municipal de Petit-Saguenay (2017). « Procès-verbal de la séance du conseil du 13 novembre 2017 », repéré à : https://petit-saguenay.com/media/filer_public/b6/73/b6731e27-3535-43d2-a85a-e48361e89cf0/2017-11-13.pdf, décembre 2020.

Conseil municipal de Petit-Saguenay (2018). « Procès-verbal de la séance du conseil du 5 et 28 février 2018 », repéré à : https://petit-saguenay.com/media/filer_public/b6/73/b6731e27-3535-43d2-a85a-e48361e89cf0/2018-02-05-28.pdf.

[saguenay.com/media/filer_public/42/36/4236785a-6771-4d13-876b-9e651d627656/2018-02-05.pdf](https://petit-saguenay.com/media/filer_public/42/36/4236785a-6771-4d13-876b-9e651d627656/2018-02-05.pdf), décembre 2020.

Conseil municipal de Petit-Saguenay (2019). « Procès-verbal de la séance du conseil du 3 septembre 2019 », repéré à : https://petit-saguenay.com/media/filer_public/61/fc/61fce164-c565-4d08-9dfb-2af4c6f2098e/2019-09-03.pdf, décembre 2020.

Côté, L. (2017). « Les modèles de gouvernance » : 51-76, dans N. Michaud (dir.), *Secrets d'États ? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Deslauriers, J.-P., et M. Kérisit (1997). « Le devis de recherche qualitative » : 85-111. dans Poupart, J. (dir.), *La Recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Gaëtan Morin.

Désy, J. (1989). « Forespoir : une étincelle pour un mouvement social et un virage écotecnologique en zone agroforestière » : 213-226, dans Andrew, C. et C. Gagnon (dir.), *Le local en mouvements*. Chicoutimi, Groupe de recherche et d'interventions régionales, Collection développement régional.

D'hont, O. (2018). « Passage d'une pratique professionnelle à l'enseignement d'une anthropologie appliquée au développement rural », *Journal des anthropologues*, 127, 126-127. <https://doi.org/10.4000/jda.5525>.

Divay, G. et S. Belley (2012). « La gouvernance locale à l'épreuve de la mouvance territoriale : à propos de l'objet de la gouvernance locale », *Revue Gouvernance*, 9(1). <https://doi.org/10.7202/1038891ar>.

Dufresne, C. (2013). *Une communauté apprenante, innovante et solidaire : le cas de Saint-Camille comme modèle porteur de développement rural*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.

- Eversole, R. (2011). « Community Agency and Community Engagement: Re-theorising Participation in Governance », *Journal of Public Policy*, 31(1), 51-71. <http://www.jstor.org/stable/41302606>.
- _____ (2012). « Remaking Participation: Challenges for Community Development Practice », *Community Development Journal*, 47(1), 29-41. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsq033>.
- Fitzbay, M. G. (2021). *Apprendre à nous écrire : guide & politique d'écriture inclusive (1^{ère} édition)*, Montréal, Les 3^e sex* et Club Sexu.
- Fortin, M. J. et C. Gagnon (2002). « Paysages identitaires et ruralité de proximité: regards croisés à Petit-Saguenay », *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 46(4), 337-346. doi:10.1111/j.1541-0064.2002.tb00755.x.
- Fung, A. et E Wright (2005). « Le contre-pouvoir dans la démocratie participative et délibérative » : 49-80, dans Becqué M-H., H. Rey et Y. Sintomer (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. Paris, La Découverte.
- Gagnon, S. (2008). « Le rôle de la spatialité dans l'organisation des territoires : un cadre théorique et méthodologique de nature géographique pour interpréter la territorialisation du développement » : 163-204, dans Massicotte, G. (dir.), *Science du territoire. Perspective québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Ghorra-Gobin, C., Reghezza, Z. (2016). « Introduction. Le local au prisme de la globalisation » : 9-35, dans Ghorra-Gobin, C. et Z. Reghezza (Dir.) *Entre local et global : les territoires dans la mondialisation*. Paris, Éditions Le Manuscrit.
- Godbout, J. (1983). *La participation contre la démocratie*. Saint-Martin, Éditions coopératives Albert Saint-Martin. <http://dx.doi.org/doi:10.1522/030174957>.

- Gourgues, G. (2013). *Les politiques de démocratie participative*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Hamel, P. (2001). « La gouvernance une perspective valable afin de repenser la coopération et les conflits? » : 87-99, dans Paquette, G., (dir), *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Hamel, P. et B. Jouve (2006). *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*. Québec, Presses de l'Université de Montréal.
- Hamilton, L. (2018). « Ethnography beyond the country and the city: Understanding the symbolic terrain of rural spaces », *Ethnography*, 17(3), 297-308. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.1177/1466138115609374>.
- Hauchecorne, C. (2018). « Petit-Saguenay innove en matière de politique municipale », *Le Trait d'Union*, repéré à : <https://fjordsaguenay.ca/petit-saguenay-innove-matiere-de-politique-municipale/>, décembre 2020.
- Hauchecorne, C. et La France, P. (2016). « L'économie du Bas-Saguenay et ses emplois », *Le Trait d'Union*, repéré à : <https://fjordsaguenay.ca/leconomie-bas-saguenay-emplois/>, décembre 2020.
- Hermet, G. (2005). « La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie? » : 17-48, dans Hermet, G., A. Kazancigil et J.-F. Prud'homme (dir.), *La gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, Karthala.
- Houde, L. (2019). « Un budget participatif rassembleur », *Le Trait d'Union*, repéré à : <https://fjordsaguenay.ca/un-budget-participatif-rassembleur/>, décembre 2020.
- Houde, L. (2020). « Les consultations budgétaires », *Le Trait d'Union*, repéré à : <https://fjordsaguenay.ca/les-consultations-budgetaires-2020/>, décembre 2020.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2018). « Classement des localités selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014 et 2016 », repéré à :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/>, octobre 2019.

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2021). « Vers une population de 10 millions de personnes au Québec d'ici 2066 », repéré à : <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqué/vers-une-population-de-10-millions-de-personnes-au-quebec-2066>, février 2023.

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2022). « Projections de population - Municipalités (500 habitants et plus) », repéré à : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-municipalites-500-habitants-et-plus>, février 2023.

Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) (2016). « Observatoire des conséquences des mesures d'austérité au Québec. Développement local et régional », repéré à : <https://austerite.iris-recherche.qc.ca/developpement-local-et-regional#contenu>, décembre 2020.

Jean, B (2000). *Territoires d'avenir : Pour une sociologie de la ruralité*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

_____ (2012). « Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre(4), 649-671. doi:10.3917/reru.124.0649.

Jean, B. et L. Bisson, L (2008). « La gouvernance partenariale : un facteur déterminant du développement des collectivités rurales », *Canadian Journal of Regional Science*, 31(3), 539-560.

Jessop, R. (2007). « L'imaginaire économique et l'économie politique des échelles » : 65-88, dans Pasquier, R., V. Simoulin et J. Weisbein (dir.), *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Paris, LGDJ.

- Kazancigil, A. (2005). « La gouvernance dans les systèmes politiques », dans Hermet, G., A. Kazancigil et J.-F. Prud'homme (dir.), *La gouvernance. Un concept et ses applications*. Paris, Karthala.
- Klein, J.-L. (2008). « Territoire et développement, du local à la solidarité interterritoriale » : 315-333, dans Massicotte, G. (dir.), *Sciences du territoire, Perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. (2012). « Le leadership partagé : une condition pour le développement local », *L'État du Québec 2012*, 84-91, repéré à : https://www.passerelles.quebec/system/files/upload/documents/posts/juan_luis_klein_leadership_et_gouvernance_edq_2012.pdf, juillet 2022.
- Klein, J.-L., D. Bussi eres, J. Caillouette, M. Doyon, J.-M. Fontan, D.-G. Tremblay et P.-A. Tremblay (2015). « Saint-Camille: r ecit d'une exp erience de co-construction de la connaissance », Montr eal, cahier du CRISES : ES1505.
- Klein, J.-L., J.-M. Fontan, C. Saucier, D.-G. Tremblay, P.-A. Tremblay et M. Simard (2010). « Les conditions de r eussite des initiatives locales de lutte contre la pauvret e et l'exclusion qui mobilisent des ressources de l' economie sociale », Montr eal, cahier du CRISES : ET1002.
- Koster, M. (2019). « Assembling Formal and Informal Urban Governance: Political Brokerage in Recife, Brazil », *Anthropologica*, 61(1), 25-34.
- Labrecque, M. et A. Lefebvre (2019) [2016 r evis e]. « Profil socio economique de la collectivit e », Soci et e d'aide au d eveloppement des collectivit es du Fjord, rep er e  a : <https://sadcdufjord.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/Profil-2016-r%C3%A9vis%C3%A9-2019.pdf>, d ecembre 2020.
- Ladouceur, S. (2021). « Bulletin d'analyse : Indice de vitalit e  economique des territoires,  edition 2021 », rep er e  a : <http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/bulletin-indice-2021.pdf>, janvier 2022.

- La France, P. (2016a). « Au cœur de notre avenir collectif, la diversification économique », *Le Trait d'Union*, repéré à : <https://fjordsaguenay.ca/coeur-de-avenir-collectif-diversification-economique/>, décembre 2020.
- La France, P. (2016b). « États généraux du Bas-Saguenay Sud : Les municipalités en mode concertation », *Le Trait d'Union*, repéré à : <https://fjordsaguenay.ca/etats-generaux-bas-saguenay-sud-municipalites-mode-concertation/>, décembre 2020.
- La France, P. (2018). « Franc succès pour le premier budget participatif de Petit-Saguenay », *Le Trait d'Union*, repéré à : <https://fjordsaguenay.ca/franc-succes-premier-budget-participatif-de-petit-saguenay/>, janvier 2021.
- La France, P. (2019a). « Petit-Saguenay: du progrès à la lutte contre l'exode ». *Saguenayensia*, 60(1), 30-38.
- La France, P. (2019b). « 100e de Petit-Saguenay – Des célébrations réussies ! », *Le Trait d'Union*, repéré à : <https://fjordsaguenay.ca/100e-de-petit-saguenay-des-celebrations-reussies/>, décembre 2020.
- Lamarche P. (2002). « Monographie CLD Fjord du Saguenay », *Rapport de recherche*, CRISES. <https://depot.erudit.org/id/001269dd>
- Laperrière, A. (2009). « L'observation directe ». : 311-336, dans Gauthier, B. (dir), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Laplante, R. (2018). « Les canaris dans la mine », *Relations*, 798 (septembre-octobre), 17-18.
- Larouche, B. (2018). « Bas-Saguenay. Mobilisation à la concertation ». *Le Trait d'Union*, repéré à : <https://fjordsaguenay.ca/bas-saguenay-mobilisation-a-concertation/>, décembre 2020.
- Lévesque, B. (2004). « Un nouveau paradigme de gouvernance: la relation autorité publique-marché-société civile pour la cohésion sociale », Montréal, cahiers du CRISES : ET0422.

- L'Italien, F., F. Hanin, P-A. Lapointe, L. Bouthillier et V. Audibert (2012). « À la croisée des chemins forestiers. Redéfinir les configurations productives et territoriales de l'industrie de la forêt de la région de Charlevoix-Est et du Bas-Saguenay », GRESTIFQ, repéré à : https://www.aruc.rlt.ulaval.ca/sites/aruc.rlt.ulaval.ca/files/ct-2013-03_flitalien_et_al.pdf, octobre 2020.
- Litcherman, P. et D. Cefaï (2006). « The Idea of Political Culture » : 392-414, dans Goodin, R. E. et C. Tilly (dir.), *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*, Oxford, Oxford University Press.
- Loredo, J.-P. (2011). *L'implication des associations dans les politiques publiques de développement rural : la résonance territoriale des mondes associatifs*, thèse de doctorat, Université Toulouse 2 le Mirail.
- Miner, H. M. (1985) [1939]. *Saint-Denis : un village québécois*. Montréal, Les Éditions Hurtubise. <http://dx.doi.org/doi:10.1522/030077107>.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH) (2010). « Indice de vitalité économique », repéré à : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/>, juin 2022.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (2018). « Indice de vitalité économique 2018 Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02) », repéré à : https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/developpement_territorial/indice_developpement/2018/municipalites_region_02.pdf, juin 2022.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (2022). « Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Pour des municipalités et régions encore plus fortes, 2018-2022 », ISBN : 978-2-550-92800-3.

- Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) (2013). « Politique nationale de la ruralité 2014-2024 », repéré à : <https://www.mrcetchemins.qc.ca/doc/PNR20142024.pdf>, juin 2022.
- Morin, S-A. (2005). *La nouvelle gouvernance rurale : le cas de la corporation « Cap-à-l'Aigle, Village des Lilas »*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski.
- Moulaert, F. et Nussbamer, J. (2008). « La région sociale, la production et la reproduction régionales » : 71-92, dans *La logique sociale du développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Municipalité de Petit-Saguenay (2020a). « Histoire », repéré à : <https://petit-saguenay.com/citoyens/historique/>, décembre 2020.
- Municipalité de Petit-Saguenay (2020b). « Budget participatif », repéré à : <https://petit-saguenay.com/budget-participatif/>, décembre 2020.
- Musée du Fjord (2020). « Hylas Houde: entrepreneur de Petit-Saguenay », repéré à : <https://museedufjord.com/hylas-houde-lentrepreneur-de-petit-saguenay/>, décembre 2020.
- Neveu, C. (2011). « Habitants, citoyens : interroger les catégories » : 39-50, dans Bacqué, M.-H. et Y. Sintomer (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte.
- Olivier de Sardan, J-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve, Anthropologie prospective, Academia Bruyant.
- _____ (2011). « The Eight Modes of Local Governance in West Africa », *IDS Bulletin*, 42 (2), 22-31. <https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.2011.00208.x>.

- _____ (2017). « Les enjeux scientifiques et citoyens d'une anthropologie des politiques publiques », *Antropologia Publica*, 1(1-2), 7-22. <http://dx.doi.org/10.1473/anpub.v1i1-2.112>.
- Paillé, P. et A. Mucchielli (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (4^e édition)*. Malakoff, Armand Colin.
- Paquet, G. (2011). « Soubassement cognitif et psychosocial » : 79-104, in *Gouvernance collaborative. Un antimanuel*, Montréal, Liber.
- Parent, F. (2011). « Du matériel au symbolique. Fondements et limites des études rurales québécoises contemporaines », *Recherches sociographiques*, 52(2), 335-351. <https://doi.org/10.7202/1005665ar>.
- Perrier-Cornet, P. (2017). « Les sciences sociales et les mutations des mondes ruraux », *Études rurales*, 200 (2), 28-41. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.11660>.
- Prévost, P., K. Lussier et M. Boyer (2009). « ÉÉR école-communauté: Réflexion sur l'expérience du Bas-Saguenay Sud », CEFRIO, repéré à : <https://cefrio.qc.ca/media/1546/eer-experience-bas-saguenay-sud-2009.pdf>, octobre 2020
- Prud'homme, J.-F. (2005). « Les partis politiques et la gouvernance » : 97-118, dans Hermet, G., A. Kazancigil et J.-F. Prud'homme (dir.), *La gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, Karthala.
- Richard, S. (2019). « Du déclin de l'industrie forestière à la diversification de l'économie », *Le Quotidien*, repéré à : <https://www.lequotidien.com/lavitrine/du-declin-de-lindustrie-forestiere-a-la-diversification-de-leconomie-734c04194a9e1cfc7b9ed70585356e27>, décembre 2020.
- Rieutort, L. (2011). « Du rural aux nouvelles ruralités », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 59, 43-52. <https://doi.org/10.4000/ries.2267>.

- Rousseau, I. (2005). « Réforme de l'État et gouvernance dans les pays en voie de démocratisation » : 199-148, dans Hermet, G., A. Kazancigil et J.-F. Prud'homme (dir.), *La gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, Karthala.
- Roy, S. N. (2009). « L'étude de cas » : 199-225. dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale (5^e édition). De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Saint-Martin, D. (2005). « La gouvernance comme conception de l'État de la "troisième voie" dans les pays anglo-saxons » : 83-96, dans Hermet, G., A. Kazancigil et J.-F. Prud'homme (dir.), *La gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, Karthala.
- Schensul, S. L., J. J. Schensul et M. D. LeCompte (1999). *Essential ethnographic methods : observations, interviews, and questionnaires*. Californie, Californie Walnut Creek, AltaMira Press.
- Simard, F. (2010). *Portrait de l'évolution des initiatives de développement entreprises par la Municipalité de Petit-Saguenay de 1983 à 2009*, rapport de stage, Université du Québec à Chicoutimi.
- Simard, J. (2015). « Plan d'urbanisme : juillet 2015. Second projet », Municipalité de Petit-Saguenay, repéré à : https://petit-saguenay.com/media/filer_public/09/c8/09c88733-c0ba-4d88-be0e-f2feb3b47d4c/plan_durbanisme_petit-saguenay.pdf, novembre 2020.
- Statistique Canada, (2016). « Profil de recensement, recensement 2016 », repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, décembre 2020.
- _____ (2021). « Profil de recensement, recensement 2021 », repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Petit%2DSaguenay&DGUIDlis>

[t=2021A00052494205&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=0](#), juin 2022.

Tremblay, J.-F. (2009). « Profil socio-économique de la société d'aide au développement des collectivités du Fjord-du-Saguenay », Société d'aide au développement des collectivités du fjord, repéré à : http://st-felix-dotis.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/profil_socio_economique_2009.pdf, novembre 2020.

Tremblay, J.-F. (2012). « Profil sectoriel sur les ménages et logements du territoire de la société d'aide au développement des collectivités du Fjord », Société d'aide au développement du Fjord, repéré à : https://sadcdufjord.qc.ca/wp-content/uploads/2012/11/profil_menage2012.pdf, novembre 2020.

Tremblay, P.-A. (2016). « Innovation sociale en milieu rural : l'exemple de Saint-Camille », *Géo-regards*, 9, 11-25.

Tremblay, S. (2014). « Le développement social pour la revitalisation et la pérennité des communautés » : 23-50, dans Maltais, D et S. Tremblay (dir.), *Enjeux théoriques et pratiques du développement régional : 30 Ans de recherche au GRIR*, Chicoutimi.

Tremblay, S. (2019). « L'austérité et la dévitalisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans les régions du Québec : un phénomène qui s'inscrit dans la longue durée » : 249-272, dans Proulx, M-U et M-C, Prémont, *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitation et d'impuissance*. Presses de l'Université du Québec, Québec.

Tremblay, S. et R. Vallières (2013). « Du rural à l'urbain : les besoins et les motivations des personnes âgées pour vivre en milieu rural ou s'installer en milieu urbain » Groupe de recherche en intervention régionale, repéré à : https://constellation.uqac.ca/2879/1/rapport%20a%C3%AEn%C3%A9s%20rural%20GRIR_versionFINALE.pdf, novembre 2020.

- Tracy, J. S. (2013). *Qualitative Research Methods. Collecting Evidence, Crafting Analysis, Communicating Impact*. Malden, Wiley-Blackwell.
- Turner, B. et M. Wiber (2009). « Conjonctions paradoxales: propriété rurale et accès aux ressources dans un environnement transnational », *Anthropologica*, 51 (1), 15-28. <http://www.jstor.org/stable/25605452>.
- TVDL, DERYtélécom (2012). « Reportage - Coopérative de consommation de Petit-Saguenay », Youtube, 12min, repéré à : <https://www.youtube.com/watch?v=apE9qFg0ZkE>, janvier 2021.
- Vachon, B. (2011). *La passion du rural : Quarante ans d'écrits, de paroles et d'actions pour que vive le Québec rural (tome 1)*, Édition Trois-Pistoles, Trois-Pistoles, 325-376 et 404-412.
- Valade, M., S. Paquin et G. Divay (2013). « La gouvernance partagée en devenir au Québec : les conditions d'une relation partenariale et dynamique État-régions », *Télescope*, 19(1), 135-155. <https://doi.org/10.7202/1017155ar>.
- Verdun, M. et L., Roy (1994). « Les grandes fresques dichotomiques de l'histoire rurale québécoise. Une perspective anthropologique ». *Anthropologie et Sociétés*, 18 (2), 145-172. <https://doi.org/10.7202/015318ar>.
- Village Vacances Petit-Saguenay (2016a). « La municipalité achète l'anse Saint-Étienne », repéré à : <https://villagevacances.ca/la-municipalite-achete-lanse-saint-etienne/>, décembre 2020
- Village Vacances Petit-Saguenay (2016b). « Le Village-Vacances en pleine expansion », repéré à : <https://villagevacances.ca/le-village-vacances-en-pleine-expansion/>, consulté en décembre 2020.
- Villeneuve, D. (2020). « Mobilisation pour sauver la coop à Petit-Saguenay », *Le Quotidien*, repéré à : <https://www.lequotidien.com/actualites/mobilisation-pour-sauver-la-coop-a-petit-saguenay-2d79420d4a2a9208f72b57e9a86668b7>, janvier 2021.

Walter, W. (2004). « Some Critical Notes on Governance », *Studies in Political Economy*, 73, (Spring/Summer), 27-46.

ANNEXE 1

Canevas d'entretien

Introduction

- Mot de bienvenue
- Brève présentation de ma recherche et des sujets qui seront abordés dans l'entretien
- Explication du déroulement de l'entrevue
- Engagement à la confidentialité et permission d'enregistrer
- Signature du formulaire de consentement
- Début de l'entrevue

Thème 1 : Habiter à Petit-Saguenay

Question 1 : Depuis quand habitez-vous Petit-Saguenay?

Éléments à vérifier :

- Nombre d'années
- Évènements importants (naissance, déménagement, mariage, décès, etc.)
- Famille (nombre et parenté)
- Cercle social
- Raison d'être venu/rester habiter
- Apprécie l'endroit et pourquoi?

Pour entrepreneur.e / communautaire / élu.e

- Mot sur l'entreprise / l'organisation / le conseil (depuis quand, quelle raison, année, objectif, avenir)

Thème 2 : Portrait et changement du village

Question 2 : Au cours des dernières années, avez-vous remarqué des changements dans le village? Si oui, lesquels?

Éléments à vérifier :

- Changement économique (Coop de bois, agriculture, tourisme)
- Changement démographique (population, provenance, vieillissement, famille, etc.)
- Ouverture et fermeture de services ou d'entreprises
- Selon vous, quels sont les facteurs de ces changements?
- Est-ce qu'il y a eu des évènements marquants qui ont transformé la situation à Petit-Saguenay (positif ou négatif)?
- Quels sont les points forts de la municipalité (sociaux, économiques, politiques)?
- Quels sont les points faibles de la municipalité?

Thème 3 : La participation citoyenne

Question 3 : Parlez-moi de vos expériences liées à votre participation /implication /mobilisation à Petit-Saguenay

Éléments à vérifier :

- Participation à la vie sociale et communautaire (voisinage, organismes communautaires, activités de loisirs)
- Participation à la politique (vote, présence aux assemblés municipales, intérêts aux décisions municipales, BP)
- Évolution de la participation à travers le temps
- Quelle importance a la participation pour le participant ou la participante (pour le développement, le dynamisme collectif, raison personnelle, etc.)

Pour entrepreneur.e / communautaire / élu.e

- Participation de l'entreprise / communautaire / de l'élu.e à la vie sociale et politique de la municipalité

Question 4 : Selon vous, est-ce que les citoyens Petit-Saguenay participent au développement de leurs municipalités?

Éléments à vérifier :

- De quelle manière (individuelle, organisation communautaire, vie politique) elles ou ils participent?
- Pour quelle raison (personnelle ou collectif) elles ou ils participent
- Qui sont celles et ceux qui participent? Est-ce les mêmes (groupe d'âge, même personne, même groupe citoyen)
- L'évolution de la participation depuis environ 20 années? (augmentation/diminution, manière de faire, type de personne ou d'organisation)
- Les facteurs qui ont marqué cette évolution?
- Y a-t-il eu des événements ou des situations qui ont rassemblé les citoyens?
 - De quelle manière cela se faisait/se fait
 - Pour quelle finalité
- Les défis liés à la participation citoyenne dans le village?
- Sociale (mobilisation et implication citoyenne, activités de loisir, organisations communautaires)

Thème 4 : L'organisation sociale et politique de Petit-Saguenay

Question 5 : Pouvez-vous me parler de l'organisation à la fois sociale et politique de Petit-Saguenay?

Éléments pertinents :

- Quels sont les comités, les organismes et les entreprises dans la municipalité? (leurs rôles, les plus importants)

- Qui sont les leaders (types de leader, associés à qui ou quel organisme, lien entre elle ou eux)?
- Collaboration et tension entre les acteurs.trices nommés.es
- Semble-t-il y avoir différents clans ou groupes citoyens
- Changement à travers le temps de l'organisation

Question 6 : Comment se fait le développement à Petit-Saguenay?

Éléments pertinents :

- Qui propose les initiatives
- De quelle manière les décisions sont prises
- Unanimité ou tension dans vision sur le développement
- La responsabilité revient à qui? (élus.es, citoyens.nes)
- Semble-t-il y avoir des liens externes (autres municipalités, palier régional, provincial, national)
- Des acteurs oubliés, peu présents dans le développement?
- Quel est le rôle de chaque acteur de gouvernance : élus.es, entrepreneurs.es, communautaire et citoyens.nes?
- Changement à travers le temps

Pour entrepreneur.e / communautaire / élu.e

- Comment se situe l'entreprise / l'organisation / le conseil dans le développement du village?

Thème 5 : Le budget participatif

Question 7 : Pouvez-vous me décrire en vos mots ce qu'est le budget participatif à Petit-Saguenay?

- Le fonctionnement / les objectifs / finalités
- Qu'en pensent les participants.tes
- Comment est reçue l'initiative dans la communauté?
- Qui participe / qui prend les décisions
- La raison de la (non)participation
- Bonne manière de faire du développement, de faire participer les gens?

Thème 6 : L'avenir de la communauté et des communautés rurales

Question 8 : Comment voyez-vous l'avenir de la municipalité?

- Quels défis sociaux et politiques à relever
- Les services
- Visions de l'avenir

Question de conclusion

- Avez-vous autre chose à ajouter?
- Demander recontacter la personne en cas de questionnement lors de la retranscription de l'entretien en verbatim

ANNEXE 2

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique. Le numéro du certificat est *2020-414*.